TUNISIE LEASING

Société Anonyme au capital de 35 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997
Tel: 70 132 000 Fax: 71 236 625

PROSPECTUS DE FUSION ABSORPTION DE LA SIMT PAR TUNISIE LEASING

Visa n°12-0765 du 19 JAN 2012 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4ème trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans la présent prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :
Mr Mondher ZID
Directeur financier à TUNISIE LEASING
Tel. : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus
TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.
Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent prospectus est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène , Tunisie Valeurs - Intermédiaire en Bourse – Immeuble Integra- Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4ème trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans la présent prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Janvier 2012

SOMMAIRE

Présentation résumée de Tunisie Leasing ***1***
Présentation résumée de la SIMT ***2***
Flash sur l'opération de fusion ***4***

Chapitre 1- Responsables du prospectus et responsables du contrôle des comptes **6**
1.1. Responsables du prospectus 6
1.2. Attestation des responsables du prospectus 6
1.3. Responsables du contrôle des comptes 7
1.4. Attestation de l'évaluateur 10
1.5. Avis du commissaire aux apports 10
1.6. Avis des commissaires aux comptes sur l'opération de fusion 10
1.7. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus 11
1.8. Responsable de l'information 11

Chapitre 2- Renseignements sur l'opération et ses conséquences **12**
2.1. Aspect économique de la fusion 12
2.1.1. Liens en capital préexistants entre les sociétés concernées 12
2.1.1.1. Administrateurs communs entre Tunisie Leasing et sa filiale 12
2.1.1.2. Les cautions et les accords financiers ou commerciaux entre Tunisie Leasing et sa filiale 12
2.1.2. Motifs et buts de l'opération 13
2.2. Aspects juridiques et fiscaux de la fusion 14
2.2.1. L'opération elle-même 14
2.2.1.1. Date d'approbation du principe de fusion 14
2.2.1.2. Date d'arrêté des comptes utilisés pour la réalisation de la fusion 14
2.2.1.3 Date de rétroactivité de la fusion 14
2.2.1.4. Date de réunion des conseils d'administration ayant approuvé l'opération 14
2.2.1.5. Régime fiscal de l'opération 14
2.2.2. Contrôle de l'opération 15
2.2.2.1. Dates des assemblées générales appelées à approuver l'opération 15
2.2.2.2. Commissaires chargés des apports et de la fusion 15
2.2.3. Conditions particulières de la fusion 15
2.3. Evaluation des sociétés 15
2.3.1. Evaluation de la société absorbante : Tunisie Leasing 16
2.3.2. Evaluation de la société absorbée SIMT 16
2.3.2.1. Méthodes d'évaluation retenues 16
2.3.2.1.1. Méthode de l'actif net comptable corrigé 16
2.3.2.1.2. Méthode des Discounted Cash Flow (DCF) 17
2.3.3. Mise en application de la méthode retenue 18
2.3.3.1. Evaluation de l'actif net comptable corrigé 18
2.3.2.2. Evaluation par actualisation des cash flows nets 20
2.3.3. Synthèse et valeur retenue 21
2.4. Détermination des parités d'échange 22
2.5. Conséquences 22
2.5.1. Conséquence pour la société absorbante et ses actionnaires 22
2.5.1.1. Impact de la fusion absorption sur les capitaux propres 22
2.5.1.2. Organigramme après opération de fusion 23
2.5.1.3. Changement envisagé dans la composition des organes d'administration et de direction 23
2.6. Comptabilisation de la fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing 23
2.6.1. Choix de la méthode de comptabilisation des apports 23
2.6.2. Etats financiers proforma au 31/12/2010 25
2.6.2.1. Bilan proforma au 31/12/2010 25
2.6.2.2. Etat des engagements hors bilan proforma au 31/12/2010 27
2.6.2.3. Etat de résultat proforma au 31/12/2010 28
2.6.2.4. Etat de flux de trésorerie proforma au 31/12/2010 29
2.6.2.5. Notes aux Etats financiers proformas arrêtés au 31/12/2010 30
2.7. Mise en évidence de l'incidence sur le calcul du bénéfice net par action 62

Chapitre 3- Présentation du bénéficiaire des apports **63**
3.1. Renseignements de caractère général concernant Tunisie Leasing et son capital…….. 63
3.1.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING…….. 63
3.1.1.1. Dénomination et siège social..... 63
3.1.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable..... 63
3.1.1.3. Date de constitution et Durée..... 63
3.1.1.4. Objet social..... 63
3.1.1.5. Registre de commerce..... 63
3.1.1.6. Exercice social..... 63
3.1.1.7. Clauses statutaires particulières..... 63
3.1.1.8. Nationalité..... 64
3.1.1.9. Capital social..... 64
3.1.1.10. Régime fiscal..... 64
3.1.1.11. Matricule fiscal..... 64
3.1.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société……. 65
3.1.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM..... 65
3.1.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social..... 65
3.1.3. Tableau d'évolution du capital social..... 65
3.1.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 09/05/2011……..…….. 66
3.1.5. Description sommaire du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010..... 67
3.1.5.1. Présentation générale du groupe Tunisie Leasing……. 71
3.1.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010…… 71
3.1.5.1.2. Schéma financier du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010…..... 74
3.1.5.1.3. Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2010..... 75
3.1.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010…… 76
3.1.5.1.5. Les engagements financiers du groupe au 31/12/2010…….. 76
3.1.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe…….. 76
3.1.5.2. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2010……. 76
3.1.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe…… 76
3.1.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe…….. 77
3.1.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe……... 77
3.1.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010..... 78
3.1.5.2.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2010..... 79
3.1.5.2.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe…….. 79
3.1.5.2.7. Les contrats de location…….. 79
3.1.5.3. Les relations commerciales entre Tunisie Leasing et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010..... 80
3.1.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe..... 80
3.1.5.3.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe…… 80
3.1.5.3.3. Les prestations de services reçues et données..... 81
3.1.5.3.4. Les fonds gérés……... 81
3.1.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2010……... 81
3.1.6.1. Information sur les engagements……... 81
3.1.6.2. Transferts de ressources..... 81
3.1.6.3. Relations commerciales..... 82
3.1.6.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées…… 82
3.1.6.4. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées…….. 82
3.1.6.5. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées……. 83
3.1.7. Dividendes..... 83
3.1.8. Marché des titres de l'émetteur..... 84
3.1.9. Notation de la société……... 84
3.2. Renseignements concernant l'activité de la société..... 88
3.2.1. Présentation de la société..... 88
3.2.2. Description de l'activité au 31 décembre 2010……..... 88
3.2.3. Description de l'activité au 30/06/2011……... 94
3.2.4. Description de l'activité au 30/09/2011…..... 97

3.2.5. Organisation de Tunisie Leasing…….. 101
3.2.6. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société…….... 103
3.2.7. Dépendance de l'émetteur…… 103
3.2.8. Analyse SWOT..... 107
3.2.9. Litige ou arbitrage…… 107
3.2.10. Politique sociale et effectif……. 108
3.2.11. Politique d'investissement de Tunisie Leasing…….. 108
3.3. Patrimoine, situation financière et résultats..... 109
3.3.1. Patrimoine de la société au 31/12/2010..... 109
3.3.1.1. Créances de leasing au 31/12/2010..... 109
3.3.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles..... 111
3.3.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)…… 112
3.3.1.4. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2010……. 114
3.3.2. Patrimoine de la société au 30/06/2011……..…….…… 115
3.3.2.1. Créances de leasing : encours financiers…..... 115
3.3.2.2. Immobilisations corporelles…….. 117
3.3.2.3. Immobilisations incorporelles…….. 118
3.3.2.4. Immobilisations financières…….. 118
3.3.3. Etats financiers individuels comparés au 31/12/2010…….. 120
3.3.4. Les engagements financiers au 31/12/2010…..……... 167
3.3.5. Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2010……..... 169
3.3.6. Tableau des mouvements des capitaux propres……... 170
3.3.7. Affectation des résultats des 3 derniers exercices…… 171
3.3.8. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation…… 172
3.3.9. Evolution du bénéfice net……... 172
3.3.10. Evolution des dividendes…… 173
3.3.11. Evolution de la marge brute d'autofinancement…… 173
3.3.12. Indicateurs de gestion et ratios……... 173
3.3.13. Etats financiers consolidés au 31/12/2010……. 175
3.3.13.1. Bilans consolidés au 31/12/2010..... 175
3.3.13.2. Etat des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2010…..... 176
3.3.13.3. Etats de résultats consolidés au 31/12/2010..... 177
3.3.13.4. Etats de flux de trésorerie consolidés au 31/12/2010..... 178
3.3.13.5. Notes aux Etats financiers consolidés au 31/12/2010..... 179
3.3.13.6. Notes complémentaires aux Etats financiers consolidés au 31/12/2010……... 212
3.3.13.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtées au 31/12/2010.. 213
3.3.14. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011……. 215
3.3.15. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011….. 251
3.3.16. Engagements financiers au 30/06/2011…….. 253
3.3.17. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2011…….. 254
3.3.18. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2011…… 254
3.3.19. Indicateurs de gestion et ratios……... 255
3.3.20. Etats financiers consolidés au 30/06/2011…… 256
3.3.21. Comportement boursier de l'action TL……... 291
3.4. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes…… 293
3.4.1. Membres des organes d'administration et de direction…..…….. 293
3.4.1.1. Membres des organes d'administration……. 293
3.4.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société…….. 293
3.4.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction …… 293
3.4.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés……... 294
3.4.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent……... 294
3.4.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2010…… 294
3.4.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2010…….. 294
3.4.2.2. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction…… 295
3.4.3. Contrôle……..…….. 295

3.4.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital…….. 296
3.5. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir……. 298
3.5.1. Evolution récente et orientations…….. 298
3.5.1.1. Evolution récente……... 298
3.5.1.2. Orientations stratégiques……... 298
3.5.2. Perspectives d'avenir…… 299
3.5.2.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2011-2015…… 299
3.5.2.2. Etats financiers prévisionnels 2011-2015…….. 303
3.5.3. Ratios prévisionnels…… 305
3.5.4. Evolution des créances classées (en milliers de dinars) …… 305
3.5.5. Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars) …….. 305
3.5.6. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015…….…… 306

Chapitre 4- Présentation de la société absorbée…… 307
4.1. Renseignements généraux ……..... 307
4.1.1. Dénomination et siège social……..... 307
4.1.2. Date de constitution et durée de la société……..... 307
4.1.3. Législation relative à l'émetteur et forme juridique……..... 307
4.1.4. Objet social……..... 307
4.1.5. Registre du commerce……..... 307
4.1.6. Direction……..... 307
4.1.7. Commissaires aux comptes……..... 308
4.1.8. Conventions particulières……..... 308
4.1.9. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société……... 309
4.2. Renseignements de caractère général concernant le capital…… 309
4.2.1. Capital social……..... 309
4.2.2. Évolution du capital social……..... 309
4.2.3. Répartition du capital et des droits de vote…… 309
4.3. Renseignements relatifs à l'activité de SIMT……..... 310
4.3.1. Description des principales activités……..... 310
4.3.2. Evolution des chiffres clés……..... 310
4.3.3. Evolution de l'effectif sur les 3 dernières années.……..... 310
4.3.4. Litige ou fait exceptionnel…… 310
4.4. Renseignements financiers……..... 310
4.4.1. Etats financiers au 31/12/2010……..... 310
4.4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre……..... 311
4.4.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre……..... 311
4.4.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre…… 313
4.4.1.4. Notes aux états financiers 2010……..... 314
4.4.1.5. Rapports du commissaire aux comptes……..... 327
4.5 Marché et rendement des titres……..... 331
4.5.1 Marché des titres de la SIMT……..... 331
4.5.2. Dividendes……..... 331
4.6. Renseignements concernant l'évolution récente de la société depuis le 31/12/2010 jusqu'au 30/09/2011 331

Présentation résumée de Tunisie Leasing

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000Dt divisé en 7.000.000 actions de 5Dt chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 52.2% par le Groupe Amen à travers principalement Amen Bank (29,89%) et la société d'assurances COMAR (17,70%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Tunisie Leasing comprend :

- Quatre sociétés de crédit spécialisé dont 3 en Tunisie (Tunisie Leasing, Tunisie Factoring, et Tunisie Location Longue Durée) et une en Algérie (Maghreb Leasing Algérie),
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital risque (Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovations SICAR)
- Trois autres sociétés exerçant dans différents secteurs : SIMT (société immobilière), la société Tunis Call Center (TCC), la Société Tunisienne d'Ingénierie financière (STIF), et SPCS (Société de Pôle de compétitivité de Sousse).

Enfin, TUNISIE LEASING a acquis pour un montant de 500 000 Euro, 4,6% du capital de la société ALIOS FINANCE (ex HOLDEFI), société de droit français contrôlant six sociétés spécialisées dans le leasing et le crédit à la consommation au Cameroun, Gabon, Congo, Mali, Burkina-Faso et Côte d'Ivoire. Cette participation fait partie du groupe majoritaire composé par ailleurs de AFRICINVEST, FMO et FINFUND qui détiennent ensemble 61,88% de HOLDEFI.
Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2010 se sont élevées à 390,2 millions DT en augmentation de 34,31% par rapport au 31/12/2009. Cette croissance a cependant été inférieure à celle du secteur (46%) ce qui a entrainé une baisse de la part de marché de Tunisie Leasing en termes d'approbations à 20,8% (contre 22,7% en 2009).
Durant la même année, les mises en force se sont élevées à 294,4 millions DT en progression de 34,25% par rapport à la même période de 2009 contre une progression du secteur de 43,8%. La part de marché de Tunisie Leasing a baissé à 20,3%.
Les encours de leasing se sont élevés à 460,7 millions DT en progression de 22,4% par rapport au 31/12/2009. Ainsi la part de marché de la société en termes d'encours enregistre une légère baisse (22,2% contre 24.2% au 31/12/2009).

Les créances et leur couverture par des provisions ont évolué comme suit :

En Dinars	2008	2009	2010
Créances courantes (classe 0 et 1)	**315 940 888**	**362 922 497**	**445 158 685**
Créances classées	**24 495 329**	**23 480 225**	**29 925 366**
Avances et acomptes reçus	***(3 045 810)***	***(3 705 924)***	***(3 282 390)***
Produits à recevoir	***31 181***	***25 385***	***36 443***
Total net des créances	**337 421 588**	**382 722 183**	**471 838 104**
Provisions et Agios réservés	**21 501 271**	**20 651 810**	**23 195 960**
- *Provisions affectées*	*19 595 822*	*18 942 191*	*21 393 331*
- *Marges réservées*	*1 905 449*	*1 709 619*	*1 802 629*
Provisions non affectées	**419 267**	**419 267**	**0**
Ratio des créances classées	**7,19%**	**6,08%**	**6,30%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	**87,77%**	**87,95%**	**77,51%**

1 : Compte non tenu des provisions non affectées

Tunisie Leasing continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. A cet effet, elle a entrepris de constituer des bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. En 2010, le taux de couverture des créances classées par les provisions s'est établi à 77,51% (contre 87,95% en 2009) et le taux de créances classées était de 6.3% contre 6.08% en 2009.

Le montant des approbations au 30/06/2011 s'est élevé à 143,6 millions DT contre 226,4 millions DT au 30/06/2010, soit une diminution de 37%.

La société a également enregistré une baisse de 30% de ses mises en force qui se sont élevées à 104,6 millions DT au 30/06/2011 contre 148,5 millions DT au 30/06/2010.

Quant aux encours financiers, ils se sont élevés à 460,7 millions DT au 30/06/2011, contre 423,9 millions DT au 30/06/2010, soit une augmentation de 9%.

Le montant des approbations au 30/09/2011 s'est élevé à 213,4 millions DT contre 299,8 millions DT au 30/09/2010, enregistrant une diminution de 28,8%.

La société a aussi enregistré une baisse de 28,1% de ses mises en force qui se sont élevées à 157 millions DT au 30/09/2011, contre 218,4 millions DT au 30/09/2010.

Quant aux encours financiers, la société a enregistré une augmentation de 6,4% de ses encours financiers qui se sont élevés à 467,2 millions DT au 30/09/2011, contre 439,2 millions DT au 30/09/2010, soit une légère augmentation de 6,4%.

En date du 21 novembre 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme et à court terme attribuées le 10 août 2011 à Tunisie Leasing (TL) à BBB+(tun) et F2 (tun) respectivement ; l'agence a retiré ses notes de sa liste de surveillance négative. La perspective de la note nationale à long terme est stable.
Les notes s'établissent alors comme suit :

- Note nationale à long terme : confirmée à BBB+ (tun) ; perspective stable ; surveillance négative levée.
- Note nationale à court terme : confirmée à F2 (tun) ; surveillance négative levée.
- Note nationale de dette senior à long terme : confirmée à BBB+ (tun) ; surveillance négative levée.
- Note nationale de dette subordonnée : confirmée à BBB- (tun) ; surveillance négative levée.

Présentation résumée de la SIMT

La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1999 avec pour object principal la construction du siège du Groupe de Tunisie Leasing.

La société a été agréée pour l'exercice de l'activité de promoteur immobilier, conformément aux dispositions de la loi n°90-17 de 26 février 1990, portant refonte de la législation relative à la promotion immobilière.

Son capital social s'élève actuellement à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenues en quasi-totalité par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

L'évolution récente de l'activité de la société SIMT se présente comme suit :

	31/12/2010	*30/06/2011*	*30/09/2011*
Revenus	775 037	160 263	245 013
Coût des ventes	419 471	0	0
Dotation aux amortissements et aux provisions	266 717	133 527	200 279
Autres charges d'exploitation	57 358	28 605	31 298
Résultat d'exploitation	31 491	-1 869	9 812

Aux termes des articles 21 et 22 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, l'établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise, autre que celles exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, une opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, Tunisie Factoring ne peut posséder d'actions de Tunisie Leasing, dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital.

De ce fait, il a été envisagé de faire racheter par Tunisie Leasing le reliquat des actions formant le capital de la SIMT. Cette opération va permettre aussi d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Flash : FUSION ABSORPTION DE LA SIMT PAR TUNISIE LEASING

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

Liens en capital préexistants entre les sociétés concernées[1]

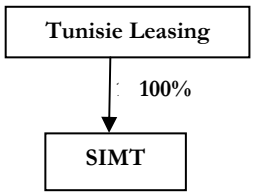

Motifs et buts de l'opération

L'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et au terme des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.
Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, Tunisie Factoring ne peut posséder d'actions de Tunisie Leasing, dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de Tunisie Factoring le reliquat des actions formant le capital de la SIMT afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de Tunisie Leasing tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la SIMT et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.
Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la SIMT a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de Tunisie Leasing l'unique actionnaire de la SIMT.

Date d'arrêté des comptes utilisés pour la réalisation de la fusion

Chacune des sociétés « Tunisie Leasing » et « SIMT » a établi des états financiers à la date du 31 décembre 2010, date convenue pour établir les conditions de l'opération de fusion projetée.

Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la SIMT, seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la SIMT depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société Tunisie Leasing.

[1] Pourcentage déterminé après le rachat par Tunisie Leasing des 7688 titres SIMT détenus par Tunisie Factoring et des 6 titres détenus par d'autres actionnaires, et ce, en date du 26 mai 2011

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la SIMT, société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société Tunisie Leasing, société absorbante.

Travaux d'évaluation des sociétés objets de la fusion

Tunisie Leasing étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000DT.

L'évaluation de la SIMT a été effectuée en date du 20 avril 2011 par DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et a aboutit au résultat suivant :

Méthode	Valeur de l'action	Valeur totale
Actif net comptable corrigé	129,780 DT	5.320.975 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT	2.306.367 DT

Les valeurs retenues

Le prix retenu de Tunisie Leasing est de **34,724 DT**.
Le prix retenu de SIMT est de **129,780 DT**.

La parité d'échange :[2]

Le rapport d'échange des titres est fixé, d'un commun accord entre les parties, à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Augmentation de capital de Tunisie Leasing et émission de nouvelles actions

L'apport net de la SIMT à Tunisie Leasing s'élevant à la somme de 5.320.975 DT[3] et le montant de la participation de TL au capital de la SIMT étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion qui sera inscrite au bilan de Tunisie Leasing dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle va pouvoir renoncer à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion ne va pas engendrer une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

---

[2] Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

1-La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions TL pour 100 actions SIMT) sur la base des valeurs retenues des actions TL (34,724 DT l'action) et SIMT (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions SIMT (5.320.980 DT = 129,780 DT * 41.000 actions) et celle des actions TL correspondantes (5.324.578,160 DT = 34,724 DT * (374/100)* 41.000 actions).

2-La société SIMT étant détenue à 100% par Tunisie Leasing, la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent prospectus simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

[3] Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du prospectus

Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing

Ahmed ABDELKEFI

Le Directeur Général de Tunisie Leasing

Fethi MESTIRI

Le Président Directeur Général de la SIMT

Mohamed BOURAOUI

1.2. Attestation des responsables du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les évaluations des sociétés fusionnantes ainsi que les perspectives de la société absorbante dans le cadre de l'opération de fusion. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing

Ahmed ABDELKEFI

Le Directeur Général de Tunisie Leasing

Fethi MESTIRI

Le Président Directeur Général de la SIMT

Mohamed BOURAOUI

1.3. Responsables du contrôle des comptes

1.3.1. Responsables du contrôle des comptes de Tunisie Leasing

- **Etats financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2008**

- AMC ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI –adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2009 et 2010

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires de Tunisie Leasing au 30/06/2011

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2009 et 2010 :

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires consolidés de Tunisie Leasing au 30/06/2011 :

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

Opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2008
Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Noureddine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2009
Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S

LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2010
Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.
Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Opinion sur les états financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30/06/2011
Les états financiers intermédiaires individuels relatifs à l'exercice clos le 30/06/2011, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante : « Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2009
Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2010
Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers intermédiaires consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 30/06/2011
Les états financiers intermédiaires consolidés relatifs à l'exercice clos le 30/06/2011, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante : « Les comptes au 30 juin 2011 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 157KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.
Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la

représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. ».

1.3.2. Responsable du contrôle des comptes de la SIMT :

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.

- **Opinion sur les Etats Financiers de la SIMT arrêtés au 31/12/2008**
  Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL, selon les normes applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

- **Opinion sur les Etats Financiers de la SIMT arrêtés au 31/12/2009**

  Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL, selon les normes applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

- **Opinion sur les Etats Financiers de la SIMT arrêtés au 31/12/2010**

  Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL, selon les normes applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET FINOR

Fayçal DERBEL

CABINET M.S LOUZIR

Mohamed LOUZIR

CABINET MS LOUZIR
Immeuble SOLARIS 4ème Etage Appt
Tél : 71 952 433 - 71 952 480
Fax : 71 952 437

TUNIS

1.4. Attestation de l'évaluateur

« L'évaluation que nous avons effectuée sur la base de nos travaux de due diligence et des informations qui nous ont été communiquées par la Direction Générale de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), constitue une base raisonnable pour la détermination de la valeur de l'action SIMT dans le cadre de l'opération de fusion envisagée.

L'évaluation de la société absorbée SIMT a été faite sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010. Nos travaux ont fait ressortir une estimation de l'actif net à 5.320.974 DT après prise en compte de l'impact fiscal de l'opération de fusion projetée, soit une valeur de l'action SIMT de 129,780 DT[4]. »

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble SKADI - Tour CD, Bur. 7 et 8
1082 El Menzah 4 - ARIANA
Tél: 71 755 085 - Fax: 71 753 062

1.5. Avis du commissaire aux apports :

Tunisie Leasing étant détentrice de la totalité des actions de la SIMT, la fusion absorption envisagée de la SIMT par Tunisie Leasing est dispensée, en vertu de l'article 424 du code des sociétés commerciales, de l'obligation de faire appel à un commissaire aux apports.

1.6. Avis des commissaires aux comptes sur l'opération de fusion :

Tunisie Leasing étant détentrice de la totalité des actions de la SIMT, les commissaires aux comptes desdites sociétés sont, en vertu de l'article 424 du code des sociétés commerciales, dispensés de l'obligation d'établir un rapport sur la fusion absorption envisagée de la SIMT par Tunisie Leasing.

---

[4] Tunisie Leasing étant cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, la valeur de l'action Tunisie Leasing retenue dans le projet de fusion a été déterminée sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT. Sur cette base, une parité d'échange a été déterminée et énoncée au niveau du projet de fusion.
A ce niveau, il convient de signaler les 2 remarques suivantes :
*1-*La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions TL pour 100 actions SIMT) sur la base des valeurs retenues des actions TL (34,724 DT l'action) et SIMT (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions SIMT (5.320.980 DT = 129,780 DT * 41.000 actions) et celle des actions TL correspondantes (5.324.578,160 DT = 34,724 DT * (374/100)* 41.000 actions).
*2-*La société SIMT étant détenue à 100% par Tunisie Leasing, la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange est par conséquent présentée dans le présent prospectus (sous-titre 2.4 page 22) simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

1.7. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus».

TUNISIE VALEURS

Le DIRECTEUR GENERAL

Fadhel ABDELKEFI

1.8. Responsable de l'information :

Monsieur Mondher ZID

Directeur financier à Tunisie Leasing

Tel : 70 132 000 -Fax : 71 236 625

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70 132 000 - Fax : 71 232 020

Conseil du Marché Financier
Visa n° : 07 65 du 19 JAN. 2012
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Mohamed Fehri EL KOBBI

TUNIS

Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES

2.1. Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2.1.1. Liens en capital préexistants entre les sociétés concernées[5]

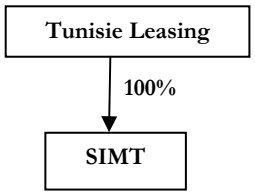

2.1.1.1. Administrateurs communs entre Tunisie Leasing et sa filiale

Deux administrateurs de la SIMT sont également membres du Conseil d'administration de Tunisie Leasing, à savoir :

- Monsieur Mohamed BOURAOUI : Président Directeur Général de la SIMT et membre du conseil d'administration de Tunisie Leasing.
- Monsieur Fethi MESTIRI : Membre du conseil d'administration de la SIMT et de Tunisie Leasing et Directeur Général de Tunisie Leasing.

2.1.1.2. Les cautions et les accords financiers ou commerciaux entre Tunisie Leasing et sa filiale

Caution sur un contrat de prêt à moyen terme

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt (en principal) au 31/12/2010 s'élève à 206 KDT.

Avance en compte courant

Les conseils d'administration de la SIMT réuni le 14 avril 2006 et de Tunisie Leasing réuni le 3 avril 2006 ont autorisé les avances en compte courant consenties à hauteur de 1.500.000 DT par Tunisie Leasing au profit de SIMT et rémunérées au taux de 8% l'an. A la clôture de l'exercice 2010, l'encours de ces avances s'élève à 1.763.239 DT.

Contrat de construction

En tant que promoteur immobilier, la SIMT a réalisé un projet de construction d'un immeuble pour le compte de Tunisie Leasing.

Ce projet a fait l'objet d'une convention conclue en 2007 entre les sociétés SIMT, Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group et en vertu de laquelle la SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'A.F.H, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opérations de crédit-bail à réaliser avec les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group ».

[5] Pourcentage déterminé après le rachat par Tunisie Leasing des 7 688 titres SIMT détenus par Tunisie Factoring et des 6 titres détenus par d'autres actionnaires, et ce, en date du 26 mai 2011

La cession a eu lieu en décembre 2009 au prix de 4.750.000 DT et a été établie sur la base du prix coûtant arrêté à 4.615.488 DT, augmenté de la charge du financement du terrain jusqu'à la date de signature de la convention sus-indiquée ainsi que d'un montant de 2.000 DT hors taxes par mois pour peines et soins de la SIMT durant la période de construction de l'immeuble, tel que prévu par ladite convention.
Par ailleurs, les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » se sont engagés de supporter tout dépassement entre le montant convenu au niveau de l'acte de cession et l'immeuble et le montant enregistré après le règlement de l'ensemble des travaux.
A ce titre, le montant des travaux facturé aux 2 sociétés en 2010 s'est élevé à 419.471 DT augmenté des charges d'intérêt et de la rémunération pour peines et soins pour des montants respectifs de 26.682 DT et 8.000 DT.

Contrat de location

En octobre 2003, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT (la propriétaire) donne en location à Tunisie Leasing une partie du rez de chaussée (121m²), le 1er étage et le 2ème étage (487m² chacun) de l'immeuble abritant le siège social situé au centre urbain nord, avenue Hédi Karray.
En février 2011, il a été ajouté à cette superficie, à compter du 1er janvier 2010, le 4ème étage dudit immeuble (65m²) ainsi qu'une partie de (92m²) à compter du 1er juin 2010.
Le loyer afférant aux 5 premiers mois de l'année 2010 est de 66.560,316 DT fixé sur la base d'un loyer annuel de 159.744,760 DT hors taxes.
A compter du 1er juin 2010, le loyer relatif à la durée restante de l'année 2010 (7 mois) est de 100.574,933 DT d'où un loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 de 167.135 DT.
Le loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 s'élève à 171.535,408 DT hors taxes (dont 4.400 DT au titre d'un bureau mis temporairement à la disposition de Tunisie Leasing par la SIMT).

Par ailleurs, en mars 2006, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT donne en location à Tunisie Leasing un dépôt d'une superficie de 5030m² situé à la zone industrielle de Ben Arous.
A la signature du contrat, le loyer annuel a été fixé à 27.000 DT hors taxes payable semestriellement, augmenté de manière cumulative chaque année de 5%.
Le loyer annuel au titre de 2010 relatif audit dépôt s'élève à 33.229 DT.

2.1.2. Motifs et buts de l'opération

L'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et au terme des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.
Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, Tunisie Factoring ne peut posséder d'actions de Tunisie Leasing, dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de Tunisie Factoring le reliquat des actions formant le capital de la SIMT afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de Tunisie Leasing tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la SIMT et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.
Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la SIMT a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de Tunisie Leasing l'unique actionnaire de la SIMT.

2.2. Aspects juridiques et fiscaux de la fusion

2.2.1. L'opération elle-même

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2.2.1.1. Date d'approbation du principe de fusion

Les conseils d'administration de Tunisie Leasing et de la SIMT réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) par Tunisie Leasing.

2.2.1.2. Date d'arrêté des comptes utilisés pour la réalisation de la fusion

Chacune des sociétés « Tunisie Leasing » et « SIMT » a établi des états financiers à la date du 31 décembre 2010, date convenue pour établir les conditions de l'opération de fusion projetée.

2.2.1.3 Date de rétroactivité de la fusion

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la SIMT, seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la SIMT depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société Tunisie Leasing.

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la SIMT, société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société Tunisie Leasing, société absorbante.

2.2.1.4. Date de réunion des conseils d'administration ayant approuvé l'opération

L'opération de fusion a été approuvée par les conseils d'administration, réunis le 19 avril 2011 pour chacune des sociétés Tunisie Leasing et SIMT.

2.2.1.5. Régime fiscal de l'opération

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Leasing qui va décider l'opération de fusion. Entre ces deux dates, on définit la période intercalaire pendant laquelle la société absorbée a poursuivi ses activités et a dégagé des résultats.

Par souci de simplicité, il peut être envisagé de retenir le principe de la rétroactivité selon lequel la fusion prend effet à partir de la date de clôture des états financiers objet des travaux d'évaluation, soit le 01 janvier 2011. Le résultat de la période de rétroactivité est imputable à la société absorbante (Tunisie Leasing) qui prendra en charge à compter du 1er janvier 2011 et acquittera aux époques d'exigibilité, tout impôt, taxe et toute charge fiscale grevant les biens apportés.

a) En matière de droit d'enregistrement

La fusion sera soumise à un droit d'enregistrement fixe de 100 DT en plus d'un droit de 1% sur les immeubles immatriculés à la Conservation de la Propriété Foncière.

b) En matière d'impôt sur les sociétés

Les plus values de fusion sur les éléments d'actifs ne faisant pas l'objet de l'exploitation[6] ne sont pas imposables au niveau de la société absorbée. Elles sont réintégrées au bénéfice imposable de l'absorbante à hauteur de 50 % et à raison de un cinquième par année.

[6] Il s'agit des éléments d'actif autres que les stocks et les immeubles destinés à la vente.

Le crédit d'impôt sur les sociétés n'est pas transférable au niveau de la société absorbante. De même, les provisions ne sont pas réintégrées au niveau de la société absorbée et sont transférées au niveau de l'absorbante tant qu'elles n'ont pas perdu leur objet.
Les reports déficitaires sont transférables au niveau de la société absorbante.

Calcul de l'impôt sur les plus values d'apport :

Plus value d'apport	2.883.710 DT
<Cumuls des amortissements différés>	<1.234.839 DT>
Plus value imposable	1.646.871 DT
Passifs d'impôt : 1.646.871 * 30% *50% =	247.030 DT

c) En matière de TVA

Dans le cadre d'une opération de fusion, la TVA ou le reliquat de TVA réglée au titre des biens et valeurs ouvrant droit à déduction est transférable au niveau de la société absorbante

2.2.2. Contrôle de l'opération

2.2.2.1. Dates des assemblées générales appelées à approuver l'opération :

Les assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver l'opération de fusion absorption seront tenues comme suit :

- Le 22 mars 2012 : date prévisionnelle de la tenue de l'AGE de Tunisie Leasing en vue de décider la fusion par absorption de la SIMT
- Le 22 mars 2012 : date prévisionnelle de la tenue de l'AGE de la SIMT en vue de d'apporter, au titre de la fusion, à la société Tunisie Leasing la totalité de son patrimoine, moyennant la prise en charge par la société absorbante l'intégralité du passif de la société SIMT ainsi que les frais entraînés par la dissolution de celle-ci.

2.2.2.2. Commissaires chargés des apports et de la fusion

Conformément à l'article 424 du Code des Sociétés Commerciales, lorsque la société absorbante est détentrice de la totalité des actions ou parts sociales de la société absorbée, il y a dispense d'établir les rapports des commissaires aux comptes et du commissaire aux apports.

2.2.3. Conditions particulières de la fusion

Passifs :

La société Tunisie Leasing prendra en charge tout le passif grevant les biens apportés et exercera à cet effet, toutes les obligations de remboursements et d'acquit ainsi que les droits de division, de discussions, de délégations, de compensation et autres.

Personnel :

La société Tunisie Leasing s'engage à exécuter tout contrat de travail et d'emploi conformément à la législation en vigueur et de tous les accords professionnels et interprofessionnels.

Subrogation :

La société Tunisie Leasing sera subrogée dans tous les droits, actions, privilèges, chèques et autres droits réels de toute nature, détenus par la « SIMT », contre tout débiteur, cautions, avaliste, ou autre ayant cause, ainsi que dans toutes les instances, actions et procédures quelconques engagées par ou contre la « SIMT ».

Elle aura notamment qualité pour consentir tout acquit, mainlevée, désistement, radiation avec ou sans constatation de paiement, de toute obligation quelconque et de tout droit réel ou personnel y attaché profitant à la « SIMT » au titre des opérations et activités commerciales.

Notifications :

Les notifications des présentes conditions seront effectuées à tous les créanciers, débiteurs, sociétés et autres ainsi qu'à toute administration dont notamment l'administration fiscale.

Les frais y découlant sont à la charge de la société Tunisie Leasing.

2.3. Evaluation des sociétés

L'évaluation de la société SIMT a été effectuée par la société DELTA CONSULT, société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.

L'évaluation de Tunisie Leasing retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action Tunisie Leasing.

2.3.1. Evaluation de la société absorbante : Tunisie Leasing

Tunisie Leasing étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

Date	Cours de TL
1/12/10	35,000
2/12/10	35,000
3/12/10	34,710
8/12/10	35,400
9/12/10	35,000
10/12/10	34,990
13/12/10	34,110
14/12/10	34,030
15/12/10	34,700
16/12/10	34,600
17/12/10	34,400
20/12/10	34,500
21/12/10	35,000
22/12/10	35,000
23/12/10	34,470
24/12/10	34,990
27/12/10	34,910
28/12/10	34,600
29/12/10	34,410
30/12/10	34,500
31/12/10	34,890
Moyenne	**34,724**

2.3.2. Evaluation de la société absorbée SIMT

L'évaluation de la SIMT a été effectuée par DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

2.3.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la SIMT a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

2.3.2.1.1. Méthode de l'actif net comptable corrigé

Selon cette méthode, la valeur de l'entreprise est égale à la valeur réelle de son actif net, en l'occurrence, la valeur qu'elle aurait si l'ensemble de ses actifs et ses dettes existants et latents était valorisé à la valeur réelle (nette de la fiscalité latente, des retraitements effectués).
C'est la méthode la plus classique qui détermine la valeur de la société à partir de la valeur comptable de ses capitaux propres.

L'utilisation de cette approche aboutit à la détermination du montant du capital qu'il serait actuellement nécessaire d'investir pour reconstituer le patrimoine utilisé par l'entreprise dans l'état où il se trouve, d'où la nécessité d'évaluer les éléments d'actifs et de passifs de la société à leur valeur actuelle.
Cette approche patrimoniale, ne tient pas compte de plusieurs éléments pourtant fort importants. En effet, cette méthode est considérée comme une technique de première approche et d'un concept théorique simple présentant plusieurs limites dont notamment :

- La déconnexion de la rentabilité : cette approche n'intègre pas la capacité bénéficiaire lors de la détermination de la valeur de la société ;
- Le traitement subjectif des éléments incorporels : la valorisation des éléments incorporels reste peu suffisante dans le cas où la valeur ainsi déterminée n'intègre pas les éléments fondamentaux liés à l'activité même de la société et à ses performances.

2.3.2.1.2. Méthode des Discounted Cash Flow (DCF)

La méthode DCF (de l'expression anglaise « Discounted Cash Flows ») est l'une des méthodes intrinsèques d'évaluation d'actifs d'exploitation d'une société. Le principe sous-jacent est que la valeur d'un actif est déterminée par sa capacité à générer des flux de trésorerie (« Cash flows ») positifs.

Les cash flows prévisionnels sont actualisés au coût du capital (actions +/- dettes) pour établir une valeur actuelle nette des flux. La valeur obtenue correspond à la valeur des fonds propres si les flux actualisés sont les flux disponibles aux actionnaires et elle correspond à la valeur d'entreprise si les flux actualisés sont les flux disponibles aux titulaires des titres de dettes et aux actionnaires.

La valeur de l'entreprise s'obtient par l'actualisation des cash flows nets prévisionnels sur l'horizon d'évaluation et la valeur résiduelle.

$$V = \sum_{k=1}^{N} \left(\frac{CF^k}{(1+t)^k} \right) + VR - D$$ avec k : de 1 à n

Où :

« CF^k » est le cash-flow libre de l'année k ;

« t » est le taux d'actualisation ;

« VR » est la valeur résiduelle actualisée ;

« D » est la dette nette, soit le total des dettes diminué de la trésorerie positive

L'intérêt de cette méthode est de traduire concrètement en termes chiffrés les différentes hypothèses et prévisions, souvent implicites, des acheteurs et des vendeurs. Par ailleurs, elle permet de garder une grande sérénité face à des périodes d'euphorie, de surévaluation boursières et de fascination des multiples élevés. Elle ramène, en effet, à la réalité des performances économiques de l'entreprise.

a) Calcul des Cash flows nets

Les cash flows nets correspondent aux flux dégagés par l'exploitation, déduction faite des montants nécessaires pour maintenir les conditions d'exercice normal de l'activité.

Le point de départ du calcul des cash flows nets est le résultat d'exploitation prévisionnel. Les prévisions ont en général un horizon de 5 à 8 années, pour refléter l'évolution et la croissance des opérations de la société. Vers la fin de cette période (période dite « explicite »), les résultats s'approchent d'une valeur dite « normative », qui est soutenable sur le long terme.

b) Valeur Résiduelle

La valeur résiduelle correspond à la valeur de la société au terme de l'horizon explicite. Cette valeur est déterminée par référence à la valeur implicite issue d'un flux normatif qui suppose la répétition des flux générés par l'exploitation sur un certain nombre d'années prévisibles.

Ces flux normatifs, affectés d'un taux de croissance, sont actualisés jusqu'à la fin de la période explicite en utilisant le coût moyen pondéré du capital. Le résultat est à son tour actualisé jusqu'à la date d'effet de l'évaluation.

c) Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation choisi est le coût moyen pondéré du capital (CMPC) dont la formule est la suivante:

$$CMPC = Ke \times \frac{E}{V} + Kd \times \frac{D}{V}(1 - T)$$

Où :

E : Montant des fonds propres;

D : Montant de la dette;

V : Capitaux permanents, soit E + D;

Ke : coût des fonds propres = Rf + β x Rp;

Kd : coût de la dette;

T : taux d'impôt sur les sociétés ;

Rf : Taux interpolé des BTA 15 ans (mai 2022) ;

Rp : Prime de risque du marché actions ;

β_0 : Béta économique ;

β : Béta endetté avec $\beta = \beta_0 + (1-t) \times D/E$.

Le tableau suivant illustre les valeurs retenues pour la détermination du coût du capital :

Composantes du coût du capital	
Rf : Taux interpolé des BTA 15 ans (mai 2022) : Courbe des taux du 31 mars 2011	5,965%
Rp :	6%
Béta sans dettes	1
Taux d'impôt	30%
Taux moyen mensuel du marché monétaire du mois de mars 2011	4,56%

Ainsi, le coût moyen pondéré du capital est déterminé comme suit :

Fonds propres	2 684 295
Dettes financières nettes	205 740
Compte courant Tunisie Leasing	1 763 239
Total des dettes	**1 968 979**
Total des capitaux permanents	**4 653 274**
Taux d'impôt	30%
Rf (BTA 15 ans, mai 2022)	5,965%
Rp (prime de risque)	6,00%
β_0	1
β	1,51
TMM (mars 2011)	4,56%
Taux d'intérêt CCA	8,00%
Marge d'intérêt	1,5%
Coût de la dette avant impôt	6,06%
Coût des fonds propres	15,05%
Coût des dettes kp	7,8%
Coût moyen pondéré du capital	**10,99%**

2.3.3. Mise en application des méthodes retenues

S'il est vrai que les conclusions des travaux d'évaluation sont présentées selon les deux méthodes, il n'en demeure pas moins vrai que la valeur de l'action à retenir ne doit pas résulter de la moyenne arithmétique des deux valeurs mais doit plutôt correspondre à celle déterminée selon la méthode de l'actif net comptable corrigé.

Cette valeur cadre mieux avec le contexte de l'opération qui a suscité cette évaluation et qui ne vise pas la recherche d'avantages à travers les performances futures.
Le résultat déterminé selon la deuxième méthode est présenté à titre indicatif pour mettre en relief les limites des performances attendues de la société et ce, dans le contexte actuel d'exploitation.

2.3.3.1. Evaluation de l'actif net comptable corrigé

Pour la détermination de l'actif net comptable corrigé, DELTA CONSULT s'est basée sur les états financiers certifiés arrêtés au 31 décembre 2010. L'évaluateur n'a pas audité ces états financiers, toutefois, il a procédé à une revue limitée en vue de déterminer les risques de dépréciation éventuelle des actifs et d'estimer les provisions nécessaires à constituer. Cette phase n'a pas dégagé d'éléments susceptibles d'impacter la situation nette de la société.

Les actifs susceptibles d'avoir une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable ont été ajustés afin d'estimer l'actif net comptable corrigé.

a) Désignation et évaluation de l'actif apporté

Pour la détermination de la valeur du patrimoine immobilier, l'évaluateur a retenu des valeurs moyennes en se basant sur les rapports établis par deux experts immobiliers :

- Le premier expert est Monsieur Mohamed GHARBI, expert auprès des tribunaux, désigné par la société « SIMT ».

- Le deuxième expert est « Monsieur Moheddine DJERAD » expert en évaluation de garantie, désigné par la société « Tunisie Leasing » dont le rapport est daté du 5 février 2010.

Ainsi, le patrimoine de la SIMT comprend, sans que leur énonciation puisse être limitative, les éléments dont la désignation suit, pour leur valeur ci-après indiquée, estimée à la date du 31 décembre 2010[7].

- Un bien immeuble constitué d'un terrain d'une superficie approximative de 1.398 m² constitué du lot n° B 8 à distraire du Titre Foncier n° 67.491 Tunis après lotissement, situé au Centre Urbain Nord de Tunis en face de l'ambassade de Qatar, acquis auprès de l'Agence Foncière de l'Habitat suivant acte sous seing privé en date de 21 juillet 2000, enregistré à la recette des finances, Avenue de la Liberté – Tunis, le 16 août 2000 (vol 36, Case 60) évalué à : **1.239.750 DT**

- Des constructions édifiées sur ce terrain couvrant une superficie totale d'environ 3.485 m2, ainsi que les agencements, aménagements et installations y afférents, le tout évalué à **4.028.950 DT**.

- Divers équipements (Mobilier et matériel de cuisine, petit matériel d'exploitation et Mobilier et matériel de bureau) n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation indépendante ont été maintenus pour leurs valeurs comptables nettes, soit **45.259 DT**[8]

- Un bien immeuble constitué d'un terrain d'une superficie de 5.035 m² situé à la zone industrielle de Ben Arous en bordure de la rue de l'énergie, dénommé Faisant objet du Titre Foncier n° 27.448 Ben Arous, acquis en vertu d'un acte sous seing privé en date de 10 mars 2003, enregistré à la Recette Municipale de Ben Arous le 4 avril 2003 (Quittance MO07257, Enregistrement 03100789), évalué à **957.570 DT**.

- Des constructions édifiées sur ce terrain couvrant une superficie hors oeuvre d'environ 591 m², ainsi que les agencements, aménagements et installations y afférents, le tout évalué à **441.425 DT.**

- Des valeurs réalisables et disponibles s'élevant à la somme de **1.393.105 DT**.

La synthèse des évaluations se présente comme suit :

En DT	**Mr GHARBI**	**Mr DJERAD**	**Moyenne**
Ensemble immobilier, siège Tunisie Leasing	**5.360.400**	**5.177.000**	**5.268.700**
Terrain	1.479.500	1.000.000	1.239.750
Génie civil	3.040.900	3.100.000	3.070.450
Agencements et aménagements	840.0000	1.077.000	958.500
Ensemble immobilier, dépôt	**1.475.990**	**1.322.000**	**1.398.995**
Terrain	904.140	1.011.000	957.570
Construction	571.850	311.000	441.425
Autres éléments (à la valeur comptable nette)			
Divers matériels			45.259
Valeurs réalisables et valeurs disponibles			1.393.105
TOTAL			**8.106.059**

L'évaluation des biens apportés, totalise ainsi, un montant de : 8.106.059 DT.[9]

[8] Ce montant est égal à la valeur comptable nette de ces Divers équipements en date du 31/12/2009. Leur valeur comptable nette au 31/12/2010 étant de 33.685 DT. Par conséquent, la valeur d'apport de ces Divers équipements telle que figurant dans le projet de fusion et dans le rapport d'évaluation est majorée de 11.574 DT.

[9] Pour la détermination de la valeur du patrimoine immobilier, l'évaluateur a retenu des valeurs moyennes en se basant sur les rapports des deux experts immobiliers.

b) Passifs grevant les biens apportés

La totalité du passif de la SIMT existant au 31 décembre 2010 s'établit comme suit :

En DT

Passifs non courants	**452.770**
Emprunt bancaire	205.740
Passifs d'impôts*	247.030
Passifs courants	**2.332.314**
Dettes envers les fournisseurs	263.796
Compte courant Tunisie Leasing	2.052.643
Autres passifs courants	15.875
TOTAL	**2.785.084**

*Après prise en compte des reports déficitaires et de l'impôt au titre de la plus-value de fusion.

c) Actif net apporté

Il en résulte que la valeur de l'actif net à apporter par la SIMT est de 5.320.975 DT correspondant à un prix unitaire de 129,780 DT par action.

En DT

Actif net	**8.106.059**
Total passif	**(2.785.084)**
Actif net apporté	**5.320.975**
Valeur de l'action	**129,780**

2.3.2.2. Evaluation par actualisation des cash flows nets

L'évaluation par la méthode d'actualisation de cash flow est donnée à titre purement indicatif. L'activité de la SIMT en tant que promoteur immobilier s'est limitée à la réalisation de projets destinés aux sociétés Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group. La société n'envisage de réaliser aucun autre projet. Ses revenus futurs seront donc limités aux projets actuels ce qui rend la méthode d'évaluation par le casfh flow futurs peu pertinente.
L'évaluation par la méthode des cash flow a été réalisée par DELTA CONSULT sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et certifiés par le commissaire aux comptes.

Les cash flows nets :
Le cash flow net correspond au résultat d'exploitation net d'impôt, augmenté des dotations aux amortissements et diminué des investissements de remplacement. La variation du besoin en fonds de roulement, a été négligée eu égard au contexte actuel d'exploitation.

Les cash flows nets sont les suivants :

	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Résultat d'exploitation	19 846	31 608	79 434	216 674	249 613
Impôt minimum	(402)	(422)	(443)	(465)	(489)
Résultat d'exploitation net d'impôt	19 444	31 186	78 991	216 209	249 124
Amortissements et résorptions	270 028	271 996	238 421	115 963	98 346
Dépenses d'investissement	(20 000)	(20 000)	(20 000)	(20 000)	(20 000)
Cash flows nets	**269 472**	**283 182**	**297 412**	**312 172**	**327 470**

L'actualisation de ces cash flows nets, fait ressortir une valeur actuelle de 1 090 360 DT.

La valeur résiduelle:
La valeur résiduelle retient les hypothèses d'une réalisation continue de flux normatifs pendant une période prévisible, de croissance et enfin de coût d'actualisation retenues pour les activités à long terme.
Le flux normatif correspond au cash flow net dégagé de l'exploitation prévisionnelle de 2015, fin de la période explicite.
La période d'exploitation prévisible est de 26 ans, correspondant environ à la durée restant à courir pour l'amortissement des constructions de l'ensemble immobilier Tunisie Leasing.

La croissance annuelle retenue est de 4,99%, soit l'augmentation moyenne du cash-flow prévisionnel, pendant la période explicite. Le cash flow net normatif sera de 327.470 DT.

La valeur résiduelle à la fin de l'année 2014 serait de :
327.470 DT x ((1+4,99%)/ (CMPC-4,99%)) x (1-((1+4,99%)/ (1+CMPC))^{21})= 3.946.876 DT
Ce qui correspond à une valeur actuelle de 2.360.956 DT.
La valeur résiduelle revenant aux actionnaires serait égale à la valeur déterminée ci-dessus, augmentée des autres actifs et diminuée des autres passifs et dettes financières, soit 1.216.007DT.

Valeur DCF :
La valeur de la société obtenue par l'application de la méthode DCF s'élève à 2.306.367 DT, composé à concurrence de 47,3% (1.090.360DT) des flux explicites (2011-2015) et pour 52,7% (1.216.007DT) de la valeur résiduelle.
Soit une valeur de 56,253 DT par action.

Les détails des calculs sont présentés dans le tableau suivant :

	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Résultat d'exploitation	19 846	31 608	79 434	216 674	249 613
Impôt minimum	(402)	(422)	(443)	(465)	(489)
Résultat d'exploitation net d'impôt	19 444	31 186	78 991	216 209	249 124
Amortissements et résorptions	270 028	271 996	238 421	115 963	98 346
Dépenses d'investissement	(20 000)	(20 000)	(20 000)	(20 000)	(20 000)
Cash flows nets	**269 472**	**283 182**	**297 412**	**312 172**	**327 470**
Cash flows nets actualisés	**242 792**	**229 883**	**217 531**	**205 720**	**194 435**

Valeur actuelle des flux explicites	1 090 360
Valeur résiduelle (à l'horizon de 26 ans d'activité y compris la période explicite)	2 360 956
Autres actifs	1 393 105
Autres passifs	(2 332 314)
Crédits	(205 740)
Valeur de l'entreprise	**2 306 367**
Capital social	4 100 000
Valeur de l'action	**56,253**

2.3.3. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	**Valeur**
Actif net comptable corrigé	129,780
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253

Le prix retenu de la SIMT est de 129,780DT.

2.4. Détermination de la parité d'échange[10]

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

2.5. Conséquences

2.5.1. Conséquence pour la société absorbante et ses actionnaires

2.5.1.1. Impact de la fusion absorption sur les capitaux propres

L'opération de fusion engendrera une 'prime de fusion'[11] qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de Tunisie Leasing.

L'apport net de la SIMT à Tunisie Leasing s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de TL au capital de la SIMT étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion[12] qui sera inscrite au bilan de Tunisie Leasing dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

	Nombre de titres	**Capital social (en DT)**	**Boni de fusion[12]**
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

[10] Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

1-La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions TL pour 100 actions SIMT) sur la base des valeurs retenues des actions TL (34,724 DT l'action) et SIMT (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions SIMT (5.320.980 DT = 129,780 DT * 41.000 actions) et celle des actions TL correspondantes (5.324.578,160 DT = 34,724 DT * (374/100)* 41.000 actions).

2-La société SIMT étant détenue à 100% par Tunisie Leasing, la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent prospectus simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

[11] Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

2.5.1.2. Organigramme après opération de fusion

Il n'y a aucun changement dans l'organigramme de Tunisie Leasing suite à l'opération de fusion.

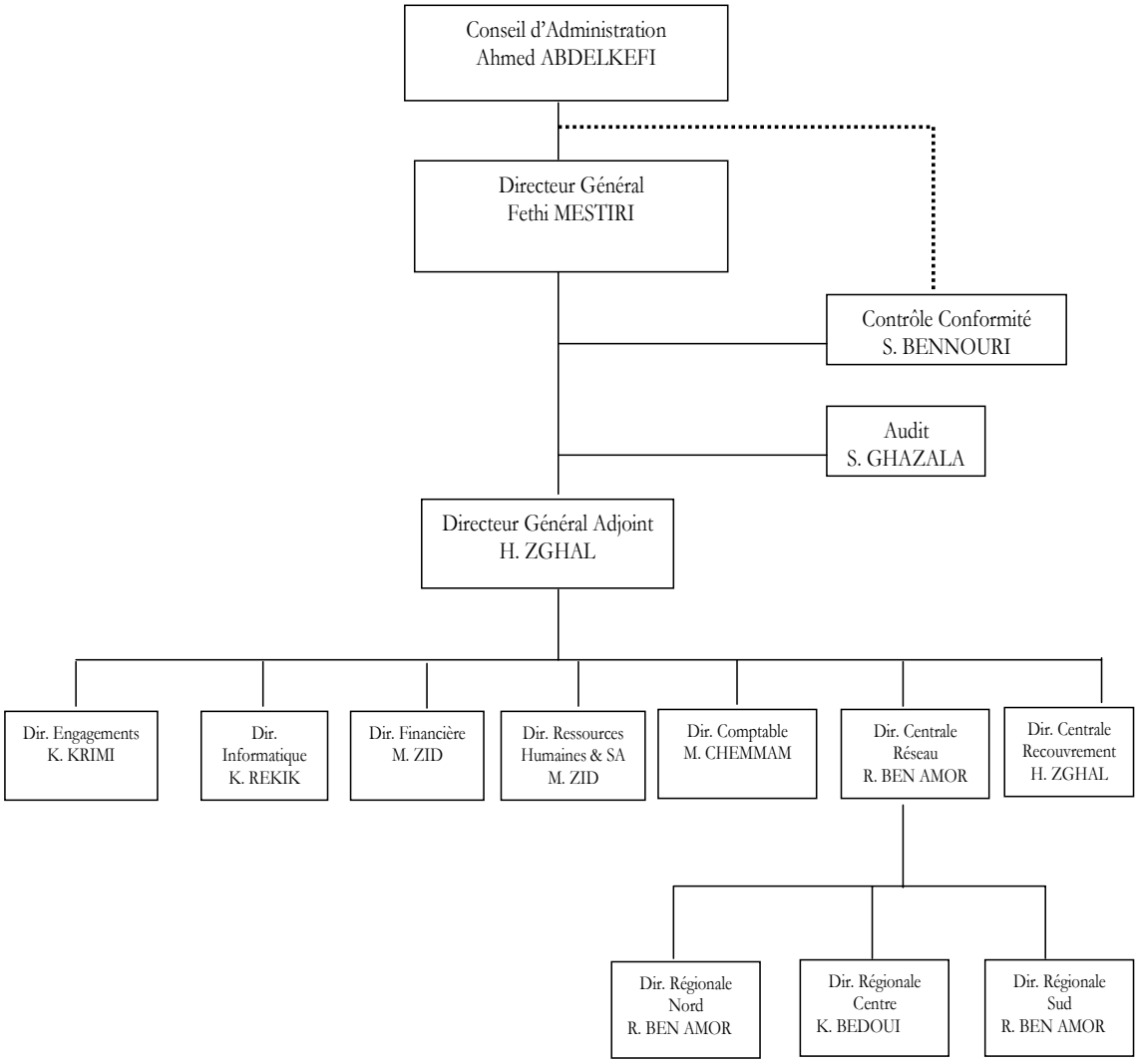

2.5.1.3. Changement envisagé dans la composition des organes d'administration et de direction

Pas de changement

2.6. Comptabilisation de la fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing

2.6.1. Choix de la méthode de comptabilisation des apports

Les apports de la SIMT (actifs et passifs) sont comptabilisés chez Tunisie Leasing à leurs valeurs réelles. Un passif d'impôt sur les plus values d'apport a été également déterminé et pris en compte chez Tunisie Leasing.

a) Etat des actifs apportés :

	Valeur comptable au 31/12/2010	Valeur d'apport	(+ou-) value
Ensemble immobilier, siège Tunisie Leasing	**2.911.889**	**5.268.700**[12]	**2.356.811**
Terrain	518.674	1.239.750	721.076
Génie civil	1.858.195	3.070.450	1.212.255
Agencements et aménagements	535.020	958.500	423.480
Ensemble immobilier, dépôt	**883.670**	**1.398.995**[13]	**515.325**
Terrain	585.633	957.570	371.937
Construction	298.037	441.425	143.388
Autres éléments (à la valeur comptable nette)			
Divers matériels	33.685	45.259[13]	11.574
Valeurs réalisables et valeurs disponibles	1.393.105	1.393.105	0
TOTAL	**5.222.349**	**8.106.059**	**2.883.710**

L'évaluation des biens apportés totalise ainsi un montant de : 8.106.059 DT.

b) Passifs grevant les biens apportés

	Valeur comptable au 31/12/2010	Valeur d'apport	(+ou-) value
Passifs non courants	**205.740**	**452.770**	**0**
Emprunt bancaire	205.740	205.740	0
Passifs d'impôts	0	247.030	247.030 (*)
Passifs courants	**2.332.314**	**2.332.314**	**0**
Dettes envers les fournisseurs	263.796	263.796	0
Compte courant Tunisie Leasing	2.052.643	2.052.643	0
Autres passifs courants	15.875	15.875	0
TOTAL	**2.538.054**	**2.785.084**	**247.030**

(*)Passif d'i*mpôt découlant des plus values d'apport*

c) Calcul de l'impôt sur les plus values d'apport

Plus value d'apport	2.883.710
-	
Cumuls des amortissements différés	<1.236.839>
Plus value imposable	**1.646.871**
Passifs d'impôt : 1.646.871*30%*50% =	**247.030**

d) Actif net apporté

Il en résulte que la valeur de l'actif net à apporter par la SIMT est de 5.320.975 DT correspondant à un prix unitaire de 129,780 DT par action.

En DT

Apport	**8.106.059**
Total passif	**(2.785.084)**
Actif net apporté	**5.320.975**
Coût des titres SIMT	**(4.330.820)**
Boni de fusion	**990.155**

[12] Pour la détermination de la valeur d'apport du patrimoine immobilier, l'évaluateur a retenu des valeurs moyennes en se basant sur les rapports établis par 2 experts immobiliers (M. Mohamed Gharbi et M. Mohieddine Djerad).

[13] Ce montant est égal à la valeur comptable nette de ces Divers équipements en date du 31/12/2009. Leur valeur comptable nette au 31/12/2010 étant de 33.685 DT. Par conséquent, la valeur d'apport de ces Divers équipements telle que figurant dans le projet de fusion et dans le rapport d'évaluation est majorée de 11.574 DT.

2.6.2. Etats financiers proforma au 31/12/2010

Les principales répercussions de l'opération de fusion sur les états financiers individuels de Tunisie Leasing se résument comme suit :

Au niveau du Bilan

- Réduction du portefeuille investissement d'un montant de 3.330.600 DT, résultant de l'annulation des titres SIMT détenus par TL.
- Accroissement de la valeur des immobilisations corporelles de 6.712.956 DT, correspondant à la valeur d'apport des biens immeubles de la SIMT.
- Evolution des capitaux propres d'un montant de 990.155 DT représentant la prime de fusion[14].

Au niveau de l'Etat de Résultat

- Accroissement des charges d'amortissement d'environ 266.717 DT
- Baisse des charges locatives de 204.764 DT, correspondant au montant facturé à ce titre par la SIMT.
- Réalisation d'un produit locatif de 116.119 DT, afférent aux espaces occupés par les sociétés du groupe.

2.6.2.1. Bilan proforma au 31/12/2010

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990 155 Dt.

Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

[14] Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	**661 063**	**683 698**	**2 204 835**
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		460 663 040	460 663 040	373 005 404
Moins : provisions		(11 674 218)	(11 674 218)	(9 855 050)
	4	448 988 822	448 988 822	363 150 353
Créances de leasing : Impayés		14 606 011	14 606 011	13 571 261
Moins : provisions et produits réservés		(11 825 296)	(11 825 296)	(11 082 967)
	5	2 780 715	2 780 715	2 488 294
Intérêts constatés d'avance		(2 738 861)	(2 738 861)	(2 404 895)
Total des créances sur la clientèle		**449 030 676**	**449 030 676**	**363 233 752**
Portefeuille titres de placement		**-**		**90 399**
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		33 088 131	29 757 531	32 320 880
Moins : provisions		(402 943)	(402 943)	(827 876)
Total Portefeuille d'investissement	6	**32 685 188**	**29 354 588**	**31 493 004**
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		3 306 095	3 306 095	2 496 724
Moins : amortissements		(2 395 045)	(2 395 045)	(2 210 385)
	7	**911 050**	**911 050**	**286 339**
Immobilisations corporelles		5 434 897	12 147 853	5 097 980
Moins : amortissements		(2 619 091)	(2 619 091)	(2 397 982)
	8	**2 815 806**	**9 528 762**	**2 699 998**
Total des valeurs immobilisées		**3 726 857**	**10 439 812**	**2 986 338**
Autres actifs	9	**12 475 115**	**11 526 500**	**6 510 334**
TOTAL DES ACTIFS		**498 578 899**	**501 035 275**	**406 518 663**

	Notes	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	10	905 273	905 273	7 475 557
Emprunts et dettes rattachées	11	370 310 489	370 516 230	269 494 682
Total Emprunts et ressources spéciales		**371 215 762**	**371 421 503**	**276 970 240**
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	12	10 263 989	10 263 989	10 892 523
Fournisseurs et comptes rattachés	13	21 183 647	21 237 684	26 760 587
Provisions pour passifs et charges	14	655 208	655 208	1 432 419
Autres	15	4 187 787	5 394 230	4 125 976
Total des autres Passifs		**36 290 631**	**37 551 112**	**43 211 505**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	34 500 000
Réserves		30 726 843	31 716 997	29 488 507
Résultats reportés		15 170 076	15 292 488	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**80 896 919**	**82 009 485**	**75 796 452**
Résultat de la période		10 175 587	10 053 175	10 540 466
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	**91 072 506**	**92 062 660**	**86 336 918**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**498 578 899**	**501 035 275**	**406 518 663**

2.6.2.2. Etat des engagements hors bilan proforma au 31/12/2010

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2010
(Exprimé en dinars)

	31-déc **2010**	31-déc **Proforma**	31-déc **2009**
PASSIFS EVENTUELS	**16 098 490**	**15 892 750**	**23 018 878**
Cautions, Avals et Autres Garanties Données	16 098 490	15 892 750	23 018 878
ENGAGEMENTS DONNES	**18 135 305**	**18 135 305**	**39 486 250**
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	18 135 305	18 135 305	39 486 250
Engagements sur Titres			
ENGAGEMENTS RECUS	**73 192 960**	**73 192 960**	**62 699 834**
Cautions Reçues	-	-	1 190 000
Garanties Reçues	7 947 565	7 947 565	6 192 737
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	65 245 395	65 245 395	55 317 097
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**7 249 959**	**7 249 959**	**9 547 489**
Engagements sur Titres (*)	7 246 823	7 246 823	9 547 489
Effets escomptés sur la clientèle	3 136	3 136	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

En 2010, Tunisie Leasing a procédé au remboursement de la première échéance d'un montant de 1 207 790 DT.

2.6.2.3. Etat de résultat proforma au 31/12/2010

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2010
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		40 119 035	40 119 035	35 459 909
Variation des produits réservés		(112 553)	(112 553)	151 846
Total du revenu de leasing	17	**40 006 482**	**40 006 482**	**35 611 755**
Autres produits d'exploitation	18	712 046	1 282 318	622 509
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		**40 718 528**	**41 288 800**	**36 234 264**
CHARGES FINANCIERES NETTES	19	(19 649 686)	(19 664 639)	(17 096 879)
PRODUITS DES PLACEMENTS	20	2 243 929	2 246 500	2 020 854
PRODUIT NET		**23 312 771**	**23 870 661**	**21 158 239**
Charges de personnel	21	(5 017 662)	(5 017 662)	(4 497 939)
Autres charges d'exploitation	22	(4 002 904)	(4 274 968)	(3 602 955)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radié	23	(2 029 676)	(2 029 676)	648 403
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	319 933	319 933	(250 918)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(558 900)	(825 617)	(499 261)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	188 310	188 310	(110 807)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**12 211 872**	**12 230 981**	**12 844 763**
Autres gains ordinaires	27	494 845	354 228	361 281
Autres pertes ordinaires	28	(5 680)	(5 684)	(1 663)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**12 701 036**	**12 579 524**	**13 204 381**
Impôt sur les bénéfices	29	(2 525 449)	(2 526 349)	(2 663 915)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**10 175 587**	**10 053 175**	**10 540 466**
Résultat par action	16	**1,454**	**1,436**	**1,744**

2.6.2.4. Etat de flux de Trésorerie proforma au 31/12/2010

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc Proforma	31-déc 2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	281 631 523	281 639 440	245 837 303
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(340 015 400)	(338 497 767)	(242 377 774)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(9 272 888)	(10 575 117)	(7 568 090)
Intérêts payés	33	(19 128 886)	(19 144 030)	(15 994 829)
Impôts et taxes payés	34	(3 369 334)	(3 770 170)	(3 990 466)
Autres flux de trésorerie	35	2 533 160	2 910 265	2 244 140
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**(87 621 825)**	**(87 437 379)**	**(21 849 715)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(1 327 161)	(1 356 322)	(1 117 422)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	66 809	66 809	67 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 855 212)	(4 855 212)	(11 486 336)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	4 087 961	4 087 961	2 205 548
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(2 027 603)**	**(2 056 764)**	**(10 330 690)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	20 000 000
Dividendes et autres distributions	40	(5 437 871)	(5 437 871)	(4 189 336)
Encaissements provenant des emprunts	11	181 624 250	181 624 250	182 154 500
Remboursement d'emprunts	11	(120 610 438)	(120 683 752)	(151 827 392)
Flux liés au financement à court terme	11	39 100 000	39 100 000	(12 500 000)
Avances en comptes courants		-		-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**94 675 941**	**94 602 627**	**33 637 772**
Variation de trésorerie		**5 026 513**	**5 108 484**	**1 457 366**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	(5 270 722)	(5 330 059)	(6 728 090)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(244 209)	(221 575)	(5 270 722)

2.6.2.5. Notes aux Etats financiers proforma arrêtés au 31/12/2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et

- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars, divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Banques	656 356	678 991	2 200 236
- Caisses	4 707	4 707	4 599
Total	**661 063**	**683 698**	**2 204 835**

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Créances de leasing (encours financiers)	454 452 404	454 452 404	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	460 843	460 843	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 749 793	5 749 793	5 664 122
Total brut	460 663 040	460 663 040	373 005 404
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 662 173)	(11 662 173)	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)	(14 243)
Total des provisions	(11 674 218)	(11 674 218)	(9 855 050)
Total net	**448 988 822**	**448 988 822**	**363 150 354**

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2009	**363 150 354**
Additions de la période	
- Investissements	292 740 916
- Relocations	656 855
Retraits de la période	
-Remboursement des créances échues	(194 159 626)
-Remboursement anticipé de créances	(10 210 400)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(870 161)
-Relocations	(499 948)
Provisions de la période	
- Dotations	(4 159 590)
- Reprises	2 340 422
Solde au 31 Décembre 2010	**448 988 822**

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Agriculture	48 404 875	19 703 825
Bâtiments TP	108 325 182	50 182 571
Industrie		
Agro-alimentaire	59 168 190	24 540 871
Chimie	28 086 675	13 293 678
Energie	1 209 197	781 538
Textile	27 654 309	10 463 563
Mines	226 498	211 909
Autres industries	176 897 816	77 339 051
Tourisme		
Hôtellerie	9 595 092	3 728 671
Agences de voyage	15 536 159	3 684 289
Location de voiture	58 106 489	29 038 877
Autres Tourisme	9 181 432	3 725 502
Commerce et service		
Commerce	206 253 075	93 205 393
Transport	95 491 062	43 564 192
Audio-visuel	334 368	162 763
Professions libérales	49 072 717	26 101 093
Autres Services	122 726 235	60 935 254
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Matériel de transport léger	301 824 254	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	66 661 838	35 084 757
Matériel de transport lourd	141 882 972	56 939 773
Matériel BTP	145 134 279	69 868 155
Equipement industriel	125 304 946	46 177 848
Equipement informatique	14 387 599	4 520 688
Autres	91 955 905	38 412 887
Sous total	887 151 793	392 396 709
Immeubles de bureaux	41 355 697	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	87 761 882	44 338 153
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre **2010**	31 décembre **proforma**	31 décembre **2009**
Paiements minimaux sur contrats actifs	508 296 758	508 296 758	411 603 564
A recevoir dans moins d'1an	200 884 856	200 884 856	168 651 896
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	290 934 267	290 934 267	230 016 994
A recevoir dans plus de 5 ans	16 477 635	16 477 635	12 934 674
Produits financiers non acquis	65 245 395	65 245 395	55 317 097
Encours contrats actifs (1)	443 051 363	443 051 363	356 286 467
A recevoir dans moins d'1an	168 850 132	168 850 132	140 866 367
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	259 093 059	259 093 059	203 595 735
A recevoir dans plus de 5 ans	15 108 172	15 108 172	11 824 365
Créances en cours (2)	5 749 793	5 749 793	5 664 122
Créances échues (3)	460 844	460 844	1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	11 401 040	11 401 040	9 481 152
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**460 663 040**	**460 663 040**	**373 005 404**

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
Clients ordinaires			
- Impayés	3 605 657	3 605 657	3 010 419
- Intérêts de retard à facturer	36 443	36 443	25 385
Montant brut	3 642 100	3 642 100	3 035 804
A déduire :			
- Provisions	(478 476)	(478 476)	(260 375)
- Produits réservés (*)	(342 838)	(342 838)	(228 093)
Montant net	2 820 786	2 820 786	2 547 336
Clients litigieux			
- Impayés	10 815 353	10 815 353	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	10 963 911	10 963 911	10 535 457
A déduire :			
- Provisions	(9 252 683)	(9 252 683)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 543 949)	(1 543 949)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	18 721	18 721	2 883
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(58 792)	(58 792)	(61 926)
Solde créances de leasing : Impayés	**2 780 715**	**2 780 715**	**2 488 293**

(*) Dont 142.950 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	**B 1** Actifs nécessitant un suivi particulier	**B 2** Actifs incertains	**B 3** Actifs préoccupants	**B 4** Actifs compromis	
Encours financiers	394 028 016	48 461 984	3 292 817	253 502	14 626 721	460 663 040
Impayés (1)	871 538	1 797 147	514 383	21 385	11 216 558	14 421 010
Avances et acomptes reçus (*)	(2 471 854)	(83 299)	-	-	(727 237)	(3 282 390)
Produits à recevoir	12 911	23 532	-	-	-	36 443
ENCOURS GLOBAL	**392 440 611**	**50 199 364**	**3 807 200**	**274 887**	**25 116 042**	**471 838 103**
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			0,80%	0,06%	5,44%	
			6,30%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	17 854 313	280 992	-	-	-	18 135 305
TOTAL ENGAGEMENTS	**410 294 924**	**50 480 356**	**3 807 200**	**274 887**	**25 116 042**	**489 973 408**
Produits réservés	-	-	83 925	12 254	1 706 450	1 802 629
Provisions affectées sur les impayés	-	-	226 318	14 746	9 490 094	9 731 158
Provisions affectées sur les encours	-	-	38 439	32 873	11 590 862	11 662 173
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	**-**	**-**	**348 682**	**59 873**	**22 787 406**	**23 195 960**
ENGAGEMENTS NETS	**410 294 924**	**50 480 356**	**3 458 518**	**215 014**	**2 328 636**	**466 777 448**
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			**9,16%**	**21,78%**	**88,18%**	
			77,51%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2010 à 6,30% contre 6,08% au 31 Décembre 2009.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2010 à 77,51% contre 87,95% au 31 Décembre 2009.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
Titres de participation	25 587 316	22 256 716	25 764 532
Titres immobilisés	5 206 850	5 206 850	6 531 050
Avances sur acquisition de titres	1 207 790	1 207 790	-
Prêts au personnel	846 334	846 334	825 990
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	216 484	216 484	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 357	23 357	22 457
Montant brut	33 088 131	29 757 531	33 370 879
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	-	-	(1 050 000)
Montant libéré	33 088 131	29 757 531	32 320 879
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(136 288)	(136 288)	(537 875)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(247 179)	(270 524)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	**32 685 188**	**29 354 588**	**31 493 003**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	25 764 532	25 764 532	-
Additions de l'exercice			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000 000	1 000 000	-
- Academie des Banques et Finances "ABF"	100	100	-
- Tunisie LLD	42 876	42 876	-
- Clinique El Amen Beja	250 000	250 000	-
- Clinique El Amen La Marsa S.A	42 000	42 000	-
- Tunisie Factoring	368 403	368 403	
- Amen Santé	117 340	117 340	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	-
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
- Tuninvest Sicar	(1 057 935)	(1 057 935)	-
Diminution des participations suite à la fusion			
- S I M T	(3 330 600)	(3 330 600)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**22 256 716**	**22 256 716**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	6 531 050	5 481 050	1 050 000
Additions de l'exercice			
- Libération du 2ème, 3ème et 4ème quart des actions T.H.C.C	-	1 050 000	(1 050 000)
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(15 900)	(15 900)	-
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	-
- Tunisian Health Care Centers	(1 400 000)	(1 400 000)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**5 206 850**	**5 206 850**	**-**

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	25 000	10,000	250 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970	16 894	1998/2004/2005	28,57%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa	840	100,000	141 540	69 394	2005/2010	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			22 256 716	**136 288**		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 041	100,000	104 100		2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020	204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
*Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
			5 206 850	**247 179**		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXRCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements				Valeur comptable nette
		Dédut de période	Acquisition		Transferts	Cessions	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 485 525	148 765		7 700	-	2 641 990	2 210 385	184 660	-	2 395 045	246 945
Logiciels (en cours)		11 200	664 105		(11 200)	-	664 105	-	-	-	-	664 105
TOTAUX		**2 496 725**	**812 870**		**(3 500)**	-	**3 306 095**	**2 210 385**	**184 660**	-	**2 395 045**	**911 050**

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements				Valeur comptable nette
		Dédut de période	Acquisition	Acquisition fusion	Transferts	Cessions	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	2 197 320	-	-	2 236 071	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	38 692	153 909	3 511 877	1 615 627	-	5 320 105	3 276	86 393	-	89 669	5 230 436
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	459 021	149 900	-	-	93 144	515 777	172 520	94 584	68 864	198 240	317 537
Mobilier de bureau	10%	825 410	38 038	45 259	-	43 447	865 260	564 665	45 822	41 100	569 387	295 873
Matériel informatique	33%	1 327 888	199 880	-	-	-	1 527 768	1 190 214	108 371	-	1 298 585	229 183
Installations générales	10%	596 692	100 043	958 500	-	44 283	1 610 952	436 638	39 070	43 168	432 540	1 178 412
Constructions en cours		1 780 856	24 839	-	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	41 250	-	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		**5 097 980**	**707 859**	**6 712 956**	**(190 068)**	**180 874**	**12 147 853**	**2 397 983**	**374 240**	**153 132**	**2 619 091**	**9 528 762**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Frais d'émission des emprunts	711 986	711 986	629 787
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	18 763	19 227	-
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acompte	914 623	914 623	876 301
- Avances et acomptes au personnel	21 819	21 819	13 120
- Crédit de TVA	6 914 267	7 010 113	2 001 893
- Crédit d'impôt S I M T	-	223 678	-
- Compte courant S I M T	2 052 643	-	1 503 354
- Compte courant Tunisie LLD	16 373	31 095	18 575
- Compte courant MLA	210 253	210 253	133 845
- Compte courant TF	-	37 283	-
- Compte courant Tunisie Valeurs	-	3 923	-
- Compte courant Tunisie Courtage	-	2 976	-
- Compte courant Tuninvest Finance Groupe	-	11 447	-
- GIEFCA	-	34 319	-
- SOGELEC	-	5 507	-
- STUGAN	-	3 477	-
- Notes de débit à établir	-	50 589	-
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	268 387	268 387	270 805
- Produits à recevoir des tiers	546 031	574 904	492 758
- Produits à recevoir sur contrats de portages	381 378	381 378	242 024
- Compte d'attente	390 480	390 480	281 507
- Charges constatées d'avance	608 849	613 782	457 470
- Clients Divers S I M T	-	585 991	-
Total brut	**13 079 027**	**12 130 412**	**6 944 613**
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(79 157)	(71 644)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(208 972)	(208 972)	(30 966)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(239 952)	(239 952)	(255 837)
Total net	**12 475 115**	**11 526 500**	**6 510 334**

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Dédut de période	Addition	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 977 458	429 999	2 407 457	1 347 671	347 800	1 695 471	711 986
TOTAUX		**1 977 458**	**429 999**	**2 407 457**	**1 347 671**	**347 800**	**1 695 471**	**711 986**

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Banques, découverts	905 273	905 273	7 475 557
Total	**905 273**	**905 273**	**7 475 557**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
Emprunts			
- Banques locales	84 687 500	84 893 240	65 577 024
- Banques étrangères	69 487 211	69 487 211	57 583 875
- Emprunts obligataires	149 000 000	149 000 000	119 000 000
- Billets de trésorerie	61 600 000	61 600 000	22 500 000
Total emprunts	364 774 711	364 980 451	264 660 899
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	716 872	716 872	554 114
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	746 186	746 186	611 403
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 072 720	4 072 720	3 668 266
Total dettes rattachées	5 535 778	5 535 778	4 833 783
Total	**370 310 489**	**370 516 230**	**269 494 682**

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	65 577 024	88 000 000	279 054	68 962 838	84 893 240	33 377 473	51 515 767
* AMEN BANK	437 500	-	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	-	2 500 000	3 750 000	1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	2 187 500	-	-	1 250 000	937 500	-	937 500
* AL BARAKA BANK	19 000 000	50 000 000	-	44 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	-	659 024	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* BTE	625 000	-	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	-	1 668 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2008	750 000	-	-	750 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2009	10 000 000	-	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	-	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	-	2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	-	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* AMEN BANK	-	-	279 054	73 314	205 740	127 473	78 267
BANQUES ETRANGERES	57 583 875	28 624 250	-	16 720 914	69 487 211	48 586 881	20 900 330
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	-	650 827	576 436	-	576 436
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	-	680 781	340 379	-	340 379
* Crédit FMO V	6 027 667	-	-	3 013 834	3 013 833	-	3 013 833
* JEXIM BANK	2 110 344	-	-	1 406 895	703 449	-	703 449
* BEI (credit participatif)	374 398	-	-	320 000	54 398	54 398	-
* B.E.I	6 414 333	-	-	1 925 299	4 489 034	3 026 572	1 462 462
* B.E.I	18 154 500	-	-	3 426 831	14 727 669	11 201 712	3 525 957
* B.E.I	-	13 205 500	-	1 258 235	11 947 265	9 390 282	2 556 983
* B.E.I	-	2 884 500	-	276 615	2 607 885	2 046 935	560 950
* B.E.I	-	9 653 500	-	-	9 653 500	7 805 603	1 847 897
* B.E.I	-	2 880 750	-	-	2 880 750	2 330 368	550 382
* PROPARCO	1 349 207	-	-	599 598	749 609	150 011	599 598
* PROPARCO	18 000 000	-	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	2 905 003	-	-	1 161 999	1 743 004	581 000	1 162 004
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**123 160 899**	**116 624 250**	**279 054**	**85 683 752**	**154 380 451**	**81 964 354**	**72 416 097**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2004 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2006 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	12 000 000	-	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	15 000 000	-	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	-	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	-	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	-	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**119 000 000**	**65 000 000**	**-**	**35 000 000**	**149 000 000**	**107 000 000**	**42 000 000**
AUTRES EMPRUNTS							
* BILLETS DE TRESORERIE	22 500 000	264 700 000	-	225 600 000	61 600 000	-	61 600 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	**22 500 000**	**264 700 000**	**-**	**225 600 000**	**61 600 000**	**-**	**61 600 000**
TOTAL GENERAL	**264 660 899**	**446 324 250**	**279 054**	**346 283 752**	**364 980 451**	**188 964 354**	**176 016 097**

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Avances et acomptes reçus des clients	3 282 390	3 282 390	3 705 924
- Dépôts et cautionnements reçus	6 981 599	6 981 599	7 186 599
Total	**10 263 989**	**10 263 989**	**10 892 523**

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	279 323	340 695	275 831
- Factures non parvenues	406 603	406 603	322 724
- Retenues de garantie	-	202 424	-
Sous total	685 926	949 722	598 555
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats	1 182 783	973 024	5 161 850
- Effets à payer	17 827 992	17 827 992	19 730 118
- Factures non parvenues	987 242	987 242	646 600
- Retenues de garantie	499 704	499 704	623 464
Sous total	20 497 721	20 287 962	26 162 032
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**21 183 647**	**21 237 684**	**26 760 587**

NOTE 14 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Provisions pour risques non identifiés	-	-	419 266
- Autres provisions pour risques	655 208	655 208	1 013 153
Total des provisions	**655 208**	**655 208**	**1 432 419**

NOTE 15 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Personnel, rémunérations dues	733	733	209
- Personnel, provisions pour congés payés	350 063	350 063	317 405
- Personnel, autres charges à payer	1 451 882	1 451 882	1 371 603
- Etat, retenues sur salaires	47 689	47 689	39 483
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	434 341	438 396	423 056
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	16 179	16 179	10 175
- Etat, impôts sur les bénéfices	55 623	56 523	586 855
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 951	12 951	111 364
- Actionnaires, dividendes à payer	7 793	7 793	5 664
- C.N.S.S	180 878	180 878	161 129
- Autres comptes créditeurs	796 165	796 165	612 368
- Diverses charges à payer	238 555	192 793	323 143
- Charges à payer sur contrats de portage	453 647	453 647	47 121
- Produits constatés d'avance	141 288	141 288	116 401
- Passifs d'impôts différés	-	247 030	-
- Créditeurs sur acquisitions d'actions S I M T	-	1 000 220	-
Total	**4 187 787**	**5 394 230**	**4 125 976**

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	34 500 000
- Réserve légale	(B)	3 450 000	3 450 000	3 211 665
- Réserve spéciale de reinvestissement		1 000 000	1 000 000	-
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Prime de fusion		-	990 155	-
- Résultats reportés		15 170 076	15 292 488	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**80 896 919**	**82 009 485**	**75 796 452**
Résultat de la période		10 175 587	10 053 175	10 540 466
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	**91 072 506**	**92 062 660**	**86 336 918**
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		10 175 587	10 053 175	10 540 466
Nombre d'actions (2) (*)		7 000 000	7 000 000	6 043 836
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,454	1,436	1,744

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.
La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite a l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Prime de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	**28 500 000**	**7 500 000**		**1 500 000**	**3 211 665**	**-**	**3 776 843**	**6 708 545**	**8 788 901**	**59 985 952**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009								8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								(4 189 500)		(4 189 500)
Sixiéme résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000			(500 000)						-
Premiére résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009				(1 000 000)				1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000								20 000 000
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000							(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009									10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	**34 500 000**	**22 500 000**		**-**	**3 211 665**	**-**	**3 776 843**	**11 807 946**	**10 540 466**	**86 336 918**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010					238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(5 440 000)		(5 440 000)
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000							(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.E sur l'opération de fusion			990 155					122 412		1 112 567
Résultat au 31 décembre 2010									10 053 175	10 053 175
Solde au 31 Décembre 2010	**35 000 000**	**22 500 000**	**990 155**	**-**	**3 450 000**	**1 000 000**	**3 776 843**	**15 292 488**	**10 053 175**	**92 062 660**

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
Intérêts conventionnels	39 236 875	39 236 875	34 591 510
Intérêts intercalaires	362 840	362 840	389 668
Intérêts de retard	519 320	519 320	478 731
Total des intérêts de crédits bail	**40 119 035**	**40 119 035**	**35 459 909**
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(241 755)	(241 755)	(152 842)
. Intérêts de retard	(181 833)	(181 833)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	207 363	207 363	222 991
. Intérêts de retard antérieurs	103 672	103 672	251 086
Variation des produits réservés	**(112 553)**	**(112 553)**	**151 846**
Total des revenus de leasing	**40 006 482**	**40 006 482**	**35 611 755**

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	230 111	230 111	245 849
- Commissions d'assurance	481 935	481 935	376 660
- Ventes d'immeuble	-	454 153	-
- Loyers de SIMT	-	116 119	-
Total des autres produits d'exploitation	**712 046**	**1 282 318**	**622 509**

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Intérêts des emprunts obligataires	8 105 554	8 105 554	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 935 752	3 950 705	3 611 449
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 333 730	3 333 730	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	347 800	347 800	354 354
Total des charges financières des emprunts	**15 722 836**	**15 737 789**	**13 955 262**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	958 810	958 810	1 094 458
- Intérêts sur opérations de financement	2 355 373	2 355 373	2 003 767
- Pénalités fiscales et sociales	2 967	2 967	266
- Gains de change	-	-	(137 472)
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	501 580	501 580	21 193
- Autres	108 120	108 120	159 405
Total des autres charges financières	**3 926 850**	**3 926 850**	**3 141 617**
Total général	**19 649 686**	**19 664 639**	**17 096 879**

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Produits des participations	1 961 720	1 961 720	1 656 102
- Produits des titres Immobilisés	207 544	207 544	299 631
- Revenus des autres créances immobilisées	71 056	71 056	63 006
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 609	3 609	2 115
- Intérêts des comptes bancaires	-	2 571	-
Total	**2 243 929**	**2 246 500**	**2 020 854**

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Salaires et compléments de Salaires	2 970 856	2 970 856	2 508 468
- Bonus	1 129 000	1 129 000	1 184 000
- Indemnités représentatives de frais	130 330	130 330	117 696
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	555 040	555 040	483 980
- Autres charges sociales	232 436	232 436	203 795
Total	**5 017 662**	**5 017 662**	**4 497 939**

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Achat de matières et fournitures	89 199	89 199	88 421
- Coût des ventes	-	419 471	-
Total des achats	**89 199**	**508 670**	**88 421**
- Locations	310 783	106 018	348 450
- Charges locatives et de copropriété	77 497	77 497	65 052
- Entretiens et réparations	229 015	261 346	178 831
- Primes d'assurances	36 322	36 322	50 230
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	308 238	308 238	333 068
Total des services extérieurs	**961 855**	**789 421**	**975 631**
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	857 150	875 253	838 322
- Publicités, publications, relations publiques	633 201	633 201	375 902
- Déplacements, missions et réceptions	604 194	604 194	518 553
- Frais postaux et de télécommunications	267 270	268 913	196 929
- Services bancaires et assimilés	290 782	290 973	333 373
Total des autres services extérieurs	**2 652 597**	**2 672 534**	**2 263 079**
- Jetons de présence	64 800	64 800	64 800
- Frais du contentieux	10 897	10 897	1 752
- Autres	9 316	9 316	7 062
Total des charges diverses	**85 013**	**85 013**	**73 614**
- Impôts et taxes sur rémunérations	91 927	91 927	81 831
- T.C.L	100 000	105 090	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	22 313	22 313	20 379
Total des impôts et taxes	**214 240**	**219 330**	**202 210**
Total général	**4 002 904**	**4 274 968**	**3 602 955**

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 777 145	5 777 145	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 328 203)	(3 328 203)	(4 434 872)
- Reprises de provisions non affectées (*)	(419 266)	(419 266)	-
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	**2 029 676**	**2 029 676**	**(648 403)**

(*) Ce montant correspond à la fraction de la provision constituée en 2005 pour un montant de 1 300 000 dinars par prélèvement sur les réserves suite à la décision de l'AGO en date du 5 mai 2005, et ce, sur recommandation de la Banque Centrale de Tunisie afin d'améliorer le taux de couverture. Il est à rappeler qu'un montant de 880 734 dinars a été prélevé sur cette provision et utilisé durant l'exercice 2005. Le reliquat, soit 419 266 dinars, devenu sans objet, a été repris en 2010.

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	81 655	81 655	268 020
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(401 588)	(401 588)	(10 822)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	-	(6 280)
Total	**(319 933)**	**(319 933)**	**250 918**

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	184 660	184 660	262 827
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	374 240	640 957	236 435
Total	**558 900**	**825 617**	**499 262**

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	7 514	7 514	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	179 419	179 419	35 888
- Dotations aux provisions pour risques et charges	271 145	271 145	286 589
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	-	-	(33 492)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(17 299)	(17 299)	(178 178)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(629 089)	(629 089)	-
Total	**(188 310)**	**(188 310)**	**110 807**

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	39 067	39 067	15 126
- Autres gains sur éléments exceptionnels	6 000	6 000	106 874
- Intérêts sur compte courant SIMT	140 617	-	97 584
- Produits d'assistance technique MLA	250 818	250 818	141 697
- Autres produits	58 343	58 343	-
Total	**494 845**	**354 228**	**361 281**

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Abandon de créances	5 680	5 684	-
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	-	-	1 663
Total	**5 680**	**5 684**	**1 663**

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2010	**31 décembre proforma**	**31 décembre 2009**
Bénéfice comptable	12 701 036	12 579 524	13 204 380
A réintégrer			
- Dotations aux provisions comptables	6 316 878	6 316 878	4 376 966
- Diverses charges non déductibles	163 076	163 076	116 292
- Provisions fiscales constituées en 2007/2006 pour affaires douteuses	4 307 529	4 307 529	4 746 301
- Résultat déficitaire SIMT	-	121 512	-
A déduire			
- Reprises sur provisions comptables	1 467 243	1 467 243	195 280
- Dividendes	847 378	847 378	1 067 270
- Reprises sur porvisions fiscales constituées en 2007/2006 pour affaires douteus	4 307 529	4 307 529	4 746 301
Bénéfice fiscal avant provisions	16 866 369	16 866 369	16 435 088
Provisions pour créances douteuses	5 777 145	5 777 145	3 786 469
Provisions pour dépréciation de titres cotés	81 655	81 655	122 614
Bénéfice fiscal	11 007 569	11 007 569	12 526 005
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	3 792 000	3 792 000	4 914 820
Base imposable	7 215 569	7 215 569	7 611 185
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 525 449	2 525 449	2 663 915
Minimum d'impôts sur les sociétés SIMT		900	
Régularisation impôt	-	-	-
Impôt sur les sociétés	2 525 449	2 526 349	2 663 915
- Acomptes provisionnels payés	(2 453 646)	(2 453 646)	(2 076 506)
- Retenues sur placements	(1 990)	(1 990)	(554)
- Avances d'impôt sur importation	(14 190)	(14 190)	-
Impôt à payer (report)	55 623	56 523	586 855

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31-déc **2010**	31-déc **proforma**	31-déc **2009**
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	13 422 703	13 422 703	12 531 646
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(14 457 453)	(14 457 453)	(13 422 703)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 705 924)	(3 705 924)	(3 045 810)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 282 390	3 282 390	3 705 924
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(156 907)	(156 907)	(124 122)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(7 186 599)	(7 186 599)	(4 870 061)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 981 599	6 981 599	7 186 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 521 296)	(2 521 296)	(2 371 039)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 880 149	2 880 149	2 521 296
- Revenus SIMT	+	-	570 273	-
- TVA collectées	+	37 509 208	37 634 087	32 090 953
- Loyers encaissés	+	233 759 341	233 759 341	200 626 854
- Intérêts de retard	+	519 320	519 320	478 731
- Créances virées en Pertes	-	(5 680)	(5 680)	(1 663)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	870 161	870 161	1 286 978
- Remboursements anticipés	+	10 210 400	10 210 400	8 997 871
- Produits sur cessions anticipées	+	230 111	230 111	245 849
- Variation des comptes clients	+	-	(550 387)	-
- Variation des produits constatés d'avance	-	-	(52 394)	-
- Variation des produits à recevoir	-	-	(28 873)	-
- Variation des retenues à la source opérées par les tiers	-	-	(55 581)	-
Encaissements reçus des clients		**281 631 523**	**281 639 440**	**245 837 303**

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31-déc 2010	**31-déc proforma**	**31-déc 2009**
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	26 162 031	24 379 044	15 787 051
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(20 497 721)	(20 232 367)	(26 162 031)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(876 301)	(876 301)	(404 026)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	914 623	914 623	876 301
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	292 740 916	292 740 916	220 876 056
- TVA sur Investissements	+	41 571 852	41 571 852	31 404 423
Décaissements pour financement de contrats de leasing		**340 015 400**	**338 497 767**	**242 377 774**

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	-	-	(223 050)	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	+	18 763	19 227	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(13 120)	(13 120)	(14 542)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	21 819	21 819	13 120
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(457 470)	(461 775)	(571 946)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	608 849	613 782	457 470
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	598 555	1 050 670	457 865
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(685 926)	(949 722)	(598 555)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	209	209	12 187
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(733)	(733)	(209)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	317 405	317 405	292 171
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(350 063)	(350 063)	(317 405)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 371 603	1 371 603	846 166
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 451 882)	(1 451 882)	(1 371 603)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	39 483	39 483	38 101
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(47 689)	(47 689)	(39 483)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	423 056	427 779	286 513
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(434 341)	(439 472)	(423 056)
- C.N.S.S en début de période	+	161 129	161 129	143 996
- C.N.S.S en fin de période	-	(180 878)	(180 878)	(161 129)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	323 143	1 187 278	225 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(238 555)	(249 475)	(323 143)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	47 121	47 121	180 400
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(453 647)	(453 647)	(47 121)
- TVA, payées sur biens et services	+	849 731	1 066 008	584 610
- Charges de personnel	+	5 017 662	5 017 662	4 497 939
- Autres charges d'exploitation	+	4 002 904	4 269 688	3 602 954
- Impôts et taxes	-	(214 240)	(214 240)	(202 210)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		**9 272 888**	**10 575 117**	**7 568 090**

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Frais d'émission d'emprunt	+	429 999	429 999	262 987
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	10 175	10 175	6 008
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(16 179)	(16 179)	(10 175)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	3 668 266	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 072 720)	(4 072 720)	(3 668 266)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	554 114	554 114	637 477
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(716 872)	(716 872)	(554 114)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	611 403	611 403	480 882
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(746 186)	(746 186)	(611 403)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		-	-	128 482
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		-	-	-
- Charges financières	+	19 754 686	19 769 830	16 991 879
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(347 800)	(347 800)	(354 354)
Intérêts payés		**19 128 886**	**19 144 030**	**15 994 829**

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	586 855	586 855	971 425
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(55 623)	(55 623)	(586 855)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	111 364	115 858	241 296
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(12 951)	(12 951)	(111 364)
- TVA payées	+	-	391 252	609 839
- Impôts et taxes	+	214 240	219 330	202 210
- Impôts sur les bénéfices	+	2 525 449	2 525 449	2 663 915
Impôts et taxes payés		**3 369 334**	**3 770 170**	**3 990 466**

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	492 758	492 758	511 114
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(546 031)	(546 031)	(492 758)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	242 024	242 024	178 453
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(381 378)	(381 378)	(242 024)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	270 805	393 019	365 690
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(268 387)	(424 734)	(270 805)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	-	-	59 330
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-	-	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 503 354	-	882 533
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(2 052 643)	-	(1 503 354)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	18 575	18 575	208 737
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(16 373)	(16 373)	(18 575)
- Compte courant MLA en début de période		133 845	133 845	175 069
- Compte courant MLA en fin de période	-	(210 253)	(210 253)	(133 845)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période		23 174	23 174	42 607
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	281 507	281 507	226 233
- Comptes d'attente en fin de période	-	(390 480)	(390 480)	(281 507)
- Placements en titres en début de période	+	90 399	90 399	63 768
- Placements en titres en fin de période	-	-	-	(90 399)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(612 368)	(612 368)	(768 988)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	796 165	796 165	612 368
- Produits des placements	+	2 243 929	2 246 500	2 020 854
- Autres produits d'exploitation	+	481 935	481 935	376 660
- Autres pertes ordinaires	-	-	(4)	-
- Autres gains ordinaires	+	455 778	315 160	346 155
Autres flux de trésorerie		**2 533 160**	**2 910 265**	**2 244 140**

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	-	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	41 250	41 250	-
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	809 370	809 370	132 098
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	476 541	505 702	985 324
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**1 327 161**	**1 356 322**	**1 117 422**

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	27 742	27 742	52 394
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	39 067	39 067	15 126
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**66 809**	**66 809**	**67 520**

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 820 719	1 820 719	6 539 120
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	1 350 000	1 350 000	4 396 420
- Avances sur acquisitions de Titres en début de période		-	-	-
- Avances sur acquisitions de Titres en fin de période		1 207 790	1 207 790	-
- Dépôts et cautionnements versés		900	900	1 177
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		475 803	475 803	549 619
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**4 855 212**	**4 855 212**	**11 486 336**

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 624 200	1 624 200	1 324 599
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	1 997 935	1 997 935	500 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	465 826	465 826	380 949
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		**4 087 961**	**4 087 961**	**2 205 548**

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Dividendes	+	5 440 000	5 440 000	4 189 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 664	5 664	5 500
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(7 793)	(7 793)	(5 664)
Dividendes et autres distributions		**5 437 871**	**5 437 871**	**4 189 336**

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31-déc 2010	31-déc proforma	31-déc 2009
- Banques	+	656 356	678 991	2 200 236
- Caisses	+	4 707	4 707	4 599
- Banques, découverts	-	(905 273)	(905 273)	(7 475 557)
Liquidités et équivalents de liquidités		**(244 209)**	**(221 575)**	**(5 270 722)**

2.7. Mise en évidence de l'incidence sur le calcul du bénéfice net par action

Suite à l'opération de fusion absorption, le bénéfice net par action affiche une baisse de 1,2% :

	Résultat net	Nombre d'actions	Bénéfice par action
2010	10 175 587	7 000 000	1,454
2010 Proforma	10 053 175	7 000 000	1,436
Variation			**-1,20%**

Chapitre 3 : PRESENTATION DU BENEFICIAIRE DES APPORTS

3.1. Renseignements de caractère général concernant Tunisie Leasing et son capital

3.1.1. Renseignements de caractère général concernant Tunisie Leasing

3.1.1.1. Dénomination et siège social

TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène Tél. : 70 132 000 fax : 71 236 625

3.1.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

3.1.1.3. Date de constitution et Durée

TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

3.1.1.4. Objet social : (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3.1.1.5. Registre de commerce : RC n° B 134091997

3.1.1.6. Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

3.1.1.7. Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout

intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main-levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

3.1.1.8. Nationalité : tunisienne.

3.1.1.9. Capital social : Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de nominal, 5 dinars entièrement libérées.

3.1.1.10. Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

3.1.1.11. Matricule fiscal : 031440 SAM 000

3.1.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

3.1.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

3.1.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

- **Capital Social :** 35.000.000 DT
- **Nombre d'actions :** 7.000.000
- **Nominal :** 5DT
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** Intégrale
- **Jouissance :** 1er janvier 2011

3.1.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal
			Montant en Dt	Nombre d'actions	Montant en Dt	Nombre d'actions	En DT
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4.000.000	400 000	4.000.000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4.000.000	400 000	8.000.000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves échelonnée sur 4 ans	11/05/1993	500.000	50 000	8.500.000	850 000	10
		11/04/1994	500.000	50 000	9.000.000	900 000	10
		11/05/1995	500.000	50 000	9.500.000	950 000	10
		24/07/1996	500.000	50 000	10.000.000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	**1ère Tranche**						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/12/2001	2.500.000	250 000	12.500.000	1 250 000	10
	2ème Tranche	02/12/2002	2.500.000	250 000	15.000.000	1 500 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	3me Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17.500.000	1 750 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	4ème Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20.000.000	2 000 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
AGE du 08/06/06	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20.000.000	4 000 000	5
AGE du 08/06/06	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7.500.000	1 500 000	27.500.000	5 500 000	5
AGE du 08/06/06*	**1ère Tranche ***						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	01/03/2007	500.000	100 000	28.000.000	5 600 000	5
	2ème tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/03/2008	500.000	100 000	28.500.000	5 700 000	5
	3ème tranche *						

	Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/03/2009	500.000	100 000	29.000.000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
AGE du 04/06/2009	**1ère tranche**	30/12/2009	500 000	100 000	34.500.000	6 900 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	2ème tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35.000.000	7 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						

* Seules trois augmentations ont été réalisées. En effet, l'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

3.1.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 09/05/2011

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant	En% du capital
Actionnaires tunisiens	**1 926**	**6 235 472**	**31 177 360**	**89.08%**
Personnes morales	**100**	**5 308 027**	**26 540 135**	**75.83%**
Actionnaires ayant 3% et plus	4	4 323 265	21 616 325	61.76%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	7	630 899	3 154 495	9.01%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	89	353 863	1 769 315	5.06%
Personnes physiques	**1 826**	**927 445**	**4 637 225**	**13.25%**
Actionnaires ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	2	150 565	752 825	2.15%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	1 824	776 880	3 884 400	11.10%
Actionnaires étrangers	**30**	**761 939**	**3 809 695**	**10.88%**
Personnes morales	**5**	**745 557**	**3 727 785**	**10.65%**
Actionnaires ayant 3% et plus	2	680 052	3 400 260	9.72%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	1	59 500	297 500	0.85%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	2	6 005	30 025	0.09%
Personnes physiques	**25**	**16 382**	**81 910**	**0.23%**
Actionnaires ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	25	16 382	81 910	0.23%
Reste à attribuer		2 589	12 945	0.04%
Total	**1 956**	**7 000 000**	**35 000 000**	**100%**

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 09/05/2011

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
AMEN BANK	2 092 670	10 463 350	29,89%
COMAR	1 238 943	6 194 715	17,70%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9,30%
MENINX HOLDING	340 403	1 702 015	4,86%
LT HSBC FUND SERVICES HTSG	387 745	1 938 725	5,54%
SSB P/C SQM FRONTIER AFRICA MASTER FUND	292 307	1 461 535	4,18%
Total	**5 003 317**	**25 016 585**	**71,48%**

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
Ahmed ABDELKEFI	6 373	31 865	0,09%
Amen Bank	2 092 670	10 463 350	29,89%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9,30%
Assurances COMAR	1 238 943	6 194 715	17,70%
PARENIN	0	0	0,00%
M. Brahim ANANE	1 000	5 000	0,01%
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	28 135	0,08%
M. Mehdi TAMARZISTE	0	0	0,00%
M. Mohamed BOURAOUI	5 235	26 175	0,07%
M. Hichem ZGHAL	507	2 535	0,01%
M. Fethi MESTIRI	1 691	8 455	0,02%
M. Kamel LOUHAICHI	0	0	0,00%
TOTAL	**4 003 295**	**20 016 475**	**57,19%**

3.1.5. Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2010

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 52,2% par le groupe Amen[15] à travers principalement Amen Bank (29,89%)** et la société d'assurances COMAR (17,70%)[16]. Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 21 sociétés touchant divers domaines : le financier, le leasing, l'agricole…

Le chiffre d'affaires du groupe Amen Bank s'élève au 31/12/2010 à 323,165 MDT (total des produits d'exploitation) pour un résultat net consolidé de 70,634 MDT.

Ci-après une description sommaire des sociétés du groupe Amen Bank par secteur d'activité :

SECTEUR FINANCIER :

- AMEN BANK.

Créée en 1967, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 100.000.000DT, détenu à hauteur de 64,65% par le groupe AMEN. L'objet social de la société est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de AMEN BANK en bourse a eu lieu en 1994.
En 2010, son chiffre d'affaires a été de 330,840 MDT dégageant un bénéfice net de 61,403 MDT.

- AMEN INVEST.

AMEN INVEST, créée en 1993 est la filiale financière du groupe spécialisée dans l'intermédiation boursière et les métiers du titre. Sa gamme de services tourne autour de trois axes, à savoir :
- La gestion de l'épargne investie aussi bien pour les particuliers que pour les institutionnels,
- Les émissions de titres et les services connexes destinés aux sociétés émettrices,
- Le conseil et l'ingénierie financière.

[15] Le qualificatif « groupe Amen » sus-indiqué désigne un ensemble de 42 sociétés intervenant dans plusieurs secteurs. Ledit groupe ne répond pas aux critères de groupe prévus par le code des sociétés commerciales.

[16] Pourcentages détenus au 09/05/2011

Son capital social est de 2 MDT détenu à hauteur de 38,9% par COMAR et 36,9% par AMEN BANK.
En 2010, son chiffre d'affaires a été de 2,2 MDT dégageant un bénéfice net de 0,863 MDT.

- AMEN PREMIERE SICAV.

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.
A fin décembre 2010, AMEN PREMIERE SICAV a un total d'actif net de 263,163 MDT et un résultat net de 10 MDT.

- HAYETT.

Créée en 1986, la compagnie d'assurance vie et de capitalisation "HAYETT" s'est imposée comme leader sur le marché de l'assurance vie en Tunisie.
En tant que filiale de la COMAR, HAYETT complète la gamme de produits offerts par sa société mère en proposant des garanties d'épargne et de protection.
Son capital social actuel est de 4 MDT, détenu à hauteur de 66,58% par la COMAR et 25% par AMEN BANK. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 20,0 MDT en 2010 et elle a dégagé un bénéfice net de 1,47 MDT.

- TUNISIE LEASING.

La société « Tunisie Leasing » a été créée en 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».
Le capital social actuel de Tunisie leasing s'élève à la somme de 35 millions de dinars, détenu à hauteur de 50,56% par le groupe AMEN, notamment, à travers AMEN BANK (32,81%) et COMAR (17,75%). Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.
En 2010, son chiffre d'affaires a été de 40,0MDT dégageant un bénéfice de 10,1 MDT.

- MAGHREB LEASING ALGERIE.

La société Maghreb Leasing Algérie a été créée en janvier 2006. AMEN BANK détient 40,74% de son capital en association avec TUNISIE LEASING (30%), FMO institution financière néerlandaise de développement (20%), PROPARCO (10%) MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND, un fonds de développement géré par Tuninvest Finance Groupe (5%) et CFAO, une société du groupe PPR (PINAULT, PRINTEMPS, REDOUTE) cotée à la bourse de Paris (4%).
La société MLA a été créée par des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de dinars Tunisiens libérés de 3-4) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de dinarsTunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.
La société est opérationnelle depuis mai 2006.
En 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 15,8 MDT* et un résultat net de 7,9 MDT*.

(* Selon cours 10 DZD/TND du 31/12/2010 publié par la BCT soit 0,191)

- AMEN PROJECT SICAF.

AMEN PROJECT, est une société d'investissement à capital fixe créée en octobre 1993.
Son capital social actuel est de 9 MDT détenu à hauteur de 52,95% par AMEN BANK et 37,66% par COMAR.
Son chiffre d'affaires a été de 1,015 MDT et son résultat net de 0,111 MDT en 2010.

- TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR.

Tuninvest International SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en Mars 1998 à l'initiative du groupe Tuninvest Finance Groupe « TFG ».
Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions,

titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Son capital social actuel s'élève à 1 MDT détenu à raison de 38% par AMEN BANK et 25% par TUNISIE LEASING.
Au terme de l'exercice 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,338 MDT et un bénéfice de 2,194MDT.

- TUNINVEST INNOVATIONS SICAR.

*TUNINVEST INNOVATIONS SICA*R est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 par le groupe Tuninvest Finance Groupe (TFG). Tuninvest Innovations Sicar investi en fonds propres d ans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.
Son capital social actuel est de 5,5 MDT détenu à concurrence de 27,27% par TUNISIE LEASING et à hauteur de 27,27% par AMEN BANK.
En 2010, son chiffre d'affaires a été de 0,283 MDT et son bénéfice de 0,119 MDT.

- SICAR AMEN.

SICAR AMEN est une Société d'Investissement à Capital Risque créée en 1999. Son capital social au 31-12-2005 était de 30 millions de dinars, détenu à hauteur de 88,19% par AMEN BANK. Il a été réduit en 2006 à 7,5 MDT puis à 5 MDT en 2008 puis à 2,5 MDT en 2010. Cette société a pour objet, la prise de participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession.
Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, laissent apparaître un résultat net de 0,645 MDT pour un chiffre d'affaires de 0,714 MDT.

- SICAV AMEN.

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.
Son actif net s'est élevé à 122,217 MDT en 2010 et son résultat net s'est établi à 5,215 MDT.

- SOCIETE LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mDT totalement libéré et quasiment détenu (99,88%) par AMEN BANK, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers.
Son chiffre d'affaires a été de 54,256 mDT et son bénéfice de 123,913 MDT en 2010.

- SOGEREC

Créée en 2009, la SOGEREC est une société anonyme au capital actuel de 6,6 MDT, détenue à hauteur de 63,86% par Amen Bank. Elle a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 02-02-1998.
Le résultat de la SOGEREC enregistré en 2010 présente un bénéfice de 342 mDT.

- AMEN CAPITAL

Créée en 2010, AMEN CAPITAL est une société anonyme au capital de 500 mDT dont seul le premier quart a été libéré. AMEN CAPITAL est détenue à hauteur de 51,00% par Amen Bank. Elle a pour objet la gestion des fonds communs de placement à risque et des fonds d'amorçage et de gestion sous mandats du portefeuille d'investissement de type SICAR et SICAF.

SECTEUR AGRICOLE :

- EL KHIR.

Cette société, créée en 1988, est une société de mise en valeur et de développement agricole, elle exploite 2.090 ha à El Mhammdia. Ses activités principales sont les grandes cultures irriguées, l'arboriculture fruitière intensive et l'élevage ovin.

Son capital social actuel est de 5,2 MDT détenu à hauteur de 37,69% par AMEN BANK, 28,48% par PARENIN et 24,02% par COMAR.
La société a dégagé une perte de 145 mDT pour un chiffre d'affaires de 1,9 MDT en 2010.

- KAWARIS.

Créée en 1993, KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole qui exploite 120 hectares à Béni-Khalled dans le Cap Bon. Elle gère le plus grand verger intensif d'agrumes enTunisie avec l'introduction de nouvelles variétés. Son capital social actuel est de 3,3 MDT détenu à hauteur de 29,66% par AMEN BANK, 32,61% par PARENIN et 18,49% par COMAR.
En 2010, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,983 MDT et un bénéfice net de 580 mDT.

SECTEUR IMMOBILIER :

- EL IMRANE.

EL IMRANE est une société de promotion immobilière créée en 1984. Son capital social actuel s'élève à 7 MDT détenu par AMEN BANK à hauteur de 30% et par COMAR à hauteur de 46,23%.
A fin décembre 2010, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 5,457 MDT dégageant un bénéfice de 0,564 MDT.

SECTEUR DE SANTE :

- CLINIQUE EL AMEN.GAFSA

La société CLINIQUE EL AMEN GAFSA créée en 2009 gère une unité de soins de santé qui emploie 93 personnes. Son capital social actuel est de 4,675 MDT détenu par COMAR à hauteur de 30% et AMEN BANK à hauteur de 24%.
La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,600 MDT et un bénéfice de 0,104 MDT en 2010.

- AMEN SANTE

La société AMEN SANTE créée en 2009, emploie 26 personnes. Son capital social actuel est de 12,5 MDT détenu par COMAR à hauteur de 70,3% et AMEN BANK à hauteur de 26,03%.
La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,139 MDT et une perte de 0,336 MDT en 2010.

SECTEUR INFORMATIQUE :

- AMEN SOFT.

AMEN SOFT est une société de services informatiques créée en 1993, au capital social actuel de 8 mDT détenu par AMEN BANK à hauteur de 29,95%, par TUNISYS à hauteur de 29,98% et par COMAR à hauteur de 39,98%.
Son résultat net est déficitaire de 9,906mDT.
Cette société est en liquidation.

- TUNISYS.

Cette société a été créée en 1989 et a repris l'activité d'UNISYS, dont la présence en Tunisie remonte à 1927.
Tunisys est le représentant d'un grand nombre de marques mondiales telles que : UNISYS, WINCOR, NIXDORF, BEA, DIAGRAM, EDI, S2M NETBAY, CRD, CUCENT TECHNOLOGIE… .
Son capital social actuel est de 1,5 MDT détenu à hauteur de 29,85% par AMEN BANK, 34,97% par COMAR, 15,09% par PGI et 14,99% par SICOF.
Son chiffre d'affaires a été de 3,456 MDT en 2010 et son résultat est de 605,431 mDT.

Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et Tunisie Leasing (hormis les sociétés TUNINVEST SICAR et MLA) et que Tunisie Leasing est totalement indépendante et autonome.

Il est à signaler qu'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale SIMT qu'elle détient actuellement à 100%[17] est envisagée et a été approuvée par les conseils d'administration respectifs des 2 sociétés réunis le 19/04/2011. L'établissement du prospectus de la dite fusion est actuellement en cours.

[17] Au 31/12/2010, cette participation n'était que de 81,23%. Les 18,77% restants ont été acquis le 26/05/2011 auprès de Tunisie Factoring dans l'objectif d'alléger les procédures de réalisation de la fusion envisagée.

Il est à signaler que cette fusion a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et au terme des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

3.1.5.1. Présentation générale du groupe Tunisie Leasing

3.1.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010

Le Groupe **« Tunisie Leasing** » est composé principalement de 13 sociétés spécialisées pour la plupart d'entre elles dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société **« Tunisie Leasing »** a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

  A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

  Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000Dt divisé en 7.000.000 actions de 5Dt chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société **« Maghreb Leasing Algérie »** a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing. Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève à la clôture de l'exercice 2010, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune. En 2010, la société MLA a dégagé un bénéfice net de 7.924.245 DT, contre 4.992.543 DT en 2009, soit une progression de 58,7%.

- La société **« Tunisie Valeurs »** est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

  -Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;

  -La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;

  -La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;

  -Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice 2010 à 5.000.000 DT, divisé en 50.000 actions de 100 DT chacune. En 2010, TUNISIE VALEURS a généré un résultat net de 4.311.877DT, en progression de 49,6% par rapport à l'exercice précédent.

- La société **« Tunisie Factoring »** a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.
  Le capital social s'élève au 31/12/2010 à la somme de 10.000.000 DT, divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Le résultat net s'est élevé au 31/12/2010 à 2.059.831 DT en progression de 6.7% par rapport à 2009. Les créances classées de la société **« Tunisie Factoring »** se sont élevées à 1,899MDT soit 2,8% de l'encours de financement et provisionnées à hauteur de 96,3%.

• **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises. Il s'agit de :

- **Tuninvest–Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital s'élève au 31/12/2010 à 1.932.000 DT, divisé en 966.000 actions de 2 DT chacune, totalement libérées. Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.
  En 2010, la société à réalisé un bénéfice net 3.167.541 DT contre 1.737.156 DT pour l'exercice 2009 soit une progression de 82,3%.
- **Tunisie–Sicar** : constituée en 1997. Son capital s'élève au 31/12/2010 à 500.000 DT, divisé en 50.000 actions de 10 DT chacune, totalement libérées. La société a réalisé en 2010 un résultat bénéficiaire de 1.465.969 DT contre 492.937 DT au 31/12/2009, soit une hausse de 197,4%.
- **Tuninvest International-Sicar :** constituée en 1998. Son capital s'élève au 31/12/2010 à 1.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées. Le résultat au 31/12/2010 s'est élevé à 2.194.902 DT contre 1.767.902 DT pour l'exercice précédent réalisant ainsi une hausse de 24,15%.
- **Tuninvest Innovations-Sicar :** constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune. En 2010, la société a réalisé un bénéfice en légère baisse de 119.317 DT contre 119.497 DT au 31/12/2009.

• **Les autres sociétés du groupe :**

- **La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT**) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG. Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu principalement par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.
  La SIMT a enregistré en 2010 un résultat déficitaire de 122.412 DT contre une perte 2.793 DT en 2009.

  Au 31/12/2010, la participation de Tunisie Leasing dans la SIMT était de 81,23%.

  Les conseils d'administration de Tunisie Leasing et de la SIMT réunis le 19/04/2011 ont approuvé un projet de fusion absorption de SIMT par Tunisie Leasing. Un prospectus relatif à la fusion envisagée est actuellement en cours de préparation.

  Cette fusion été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et au terme des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

  Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

  Dans le but d'alléger les procédures de réalisation de la dite fusion, Tunisie Leasing a acquis le 26/05/2011 les 18,77% du capital de la SIMT détenus par Tunisie Factoring. Le capital de la SIMT est désormais détenu à 100% par Tunisie Leasing.
- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing. Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune. TCC a enregistré en 2010 un résultat bénéficiaire de 62.245 DT contre 38.432 DT au 31/12/2009.
- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.
  Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

  La STIF a enregistré un résultat net 2010 de 34 712Dt contre 33 287Dt en 2009.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.
  A la fin de 2010, le parc se compose de 466 véhicules (contre 403 en 2009). Tunisie LLD a enregistré en 2010 un résultat bénéficiaire de 1.196.553 DT contre 880.207 DT au 31/12/2009.

- **Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles. Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

3.1.5.1.2. Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010

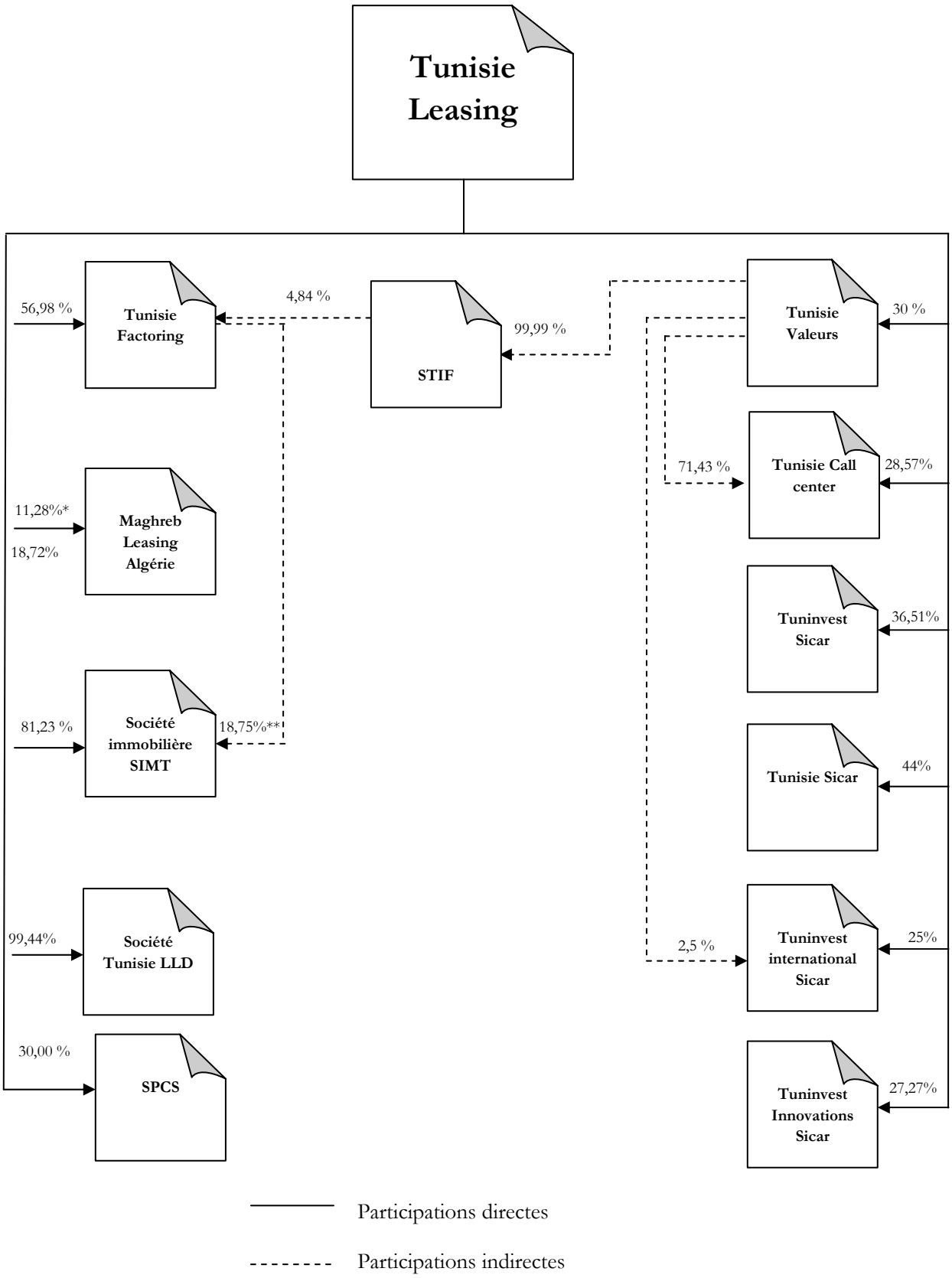

*A travers des contrats de portage

**Le 26/05/2011, Tunisie Leasing a acquis les 18,75% du capital de la SIMT détenu au 31/12/2010 par Tunisie Factoring (voir 3.5 description sommaire du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2010 sur les motifs de cette acquisition)

3.1.5.1.3. Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2010

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							7 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%												
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

3.1.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010

En Dinars

En dinars	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SPCS	SIMT	Tunis Call-Center	STIF	TLLD	MLA
Capitaux Propres	91 072 506	16 054 769	14 365 028	9 255 919	3 329 297	5 581 941	6 546 723	10 000 000	2 684 295	1 057 421	449 477	2 046 835	79 995 770
Revenus	40 006 482	8 584 294	12 450 752	3 852 528	1 888 868	283 657	2 338 555	229 359	775 037	2 688 223	-	5 515 029	19 720 420
Résultat d'Exploitation	12 211 872	3 259 786	4 894 510	3 172 883	1 468 554	119 667	2 197 878	(138 301)	31 491	44 583	(305)	2 109 519	10 298 963
Résultat net	10 175 587	2 059 831	4 311 877	3 167 541	1 465 969	119 317	2 194 902	-	(122 412)	62 245	34 712	1 196 553	7 924 245
Dette globale (Total passifs)	407 506 393	82 436 415	25 229 314	1 140 383	756 919	4 313	42 568	831 785	2 538 054	290 224	1 863	11 728 667	49 484 790
Charges financières nettes	19 649 686	2 304 966	101 704	1 483	696	-	637	40 481	152 999	20 618	-	632 250	3 948 441
Dividendes distribués au titre de 2009	5 440 000	600 000	900 000	-	-	-	990 000	-	-	-	31 800	-	3 493 000

3.1.5.1.5. Les engagements financiers du groupe au 31/12/2010

En Dinars

En dinars	Tunisie Factoring	Maghreb Leasing Algérie	Tunisie LLD	Tunisie Valeurs	Tunisie Leasing	Tuninvest Finance Group	SIMT	TOTAL
Emprunts Obligataires					149 000 000			**149 000 000**
Crédits Bancaires	17 631 622	38 027 876			154 174 711		205 740	**210 039 949**
Crédits Leasing			10 586 000	3 045 000		1 725 000		**15 356 000**
TOTAL	**17 631 622**	**38 027 876**	**10 586 000**	**3 045 000**	**303 174 711**	**1 725 000**	**205 740**	**374 395 949**

3.1.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

3.1.5.2. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2010

3.1.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Prêts octroyés : Néant

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
  - Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781DT, dont 1 082DT constaté parmi les charges de l'exercice.

- Un Billet de Trésorerie de 850 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922DT, dont 3 874DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810DT, dont 2 314DT constaté parmi les charges de l'exercice.

3.1.5.2.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

(En KDt)

	Encours financier au 31/12/2010
Tunisie LLD	10 586
Tunisie Valeurs	3 045

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

(En KDt)

Dépôt de garantie	**Solde au 31/12/2010**
Tunisie Valeurs	1 806

Autres créances et dettes (comptes courants sociétés du groupe) :

- **Créances** (En dinars)

	31/12/2010
Compte courant débiteur MLA	210
Compte courant débiteur Tunisie LLD	16 373
Compte courant débiteur SIMT	2 052 643*

*Avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT de 1 763mdt et rémunérés au taux de 8%.

- Dettes : Néant

3.1.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés :

Acquisition de participation en 2010	**MONTANT en Dinars**
TUNISIE LLD	42 876
TUNISIE FACTORING	368 403

Diminution des participations suite à la réduction du capital de :	MONTANT en Dinars
TUNISIE SICAR	(440 000)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	(500 000)
TUNINVEST SICAR	(1 057 935)

Reçus : Néant

3.1.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en mDT
TUNISIE FACTORING	342
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	21
MAGHREB LEASING ALGERIE	1 373
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	250
TUNISIE VALEURS	360
TUNISIE SICAR	440
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	796
TOTAL	**3582**

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2000
TUNISIE SICAR	1 000
TOTAL	**5 000**

3.1.5.2.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010 : Néant

3.1.5.2.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données :

- Le conseil d'administration de Tunisie Leasing réuni le 27 décembre 2007 a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million de dollars US au profit de l'Arab Bank PlC (Alger) et ce, dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.
  Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et intérêts) s'élève à 139 millions de dinars algériens.

B) Les cautions

Reçues : Néant

Données :

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. Au 31 décembre 2010, les cautions en vigueur données au profit de Citibank, s'élèvent à 7500 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt au 31/12/2010 (en principal) s'élève à 206KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 27 août 2009 a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de BNP Paris-Bas (Alger) pour les besoins de financement de ses investissements. Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et intérêts) s'élève à 308 millions de dinars algériens.

Tableau récapitulatif des cautions données par Tunisie Leasing

En dinars	Tunisie Factoring	SIMT	MLA*
CITIBANK	7 500 000		
AMEN BANK		206 000	
BNP Paris-Bas (Alger)			308 000 000

***En dinars algériens**

3.1.5.2.7. Les contrats de location:

En octobre 2003, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT (la propriétaire) donne en location à Tunisie Leasing une partie du rez de chaussée (121m²), le 1er étage et le 2ème étage (487m² chacun) de l'immeuble abritant le siège social situé au centre urbain nord, avenue Hédi Karray.
En février 2011, il a été ajouté à cette superficie, à compter du 1er janvier 2010, le 4ème étage dudit immeuble (65m²) ainsi qu'une partie de (92m²) à compter du 1er juin 2010.
Le loyer afférant aux 5 premiers mois de l'année 2010 est de 66.560,316 DT fixé sur la base d'un loyer annuel de 159.744,760 DT hors taxes.
A compter du 1er juin 2010, le loyer relatif à la durée restante de l'année 2010 (7 mois) est de 100.574,933 DT d'où un loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 de 167.135 DT.

Le loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 s'élève à 171.535,408 DT hors taxes (dont 4.400 DT au titre d'un bureau mis temporairement à la disposition de Tunisie Leasing par la SIMT).

Par ailleurs, en mars 2006, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT donne en location à Tunisie Leasing un dépôt d'une superficie de 5030m² situé à la zone industrielle de Ben Arous.
A la signature du contrat, le loyer annuel a été fixé à 27.000 DT hors taxes payable semestriellement, augmenté de manière cumulative chaque année de 5%.
Le loyer annuel au titre de 2010 relatif audit dépôt s'élève à 33.229 DT.

3.1.5.3. Les relations commerciales entre Tunisie Leasing et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010

3.1.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 90 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 5.106KDT. La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 684mDT. Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 10.586 KDT.

- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30 % du capital, pour une valeur totale de 3.206 KDT. La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 88 KDT. Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 3.045 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1.806mDT.

Décaissés :

Tunisie Leasing a supporté en 2010 des intérêts et charges assimilées de 1 623 508Dt au titre des opérations faites avec Amen Bank (comptes courants créditeurs, emprunts bancaires, contrat de portage sur participation de MLA).

3.1.5.3.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats :

- En tant que promoteur immobilier, la SIMT a réalisé un projet de construction d'un immeuble pour le compte de Tunisie Leasing.

  Ce projet a fait l'objet d'une convention conclue en 2007 entre les sociétés SIMT, Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group et en vertu de laquelle la SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'A.F.H, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opérations de crédit-bail à réaliser avec les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group ».

  La cession a eu lieu en décembre 2009 au prix de 4.750.000 DT et a été établie sur la base du prix coûtant arrêté à 4.615.488 DT, augmenté de la charge du financement du terrain jusqu'à la date de signature de la convention sus-indiquée ainsi que d'un montant de 2.000 DT hors taxes par mois pour peines et soins de la SIMT durant la période de construction de l'immeuble, tel que prévu par ladite convention.

  Par ailleurs, les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » se sont engagés de supporter tout dépassement entre le montant convenu au niveau de l'acte de cession et l'immeuble et le montant enregistré après le règlement de l'ensemble des travaux.

  A ce titre, le montant des travaux facturé aux 2 sociétés en 2010 s'est élevé à 419.471 DT augmenté des charges d'intérêt et de la rémunération pour peines et soins pour des montants respectifs de 26.682 DT et 8.000 DT.

Ventes : Néant

3.1.5.3.3. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- Tunisie Leasing a confié à Tunis Call Center (TCC), dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing. Les honoraires relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 135KDT.
- Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 435KDT en HT.

Données

- Tunisie Leasing a conclu, le 24 mars 2010, un deuxième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec Maghreb Leasing Algérie et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007 en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 75 000 € à 150 000 € par an, et ce à partir du 1er avril 2010. Les prestations facturées en 2010 dans ce cadre s'élèvent à 251KDT.

3.1.5.3.4. Les fonds gérés : Néant

3.1.6. Relations avec les autres parties liées[18] au 31/12/2010 (autres que les sociétés du groupe)

3.1.6.1. Informations sur les engagements

Administrateur	Encours des crédits accordés en KDT	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 515	9,5 sur 120 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
4. Dar El Jeld	786	7,5% et 9,5% sur 88 et 84 mois
5. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 725	9,5% sur 60 mois
6. Tunisie Valeurs	3 045	9,5% sur 84 mois

3.1.6.2. Transferts de ressources :

Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une indemnité brute de 140 000 DT
- Deux voitures de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 40 732 DT.

Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 91 562 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 545 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 73 125 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 23 039 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

[18] Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2011 au titre de l'exercice 2010 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
Ahmed ABDELKEFI	6 373	5 417
Amen Bank	2 092 670	1 778 769
STUSID BANK	651 249	553 562
Assurances COMAR	1 238 943	1 053 102
M. Brahim ANANE	1 000	850
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	4 783
M. Mohamed BOURAOUI	5 235	4 450
M. Hichem ZGHAL	507	431
M. Fethi MESTIRI	1 691	1 437
TOTAL	**4 003 295**	**3 402 801**

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions détenues au 09/05/2011

3.1.6.3. Relations commerciales :

3.1.6.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1.883 KDT.
La marge brute réalisée en 2010 sur ce contrat s'élève à 54 KDT.
Au 31/12/2010, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1.725 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 1.000 KDT.

- Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force un contrat au profit de la société DAR EL JELD, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 214KDT. La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de DAR EL JELD s'élève à 40KDT. Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 786KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 300KDT.

Décaissés : Néant

3.1.6.4. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés : Néant

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 7 246 823Dt correspondant au montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA), et l'objet du contrat de portage[19] conclu entre Tunisie Leasing et Amen Bank en date du 30/12/2009.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de : 3 750 000Dt.

[19] **Cette convention de portage conclue a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27/08/2009 de Tunisie Leasing mais n'a pas fait l'objet d'une approbation par l'assemblée des actionnaires. Tunisie Leasing s'engage à soumettre cette convention pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.**

3.1.6.5. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées :

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

(En KDt)

	Encours financier au 31/12/2010
Tuninvest Finance Group TFG	1 725
Société DAR EL JELD	786

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

(En KDt)

Dépôt de garantie	**Solde au 31/12/2010**
Tuninvest Finance Group TFG	1 000
Société DAR EL JELD	300

Autres créances et dettes (comptes courants sociétés du groupe) :

- **Créances** : Néant

- Dettes

Compte courant bancaire Amen Bank créditeur au 31/12/2010 : 897 350 Dinars.

3.1.7. Dividendes

	2008	**2 009**	**2 010**
Résultat net (en dinars)	8 788 901	10 540 466	10 175 587
Montant global des dividendes (en dinars)	4 189 500	5 440 000	5 950 000
Capital (en dinars)	28 500 000	34 500 000	35 000 000
Nombre d'actions	5 700 000[20]	6 900 000[21]	7 000 000[22]
Nominal (en dinars)	5	5	5
Résultat net par action (en dinars)[23]	1,542	1,528	1,454
Dividende par action (en dinars)	0,735	0,850	0,850
Dividende en % du nominal	14,70%	17,00%	17,00%
Date de mise en paiement	22/06/2009	24/06/2010	07/06/2011

[20] Au 31/12/2008, le nombre d'actions total est de 5 700 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0,5MDt le 03/03/2008.

[21] Au 31/12/2009, le nombre d'actions total est de 6 900 000 actions, la société ayant procédé à deux augmentations de capital : (1) par incorporation de réserves de 0,5MDt le 02/03/2009 et (2) en numéraire de 5MDt le 30/10/09.

[22] Au 31/12/2010, le nombre total d'actions est de 7 000 000. La société a en effet augmenté son capital par incorporation de réserves de 0,5MDt le 01/02/2010.

[23] Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

3.1.8. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 14 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours au 31/12/2011 émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL Subordonné 2007 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+1,375%.
- TL 2007/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM+1%.
- TL 2007/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL subordonné 2009 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,65% et/ou TMM +1,25%.
- TL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ ou TMM+0,625%
- TL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ ou TMM+0,625%
- TL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,375% et/ ou TMM+0,75%
- TL subordonné 2010 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,7% et/ou TMM +1,1%.
- TL 2011/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+0,9%
- TL 2011/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,95% et/ou TMM+1,25%

3.1.9. Notation de la société

En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 10 août 2011, cette surveillance négative a été maintenue sur les notes à long et court terme attribuées à TL.

Le maintien de la surveillance négative reflète la persistance de tensions sur le marché obligataire tunisien, et d'un environnement économique déprécié, malgré des signes de stabilisation enregistrés au second trimestre 2011.

En date du 21 novembre 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme et à court terme attribuées le 10 août 2011 à Tunisie Leasing (TL) à BBB+(tun)

et F2 (tun) respectivement ; l'agence a retiré ses notes de sa liste de surveillance négative. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

La levée de la surveillance négative s'explique selon Fitch Ratings, par le fait qu'après une période de tensions sur les trois premiers trimestres de 2011, des signes de détente sont apparus et, en septembre 2011, TL a procédé avec succès à une émission de dette senior de 30 Mio TND. Il s'agissait de la première émission obligataire d'une entreprise de crédit-bail tunisienne depuis avril 2011 et elle a été sursouscrite, ce qui confirme la capacité de TL à faire appel au marché obligataire local pour son financement.
Les notes s'établissent alors comme suit :

- Note nationale à long terme : confirmée à BBB+ (tun) ; perspective stable ; surveillance négative levée.
- Note nationale à court terme : confirmée à F2 (tun) ; surveillance négative levée.
- Note nationale de dette senior à long terme : confirmée à BBB+ (tun) ; surveillance négative levée.
- Note nationale de dette subordonnée : confirmée à BBB- (tun) ; surveillance négative levée.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; maintien de la surveillance négative.

Note nationale à court terme : F2 (tun) ; maintien de la surveillance négative.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Fitch confirme la note nationale 'BBB+(tun)' de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis – 21 novembre 2011: Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et 'F2(tun)' respectivement ; l'agence a retiré ces notes de sa liste de surveillance négative. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Les décisions concernant les notes font suite à la réévaluation par Fitch des conséquences de la situation économique en Tunisie sur les performances de TL et sa qualité d'actifs, ainsi que sur l'aptitude de TL à faire appel au marché obligataire local qui est une importante source de financement pour la société de crédit-bail (35% de ses besoins de financement totaux à fin octobre 2011). Fitch avait placé les notes de TL sous surveillance négative le 1er juillet 2011 en raison des incertitudes pesant, selon l'agence, sur la liquidité de la société du fait des conditions difficiles prévalant depuis janvier 2011 sur le marché obligataire tunisien.

Bien que la situation économique de la Tunisie reste fragile, des signes de stabilisation apparaissent. Le PIB réel a crû de 1,5% au 3ème trimestre 2011 en glissement annuel et Fitch table sur une hausse de 1% en 2011 (en baisse par rapport à la croissance de 3,7% enregistrée en 2010). Toutefois, malgré la conjoncture économique difficile, TL n'a pas enregistré de détérioration marquée de son risque de crédit. Son ratio de créances douteuses ne s'élevait qu'à 6,6% à fin septembre 2011 (4,9% à fin 2010). La stratégie commerciale prudente de la société et sa politique de sélection des risques avisée appliquée depuis le début de la crise économique et politique que traverse le pays lui ont permis de conserver une qualité de crédit acceptable et devraient empêcher une forte détérioration de sa qualité d'actifs dans le proche avenir. La rentabilité de TL a mécaniquement souffert de la hausse des provisions pour créances douteuses, mais elle restait adéquate au 1er semestre 2011.

Le marché obligataire tunisien, particulièrement sensible au degré de confiance, est peu profond en raison du nombre limité d'investisseurs. Après une période de tensions sur les trois premiers trimestres de 2011, des signes de détente sont apparus et, en septembre 2011, TL a procédé avec succès à une émission de dette senior de 30 Mio TND. Il s'agissait de la première émission obligataire d'une entreprise de crédit-bail tunisienne depuis avril 2011 et elle a été sursouscrite, ce qui confirme la capacité de TL à faire appel au marché obligataire local pour son financement.

Les notes s'établissent comme suit :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB+(tun)' ; perspective Stable; surveillance négative levée
Note nationale à court terme : confirmée à 'F2(tun)'; surveillance négative levée
Note nationale de dette senior à long terme : confirmée à 'BBB+(tun)'; surveillance négative levée
Note nationale de dette subordonnée: confirmée à'BBB-(tun)' ; surveillance négative levée

Copyright © 2011 Tous droits réservés par Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd et ses filiales.

FitchRatings
KNOW YOUR RISK

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

3.2. Renseignements concernant l'activité de la société

3.2.1. Présentation de la société

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « TUNSIE FACTORING ».

3.2.2. Description de l'activité au 31 décembre 2010

3.2.2.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2010

La part de marché de TUNISIE LEASING au niveau des approbations a baissé en passant de 22,7% au 31/12/2009 à 20,8% au 31/12/2010.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont légèrement baissé passant respectivement de 21,7% à 20,3% et de 24,2% à 22,2%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Approbations	1 006,7	1 278,7	1873,7	255,0	290,6	390,3	25,34%	22,7%	20,8%
Mises en force	819,6	1011,4	1454,8	208,2	219,3	294,4	25,40%	21,7%	20,3%
Encours	1 274,8	1541	2050,5	327,9	373,1	460,7	25,73%	24,2%	22,4%

*Source : CIL

Les mises en force ont progressé de 34,2% en 2010. Le résultat net a, de son coté, régressé de 3,09% :

En MD	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	Variation 2010-2009
Mises en forces	208,2	219,3	294,4	34,2%
Intérêts de crédit bail	32,586	34,459	40,119	13,14%
Total Créances sur la clientèle	316,6	363,2	449	23,6%
Résultat net	8,788	10,5	10,175	-3,09%

3.2.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2010 s'est élevé à 390,3 millions de dinars contre 290,6 millions de dinars au 31/12/2009.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	92,8	36,39%	100,5	34,59%	129,3	33,13%	28,66%
Leasing équipements	133,8	52,47%	164,2	56,49%	227,7	58,34%	38,67%
Leasing immobilier	28,4	11,14%	25,9	8,92%	33,3	8,53%	28,57%
Total	**255,0**	**100%**	**290,6**	**100%**	**390,3**	**100%**	**34,31%**

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	36,3	14,24%	40,2	13,83%	55,5	14,22%	38,06%
Matériel de transport léger*	97,8	38,35%	114,8	39,50%	155,7	39,90%	35,63%
Matériel de BTP	39,0	15,29%	54,7	18,82%	61,8	15,84%	12,97%
Equipement informatique	4,0	1,57%	3,9	1,34%	2,9	0,74%	-25,64%
Equipement industriel	29,4	11,53%	30,7	10,56%	39,0	10,00%	27,04%
Autres	20,0	7,84%	20,5	7,05%	42,0	10,77%	104,88%
S/TOTAL	**226,6**	**88,86%**	**264,7**	**91,09%**	**357,0**	**91,47%**	**34,87%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	16,2	6,35%	17,8	6,13%	21,1	5,40%	18,54%
Immeubles de bureaux	12,2	4,78%	8,1	2,79%	12,2	3,13%	50,62%
S/TOTAL	**28,4**	**11,14%**	**25,9**	**8,91%**	**33,3**	**8,53%**	**28,57%**
TOTAL	**255,0**	**100,00%**	**290,6**	**100,00%**	**390,3**	**100,0%**	**34,31%**

***** Les différences relevées entre la répartition par type de matériel et par produit dans le cas du leasing véhicules proviennent du fait que certaines approbations portant dans un même contrat sur des équipements et des véhicules légers sont à classer parmi le produit leasing équipements.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	13,0	5,10%	13,3	4,58%	15,5	3,97%	16,54%
Industrie	73,4	28,79%	76,7	26,39%	90,2	23,11%	17,60%
Tourisme	2,8	1,10%	28,3	9,74%	39,9	10,22%	40,99%
Commerce et Services	142,0	55,69%	141,3	48,62%	190,3	48,76%	34,68%
Bâtiments et Travaux Publics	23,8	9,33%	30,9	10,63%	54,4	13,94%	76,05%
TOTAL	**255,0**	**100,00%**	**290,6**	**100,00%**	**390,3**	**100,00%**	**34,31%**

3.2.2.3. Evolution des Mises En Forces

La société a enregistré une hausse de ses mises en force qui se sont élevées à 294,4 millions de dinars au 31/12/2010 contre 219,3 millions de dinars au 31/12/2009.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	30,0	14,41%	27,0	12,31%	38,5	13,08%	42,59%
Matériel de transport léger	88,5	42,51%	99,6	45,42%	134,4	45,65%	34,94%
Matériel de BTP	33,4	16,03%	40,1	18,29%	42,8	14,53%	6,73%
Equipement informatique	4,3	2,09%	2,4	1,09%	3,0	1,02%	25,00%
Equipement industriel	20,6	9,90%	17,0	7,75%	28,7	9,75%	68,82%
Autres	18,0	8,65%	16,0	7,30%	23,5	7,98%	46,88%
S/TOTAL	**194,9**	**93,60%**	**202,2**	**92,20%**	**270,8**	**92,01%**	**33,93%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	7,3	3,51%	9,6	4,38%	15,4	5,23%	60,42%
Immeubles de bureaux	6,0	2,89%	7,5	3,42%	8,1	2,75%	8,00%
S/TOTAL	**13,3**	**6,40%**	**17,1**	**7,80%**	**23,6**	**7,99%**	**38,01%**
TOTAL	**208,2**	**100,00%**	**219,3**	**100,00%**	**294,4**	**100,0%**	**34,25%**

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	12,1	5,81%	10,6	4,84%	12,7	4,31%	19,81%
Industrie	57,5	27,62%	51,9	23,65%	74,2	25,20%	42,97%
Tourisme	4,5	2,16%	23,6	10,77%	28,6	9,71%	21,19%
Commerce et Services	110,2	52,93%	111,4	50,81%	143,7	48,81%	28,99%
Bâtiments et Travaux Publics	23,9	11,48%	21,8	9,93%	35,2	11,96%	61,47%
Total	**208,2**	**100,00%**	**219,3**	**100,00%**	**294,4**	**100,00%**	**34,25%**

3.2.2.4. Evolution des encours financiers

Les encours financiers sont passés de 373,1 millions de dinars au 31/12/2009 à 460,7 millions de dinars au 31/12/2010, soit une progression de 23,48%. La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16,8	5,12%	18,3	4,90%	19,7	4,28%	7,65%
Industrie	100,0	30,50%	106,8	28,63%	126,6	27,48%	18,54%
Tourisme	27,5	8,39%	33,4	8,95%	40,2	8,73%	20,36%
Commerce et Services	151,8	46,29%	178,7	47,90%	224,0	48,62%	25,35%
Bâtiments et Travaux Publics	31,8	9,70%	35,9	9,62%	50,2	10,89%	39,83%
TOTAL	**327,9**	**100,00%**	**373,1**	**100,00%**	**460,7**	**100,00%**	**23,48%**

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010-2009
MOBILIERS	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Matériel de transport lourd	43,2	13,17%	46,6	12,49%	56,9	12,35%	22,10%
Matériel de transport léger	118,2	36,05%	139,1	37,28%	176,5	38,31%	26,89%
Matériel de BTP	38,2	11,65%	54,9	14,71%	69,9	15,17%	27,32%
Equipement informatique	5,1	1,56%	4,7	1,26%	4,5	0,98%	-4,26%
Equipement industriel	39,9	12,17%	38,2	10,24%	46,2	10,03%	20,94%
Autres	26,9	8,20%	29,8	7,99%	38,4	8,34%	28,86%
S/TOTAL	**271,6**	**82,83%**	**313,4**	**84,00%**	**392,4**	**85,18%**	**25,21%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	40,0	12,20%	39,5	10,59%	44,4	9,64%	12,41%
Immeubles de bureaux	16,3	4,97%	20,2	5,41%	23,9	5,18%	18,32%
S/TOTAL	**56,3**	**17,17%**	**59,7**	**16,00%**	**68,3**	**14,82%**	**14,41%**
TOTAL	**327,9**	**100,00%**	**373,1**	**100,00%**	**460,7**	**100,00%**	**23,48%**

Le rapprochement entre l'encours comptable et l'encours financier est comme suit :

En dinars

En MD	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Encours financiers	**327 935 751**	**373 005 404**	**460 663 040**
- Intérêts constatés d'avance	-2 273 638	-2 404 895	-2 738 861
+ Impayés	12 500 465	13 397 318	14 421 011
+ Contrats en attente de MEF	0	0	0
- Avances reçues des clients	-3 045 809	-3 705 923	-3 282 390
+ Autres créances	31 181	25 386	36 443
Encours global comptable brut (rapproché)	**335 147 950**	**380 317 290**	**469 099 243**
Encours global comptable brut (à partir du bilan)	**335 296 508**	**380 465 847**	**469 247 800**
Différence	**-148 558***	**-148 557***	**-148 557[24]**

3.2.2.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets des avances ont progressé de 23,3% passant de 382,7MD au 31/12/2009 à 471,8MD au 31/12/2010.

En dinars

	2008	2009	2010
Créances courantes (classe 0 et 1)	**315 940 888**	**362 922 497**	**445 158 685**
Créances classées	**24 495 329**	**23 480 225**	**29 925 366**
Classe 2	1 829 666	1 698 090	3 807 200
Classe 3	21 343	7 603	274 887
Classe 4	22 644 320	21 774 532	25 843 279
Total brut des créances	**340 436 217**	**386 402 722**	**475 084 051**
Avances et acomptes reçus	(3 045 810)	(3 705 924)	(3 282 390)
Produits à recevoir	31 181	25 385	36 443
Total net des créances	**337 421 588**	**382 722 183**	**471 838 104**
Provisions et Agios réservés	21 501 271	20 651 810	23 195 960
- provisions affectées	19 595 822	18 942 191	21 393 331
- produits réservées	1 905 449	1 709 619	1 802 629
Provisions non affectées	419 267	419 267	-
Ratio des créances classées	**7,19%**	**6,08%**	**6,30%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)[25]	**87,77%**	**87,95%**	**77,51%**

[24] Ce montant constitue des créances radiées, totalement provisionnées (voir note complémentaire n°1 sur ces créances radiées à la page 161)

[25] Compte non tenu des provisions non affectées.

3.2.2.5. Indicateurs d'activité au 31/12/2010

	Quatrième Trimestre			Cumul		
	2010	2009	Variation	2010**	2009*	Variation
Approbations	90 476	86 203	4.96%	390 272	290 603	34.30%
Mises en force	75 988	69 353	9.57%	294 379	219 310	34.23%
Encours financiers				460 779	373 005	23.53%
Total des engagements courants (a)				450 992	362 922	24.27%
Total des engagements classés (b)				24 062	23 480	2.48%
Total des engagements (c)=a+b				475 054	386 402	22.94%
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				5.07%	6.08%	
Ressources d'emprunts				364 773	264 661	37.83%
Capitaux propres* **				92 075	86 337	6.65%
Revenus bruts de leasing (1)	61 041	50 973	19.75%	235 892	202 463	16.51%
Revenus nets de leasing	10 732	9 384	14.36%	40 809	36 234	12.63%
Produit net de leasing	5 550	5 325	4.23%	23 971	21 158	13.30%
Total des Charges d'exploitation	2 228	2 106	5.79%	9 717	8 600	12.99%
Trésorerie nette				447	(5 270)	

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités
(***) Total des capitaux propres avant affectation
Approbations : Contrats de leasing approuvés
Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré
Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
Total engagements : Encours financiers + Impayés
Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)
Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing
Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Autres Informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

	Qutrième trimestre							Cumul						
Secteur d'activité	2010			2009			Var	2010			2009			Var
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	
Agriculture	3 012	0	3 012	5 307	118	**5 425**	-44%	14 803	745	15 548	13 208	118	13 326	17%
Industrie	18 756	2 495	21 251	18 885	4 970	**23 855**	-11%	81 629	8 552	90 181	68 280	8 442	76 722	18%
Batiments & Travaux publics	14 945	401	15 346	10 287	320	**10 607**	45%	53 559	870	54 429	30 531	402	30 933	76%
Tourisme (2)	8 679	214	8 893	6 204	175	**6 379**	39%	39 472	388	39 860	27 786	507	28 293	41%
Services & Commerce	38 378	3 596	41 974	35 486	4 451	**39 937**	5%	166 762	23 492	190 254	124 862	16 467	141 329	35%
Totaux	**83 770**	**6 706**	**90 476**	**76 169**	**10 034**	**86 203**	**5.0%**	**356 225**	**34 047**	**390 272**	**264 667**	**25 936**	**290 603**	**34.3%**

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	Qutrième trimestre						Var	Cumul						Var
	2010			2009				2010			2009			
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	
Agriculture	2 539	0	2 539	4 536	0	**4 536**	-44%	11 987	732	12 719	10 619	0	10 619	20%
Industrie	17 366	859	18 225	12 813	621	**13 434**	36%	64 885	9 343	74 228	48 728	3 129	51 857	43%
Batiments & Travaux publics	12 536	101	12 637	6 417	85	**6 502**	94%	35 066	101	35 167	21 522	256	21 778	61%
Tourisme **(2)**	4 680	214	4 894	5 601	0	**5 601**	-13%	28 088	469	28 557	22 917	706	23 623	21%
Services & Commerce	35 477	2 216	37 693	30 853	8 427	**39 280**	-4%	130 789	12 919	143 708	98 403	13 030	111 433	29%
Totaux	**72 598**	**3 390**	**75 988**	**60 220**	**9 133**	**69 353**	**9.6%**	**270 815**	**23 564**	**294 379**	**202 189**	**17 121**	**219 310**	**34.2%**

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2010

- Progression des approbations et des mises en force de 34%.
- Baisse du taux des créances classées de 6,08% à 5,07%.

3.2.3. Description de l'activité au 30/06/2011

3.2.3.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2011 :

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations est passée de 21,56% au 30 juin 2010 à 20,32% au 30 juin 2011.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont également baissé passant respectivement de 20,24% à 18,75% et de 23,12% à 22,83%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Approbations	706,54	1 049,7	1 873,71	143,6	226,4	390,3	20,32%	21,56%	20,80%
Mises en force	557,92	733,62	1 454,80	104,6	148,5	294,4	18,75%	20,24%	20,24%
Encours	2 018,65	1 830,73	2 050,48	460,7	423,9	460,7	22,83%	23,12%	22,23%

*Source : CIL

3.2.3.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2011 s'est élevé à 143,6 millions de dinars contre 226,4 millions de dinars au 30/06/2010.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2010 - S1 2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	7,2	5,0%	9,7	4,3%	15,5	4,0%	-26%
Industrie	37,6	26,2%	53,6	23,7%	90,2	23,1%	-30%
Tourisme	12,7	8,8%	26,6	11,7%	39,9	10,2%	-52%
Commerce et Services	72,5	50,5%	114,6	50,6%	190,3	48,8%	-37%
Bâtiments et Travaux Publics	13,6	9,5%	21,9	9,7%	54,4	13,9%	-38%
TOTAL	**143,6**	**100,00%**	**226,4**	**100,00%**	**390,3**	**100,00%**	**-37%**

3.2.3.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une baisse de 30% de ses mises en force qui se sont élevées à 104,6 millions de dinars au 30/06/2011 contre 148,5 millions de dinars au 30/06/2010.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011 - S1 2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	3,3	3,1%	6,1	4,1%	12,7	4,3%	-46%
Industrie	26,4	25,2%	38,2	25,7%	74,2	25,2%	-31%
Tourisme	10,7	10,3%	17,3	11,7%	28,6	9,7%	-38%
Commerce et Services	52,2	49,9%	73,1	49,2%	143,7	48,8%	-29%
Bâtiments et Travaux Publics	12,0	11,5%	13,8	9,3%	35,2	12,0%	-13%
Total	**104,6**	**100,00%**	**148,5**	**100,00%**	**294,4**	**100,00%**	**-30%**

3.2.3.4. Evolution des Encours financiers

La société a enregistré une augmentation de 9% de ses encours financiers qui se sont élevés à 460,7 millions de dinars au 30/06/2011 contre 423,9 millions de dinars au 30/06/2010.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011- S1 2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18,2	3,9%	18,7	4,4%	19,7	4,3%	-3%
Industrie	126,0	27,4%	117,3	27,7%	126,6	27,5%	7%
Tourisme	40,4	8,8%	40,0	9,4%	40,2	8,7%	1%
Commerce et Services	225,9	49,0%	207,9	49,0%	224,0	48,6%	9%
Bâtiments et Travaux Publics	50,2	10,9%	40,0	9,5%	50,2	10,9%	25%
Total	**460,7**	**100,00%**	**423,9**	**100,00%**	**460,7**	**100,00%**	**9%**

3.2.3.5. Indicateurs d'activité au 30/06/2011

	Deuxième Trimestre			Cumul			
	30/06/2011 (**)	30/06/2010 (*)	Variation	30/06/2011 (**)	30/06/2010 (*)	Variation	Année 2010 (*)
Approbations	87 701	121 252	-27.67%	143 571	226 398	-36.58%	390 272
Mises en Force	64 039	82 915	-22.77%	104 640	148 508	-29.54%	294 379
Encours financiers				460 850	423 973	8.70%	460 663
Total des Engagements Courants (a)				441 652	414 560	6.54%	445 159
Total des Engagements Classés (b)				36 944	23 539	56.95%	29 925
Total des Engagements (c)=a+b				478 596	438 099	9.24%	475 084
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				7.72%	5.37%		6.30%
Ressources d'Emprunts				362 000	316 266	14.46%	364 775
Capitaux Propres				90 521	86 836	4.24%	91 073
Revenus Bruts de Leasing (1)	58 333	54 804	6.44%	117 766	112 597	4.59%	235 892
Revenus Nets de Leasing	10 496	10 164	3.27%	21 130	19 631	7.64%	40 718
Produits Nets de Leasing	8 159	7 401	10.24%	13 305	12 712	4.66%	23 313
Total des Charges d'Exploitation	2 824	2 644	6.81%	5 200	5 063	2.71%	9 580
Trésorerie Nette				(4 744)	(6 221)		(244)

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés
Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré
Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
Total engagements : encours financiers + impayés
Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)
Revenus nets de leasing :Intérêts sur créances de leasing
Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Autres informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul							
	2011			2010			Var	2011			2010			Var	Année 2010
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	4 448	0	**4 448**	3 947	720	**4 667**	-5%	6 976	183	**7 159**	8 922	745	**9 667**	-26%	15 548
Industrie	20 822	1 672	**22 494**	28 831	2 245	**31 076**	-28%	35 311	2 335	**37 646**	49 774	3 858	**53 632**	-30%	90 181
Batiments & Travaux publics	7 753	307	**8 060**	13 045	0	**13 045**	-38%	13 290	308	**13 598**	21 896	25	**21 921**	-38%	54 429
Tourisme (2)	9 218	225	**9 443**	15 494	94	**15 588**	-39%	12 433	225	**12 658**	26 445	174	**26 619**	-52%	39 860
Services & Commerce	40 031	3 225	**43 256**	50 791	6 085	**56 876**	-24%	67 489	5 021	**72 510**	98 454	16 105	**114 559**	-37%	190 254
Totaux	**82 271**	**5 430**	**87 701**	**112 108**	**9 144**	**121 252**	**-27.7%**	**135 499**	**8 071**	**143 571**	**205 491**	**20 907**	**226 398**	**-36.6%**	**390 272**

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul							
	2011			2010			Var	2011			2010			Var	Année 2010
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	1 915	0	**1 915**	3 635	0	**3 635**	-47%	3 302	0	**3 302**	6 167	25	**6 192**	-47%	12 719
Industrie	15 552	1 026	**16 578**	17 021	1 919	**18 940**	-12%	25 056	1 333	**26 389**	32 788	5 413	**38 201**	-31%	74 228
Batiments & Travaux publics	8 307	67	**8 374**	7 743	0	**7 743**	8%	11 961	67	**12 028**	13 795	0	**13 795**	-13%	35 167
Tourisme (2)	6 069	225	**6 294**	10 902	0	**10 902**	-42%	10 513	225	**10 738**	17 009	255	**17 264**	-38%	28 557
Services & Commerce	27 334	3 544	**30 878**	37 866	3 829	**41 695**	-26%	46 593	5 590	**52 183**	65 819	7 237	**73 056**	-29%	143 708
Totaux	**59 177**	**4 862**	**64 039**	**77 167**	**5 748**	**82 915**	**-22.8%**	**97 425**	**7 215**	**104 640**	**135 578**	**12 930**	**148 508**	**-29.5%**	**294 379**

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Deuxième Trimestre 2011

- Le deuxième trimestre 2011 a enregistré une amélioration au niveau des approbations dont la baisse n'a été que de 27,7% contre 47% au premier trimestre 2011. De même, les mises en force n'ont baissé que de 22% contre une régression de 38% au trimestre précédent. Cependant, le ratio d'actifs classés s'est élevé à 7,7% contre 6,2% à fin Mars 2011 du essentiellement aux délais accordés aux clients pour la résorption de leurs impayés des mois de janvier et février 2011.

- Afin d'être plus proche de ses clients, Tunisie Leasing a ouvert une nouvelle agence à Djerba.

3.2.4. Description de l'activité au 30/09/2011

3.2.4.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/09/2011 :

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations est passée de 22,7% au 30 septembre 2010 à 20,2% au 30 septembre 2011.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont également baissé passant respectivement de 21,3% à 18,3% et de 23,98% à 22,2%.

	Ensemble du secteur*			**Tunisie Leasing**			**Part de marché de TL**		
	30/09/2011	**30/09/2010**	**31/12/2010**	**30/09/2011**	**30/09/2010**	**31/12/2010**	**30/09/2010**	**30/09/2011**	**31/12/2010**
Approbations	1 059,0	1 323,1	1 873,71	213,4	299,8	390,3	22,7%	20,2%	20,80%
Mises en force	856,7	1 026,4	1 454,80	157,0	218,4	294,4	21,3%	18,3%	20,24%
Encours	2 102,9	1 831,6	2 050,48	467,2	439,2	460,7	23,98%	22,2%	22,23%

*Source : CIL

3.2.4.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/09/2011 s'est élevé à 213,4 millions de dinars contre 299,8 millions de dinars au 30/09/2010.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	**30/09/2011**		**30/09/2010**		**31/12/2010**		**Variation**
	Montants	**Parts**	**Montants**	**Parts**	**Montants**	**Parts**	
Agriculture	10,4	4,9%	12,5	4,2%	15,5	4,0%	-16.6%
Industrie	56,0	26,3%	68,9	23,0%	90,2	23,1%	-18.7%
Tourisme	20,0	9,4%	39,1	13,0%	39,9	10,2%	-48.8%
Commerce et Services	18,6	8,7%	31,0	10,3%	190,3	48,8%	-39.9%
Bâtiments et Travaux Publics	108,3	50,7%	148,3	49,5%	54,4	13,9%	-27.0%
TOTAL	**213,4**	**100,0%**	**299,8**	**100,0%**	**390,3**	**100,00%**	**-28.8%**

3.2.4.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une baisse de 28,1% de ses mises en force qui se sont élevées à 157 millions de dinars au 30/09/2011 contre 218,4 millions de dinars au 30/09/2010.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	5,3	3,4%	10,2	4,7%	12,7	4,3%	-47,9%
Industrie	39,3	25,0%	56,0	25,6%	74,2	25,2%	-29,9%
Tourisme	14,5	9,2%	22,5	10,3%	28,6	9,7%	-35,7%
Commerce et Services	16,2	10,3%	23,7	10,8%	143,7	48,8%	-31,6%
Bâtiments et Travaux Publics	81,7	52,1%	106,0	48,5%	35,2	12,0%	-22,9%
Total	**157,0**	**100,0%**	**218,4**	**100,0%**	**294,4**	**100,0%**	**-28,1%**

3.2.4.4. Evolution des Encours financiers

La société a enregistré une augmentation de 6,4% de ses encours financiers qui se sont élevés à 467,2 millions de dinars au 30/09/2011 contre 439,2 millions de dinars au 30/09/2010.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18,0	3,8%	19,8	4,5%	19,7	4,3%	-9,2%
Industrie	128,0	27,4%	121,0	27,5%	126,6	27,5%	5,8%
Tourisme	49,1	10,5%	43,6	9,9%	40,2	8,7%	12,5%
Commerce et Services	40,6	8,7%	40,2	9,2%	224,0	48,6%	0,9%
Bâtiments et Travaux Publics	231,5	49,6%	214,6	48,8%	50,2	10,9%	7,9%
Total	**467,2**	**100,0%**	**439,2**	**100,0%**	**460,7**	**100,00%**	**6,4%**

3.2.4.5. Indicateurs d'activité au 30/09/2011

	Troisième Trimestre			Cumul			
	30/09/2011	30/09/2010	Variation	30/09/2011	30/09/2010	Variation	Année 2010 (*)
Approbations	69 801	73 398	-4.90%	213 372	299 797	-28.83%	390 272
Mises en Force	52 105	69 883	-25.44%	157 040	218 391	-28.09%	294 379
Encours financiers				467 236	439 206	6.38%	460 663
Total des Engagements Courants (a)				444 367	428 835	3.62%	445 159
Total des Engagements Classés (b)				42 047	25 220	66.72%	29 925
Total des Engagements (c)=a+b				486 414	454 055	7.13%	475 084
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				8.64%	5.55%		6.30%
Ressources d'Emprunts				372 738	326 847	14.04%	364 775
Capitaux Propres				92 186	89 413	3.10%	91 073
Revenus Bruts de Leasing (1)	59 926	62 254	-3.74%	177 692	174 851	1.62%	235 892
Revenus Nets de Leasing	9 945	10 472	-5.03%	31 075	30 077	3.32%	40 718
Produits Nets de Leasing	5 991	5 476	9.40%	19 296	18 421	4.75%	23 313
Total des Charges d'Exploitation	2 225	2 425	-8.25%	7 425	7 489	-0.85%	9 580
Trésorerie Nette				(4 237)	(17 749)		(244)

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés
Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré
Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
Total engagements : encours financiers + impayés
Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)
Revenus nets de leasing :Intérêts sur créances de leasing
Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Autres informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre						Var	Cumul						Var	Année 2010
	2011			2010				2011			2010				
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 462	0	**2 462**	2 845	0	**2 845**	-13%	10 207	242	**10 449**	11 791	745	**12 536**	-17%	15 548
Industrie	15 507	1 825	**17 332**	13 404	1 739	**15 143**	14%	51 661	4 377	**56 038**	62 873	6 057	**68 930**	-19%	90 181
Batiments & Travaux publics	2 953	394	**3 347**	16 887	250	**17 137**	-80%	19 444	577	**20 021**	38 614	470	**39 084**	-49%	54 429
Tourisme (2)	6 710	0	**6 710**	4 183	0	**4 183**	60%	18 190	422	**18 612**	30 793	174	**30 967**	-40%	39 860
Services & Commerce	35 107	4 843	**39 950**	30 439	3 651	**34 090**	17%	98 738	9 514	**108 252**	128 385	19 895	**148 280**	-27%	190 254
Totaux	**62 739**	**7 062**	**69 801**	**67 758**	**5 640**	**73 398**	**-4.9%**	**198 240**	**15 132**	**213 372**	**272 456**	**27 341**	**299 797**	**-28.8%**	**390 272**

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre						Var	Cumul						Var	Année 2010
	2011			2010				2011			2010				
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	1 999	0	**1 999**	3 258	707	**3 965**	-50%	5 301	0	**5 301**	9 448	732	**10 180**	-48%	12 719
Industrie	12 591	301	**12 892**	15 122	2 555	**17 677**	-27%	37 647	1 633	**39 280**	47 520	8 483	**56 003**	-30%	74 228
Batiments & Travaux publics	2 398	65	**2 463**	8 709	0	**8 709**	-72%	14 360	132	**14 492**	22 530	0	**22 530**	-36%	35 167
Tourisme **(2)**	5 448	0	**5 448**	6 276	0	**6 276**	-13%	15 961	225	**16 186**	23 408	255	**23 663**	-32%	28 557
Services & Commerce	28 504	799	**29 303**	29 934	3 322	**33 256**	-12%	75 394	6 387	**81 781**	95 313	10 702	**106 015**	-23%	143 708
Totaux	**50 940**	**1 165**	**52 105**	**63 299**	**6 584**	**69 883**	**-25.4%**	**148 663**	**8 377**	**157 040**	**198 219**	**20 172**	**218 391**	**-28.1%**	**294 379**

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2011

- Mise en place du nouveau système d'information en full web permettant une meilleure interaction et une plus grande proximité avec les clients.
- Baisse des mises en force et des approbations de 28%.
- Augmentation du produit net du Leasing de 4,75%.
- Maîtrise des charges d'exploitation.

3.2.5. Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme

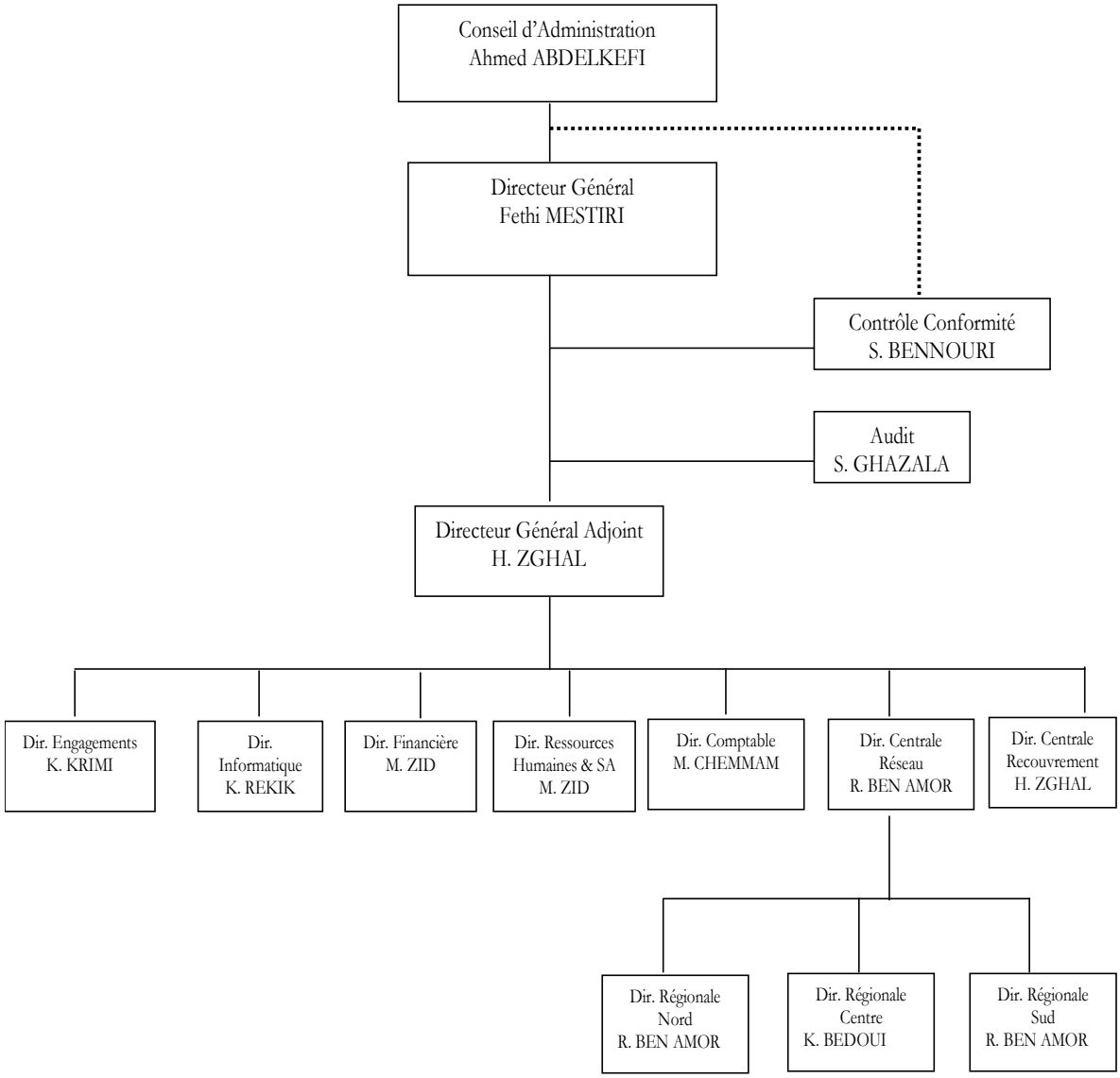

Depuis sa création, Tunisie Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficience afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel, et a mis en œuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients, par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts, et d'établir une véritable relation de partenariat.

Contrôle Interne :

Depuis 1999, la société est pourvue d'une cellule d'Audit Interne dont la mission est de s'assurer de l'efficacité des procédures et de la réalité de leur bon fonctionnement.

Depuis 2000, la société s'est dotée d'un Comité Permanent d'Audit Interne placé sous l'autorité du Conseil d'Administration et composé de trois administrateurs. Le Comité Permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, le responsable de l'Audit Interne, les Commissaires aux comptes et toute autre personne dont la présence est jugée utile, il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2010, le Comité Permanent d'Audit Interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion au Conseil d'Administration consacrée à l'arrêté des états financiers, dans lequel il est indiqué que les membres du Comité se sont entretenus avec les différents responsables de la société, les commissaires aux comptes et les cadres de la cellule d'Audit Interne des points relatifs à l'évolution des activités et du positionnement de la société, de la liquidité des actifs, des ressources humaines, de l'informatique, des comptes consolidés et du contrôle interne. En conclusion, le Comité Permanent d'Audit Interne estime que la situation des comptes au 31/12/2010 reflète bien la situation réelle de la société.

La rémunération globale des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2010 a été fixée à 30.000 Dt Bruts.

Enfin, et conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 qui stipule que les établissements de crédit doivent mettre en place un système de contrôle de la conformité approuvé par le conseil d'administration, la société a mis en place au cours de l'exercice 2007 un organe permanent assurant cette tâche.

Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 100 PC répartis entre le siège et les agences distantes.

Le système d'information de Tunisie Leasing est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing). Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées. Les principaux logiciels utilisés sont :

- Logiciel de Leasing : gestion des cotations financières, production des documents administratifs et contractuels, facturation des loyers et accessoires…
- Logiciel Comptable: gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise
- Logiciel de Paie
- Logiciel d'immobilisations propres
- Logiciel de gestion des effets de règlement
- Logiciel de recouvrement
- Logiciel de contentieux
- Logiciel d'analyse de crédit (SCORING)
- Logiciel de Workflow et d'archivage électronique : enregistrement des demandes de crédit, numérisation des dossiers de crédit et leur cheminement selon le processus de décision de crédit.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale : aide à la constitution d'une base de clientèle, optimisation du suivi des actions commerciales, planification des actions marketing, supervision des actions menées par les équipes commerciales…
- Logiciel de gestion du service assurance : gestion du service d'assurance permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs.

Par ailleurs, Tunisie Leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Cet accès lui permet de consulter les engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

Tunisie Leasing dispose d'une batterie d'applications de reporting et de statistiques permettant aux cadres de management d'avoir un tableau de bord de reporting et de contrôle.

3.2.6. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, TUNISIE LEASING est confrontée aux risques liés :
- Au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence ;
- Au manque de disponibilité du matériel importé ;
- A la difficulté de se procurer les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier ;
- A l'augmentation des impayés ;
- Au ralentissement de l'investissement privé dans un contexte économique difficile.

3.2.7. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

A l'égard de ses clients, la dépendance de Tunisie Leasing se mesure par rapport au degré de respect des dispositions des articles 1, 2, 3, 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001.

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et

- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets de la société, tels que définis par l'article 5 de la circulaire susvisée s'élève au 31 décembre 2010 à **108 465KDT** contre **113 061KDT** au 31 décembre 2009. Ce montant tient compte du résultat de l'exercice 2010 et de la distribution des dividendes prévue au titre du même exercice.

Désignation	2010	2009
Fonds propres de base	**91 073**	**86 756**
Capital libéré	35 000	34 500
Réserves	30 727	29 489
Résultats reportés	15 170	11 808
Résultat de l'exercice	10 176	10 540
Provisions non affectées	0	419
Éléments à déduire	**(6 662)**	**(6 070)**
Distributions prévues	(5 950)	(5 440)
Autres actifs non courants	(712)	(630)
Fonds propres nets de base	**84 411**	**80 686**
Fonds propres complémentaires	**24 054**	**32 374**
Emprunt subordonné*	24 000	32 000
Prêts participatifs	54	374
FONDS PROPRES NETS	**108 465**	**113 061**

(*) Tunisie Leasing a émis en 2007 et 2009 deux emprunts subordonnés d'un montant de 20 MDT chacun, remboursables sur cinq ans. Ces emprunts ont été pris en compte dans le calcul des fonds propres complémentaires de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2010, à **43 897KDT** représentant **40,47%** des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets s'établit, au 31 décembre 2010, à **27 514KDT** représentant **25,37%** des fonds propres nets de la société.

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2010, à **49 665KDT** représentant **45,79%** des fonds propres nets de la société.

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Risques encourus	% par rapport FP
Tunisie Factoring	58,43%	4 268	3,94%
S I M T	92,19%	5 589	5,15%
Tunisie LLD	99,44%	10 794	9,95%
S.P.C.S	30,00%	1 500	1,38%
Maghreb Leasing Algerie	30,00%	27 514	25,37%
Total		**49 665**	**45,79%**

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2010, à **58 204 KDT** représentant **53,66%** des fonds propres nets de la société.

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Risques encourus	% par rapport FP
Tuninvest Sicar	36,51%	874	0,81%
Tunisie Sicar	44,00%	220	0,20%
Tunisie Valeurs	30,00%	2 233	2,06%
TFG TUNINVEST FINANCE GROUP	0,00%	360	0,33%
Tuninvest International Sicar	25,00%	250	0,23%
Tunisie Factoring	58,43%	4 268	3,94%
Tunis Call Center	50,00%	295	0,27%
S I M T	92,19%	5 589	5,15%
S T I F	30,00%	0	0,00%
Tuninvest Innovations Sicar	27,27%	1 500	1,38%
Société moderne de titrisation	10,00%	0	0,00%
Esprit	3,05%	133	0,12%
Tunisie LLD	99,44%	10 794	9,95%
Polyclinique La Marsa	2,29%	96	0,09%
S.P.C.S	30,00%	1 500	1,38%

Maghreb Leasing Algérie	30,00%	27 514	25,37%
Alios Finance SA	4,60%	813	0,75%
Amen Santé	1,54%	266	0,25%
SOCIETE DAR EL JELD	0,00%	248	0,23%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	33,33%	1 000	0,92%
Académie des Banques et Finances "ABF"	0,00%	0	0,00%
Clinique El Amen Beja	0,00%	250	0,23%
Total		**58 204**	**53,66%**

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2010 à **108 465KDT**.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **488 950KDT** se détaillant comme suit :

2010	Engagements nets de provisions et d'agios réservés	Pondération	Risques encourus Pondérés
Risques sur la clientèle (bilan et hors bilan)	**466 741**		**430 211**
- Leasing mobilier	401 306	100%	400 363
- Leasing immobilier	65 435	50%	29 849
Autres engagements du bilan	**41 922**		**41 393**

- Concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie	661	20%	132
- Participation libérées	31 618	100%	31 618
- Autres immobilisations financières	1 067	100%	1 067
- Immobilisations nettes d'amortissements	3 727	100%	3 727
- Autres actifs courants	4 849	100%	4 849
Engagements en hors bilan	**23 345**		**17 345**
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées en Tunisie	7 500	20%	1 500
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées à l'Étranger	8 393	100%	8 393
- Autres engagements par signature	7 453	100%	7 453
Total général des risques encourus	**532 008**		**488 950**

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2010 **22,18%** des risques encourus pondérés contre **28,06%** au 31 décembre 2009.

3.2.8. Analyse SWOT

Forces	**Faiblesses**
✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 22,4% en termes d'encours au 31/12/2010 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (9 sociétés dans le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Un portefeuille de créances sain, dépassant les ratios prudentiels exigés par la BCT.	✓ Une régression au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (41.1% en 2010).
Opportunités	**Menaces**
✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.2.9. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.2.10. Politique sociale et effectif

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

	2008	2009	2010
Personnel commun	45	47	46
Personnel d'encadrement*	56	64	75
Cadres supérieurs**	11	9	7
Total	**112**	**120**	**128**

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale à travers :

- La mise en place de procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et les compétences de base permettent une habilitation immédiate pour l'exécution des tâches liées aux différents postes de l'organisation, en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art du métier de leasing.
- L'élaboration de programmes de formation afin de maîtriser le poste confié à l'employé, d'améliorer ses compétences, de lui permettre d'être polyvalent. TUNISIE LEASING a consacré pour la formation de son personnel 33.821 DT au titre de l'année 2010.
- La motivation de l'ensemble du personnel par un système d'intéressement aux résultats ainsi que par l'octroi de prêts permettant de souscrire au Compte Epargne Action (CEA). Depuis 1996 un intéressement est servi au personnel. Son montant est égal à 10% du bénéfice avant impôt de l'exercice en cours diminué du résultat avant impôt de l'année 1995. Il s'est élevé à 1.129 KDT au titre de l'exercice 2010, montant constaté parmi les charges du personnel.

3.2.11. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel que indiqué dans le tableau suivant :

(en KDT)	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements prévus	8348	850	900	950	1000

3.3. Patrimoine, situation financière et résultats

3.3.1. Patrimoine de la société au 31/12/2010

3.3.1.1. Créances de leasing au 31/12/2010

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Créances de leasing (encours financiers)	454 452 404	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	460 843	1 573 363
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 749 793	5 664 122
Total brut	460 663 040	373 005 404
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 662 173)	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(14 243)
Total des provisions	(11 674 218)	(9 855 050)
Total net	**448 988 822**	**363 150 354**

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2009	**363 150 354**
Additions de la période	
- Investissements	292 740 916
- Relocations	656 855
Retraits de la période	
-Remboursement des créances échues	(194 159 626)
-Remboursement anticipé de créances	(10 210 400)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(870 161)
-Relocations	(499 948)
Provisions de la période	
- Dotations	(4 159 590)
- Reprises	2 340 422
Solde au 31 Décembre 2010	**448 988 822**

Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Agriculture	48 404 875	19 703 825
Bâtiments TP	108 325 182	50 182 571
Industrie		
Agro-alimentaire	59 168 190	24 540 871
Chimie	28 086 675	13 293 678
Energie	1 209 197	781 538
Textile	27 654 309	10 463 563
Mines	226 498	211 909
Autres industries	176 897 816	77 339 051
Tourisme		
Hôtellerie	9 595 092	3 728 671
Agences de voyage	15 536 159	3 684 289
Location de voiture	58 106 489	29 038 877
Autres Tourisme	9 181 432	3 725 502
Commerce et service		
Commerce	206 253 075	93 205 393
Transport	95 491 062	43 564 192
Audio-visuel	334 368	162 763
Professions libérales	49 072 717	26 101 093
Autres Services	122 726 235	60 935 254
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Matériel de transport léger	301 824 254	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	66 661 838	35 084 757
Matériel de transport lourd	141 882 972	56 939 773
Matériel BTP	145 134 279	69 868 155
Equipement industriel	125 304 946	46 177 848
Equipement informatique	14 387 599	4 520 688
Autres	91 955 905	38 412 887
Sous total	887 151 793	392 396 709
Immeubles de bureaux	41 355 697	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	87 761 882	44 338 153
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre **2010**		31 décembre **2009**
Paiements minimaux sur contrats actifs	508 296 758		411 603 564
A recevoir dans moins d'1an	200 884 856		168 651 896
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	290 934 267		230 016 994
A recevoir dans plus de 5 ans	16 477 635		12 934 674
Produits financiers non acquis	65 245 395		55 317 097
Encours contrats actifs (1)	443 051 363		356 286 467
A recevoir dans moins d'1an	168 850 132		140 866 367
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	259 093 059		203 595 735
A recevoir dans plus de 5 ans	15 108 172		11 824 365
Créances en cours (2)	5 749 793		5 664 122
Créances échues (3)	460 844		1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	11 401 040		9 481 152
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**460 663 040**		**373 005 404**

3.3.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

3.3.1.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	153 909	1 615 627	-	1 808 228	3 276	86 393	-	89 669	1 718 559
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	459 021	149 900	-	93 144	515 777	172 520	94 584	68 864	198 240	317 537
Mobilier de bureau	10%	825 410	38 038	-	43 447	820 001	564 665	45 822	41 100	569 387	250 614
Matériel informatique	33%	1 327 888	199 880	-	-	1 527 768	1 190 214	108 371	-	1 298 585	229 183
Installations générales	10%	596 692	100 043	-	44 283	652 452	436 638	39 070	43 168	432 540	219 912
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	41 250	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		**5 097 980**	**707 859**	**(190 068)**	**180 874**	**5 434 897**	**2 397 983**	**374 240**	**153 132**	**2 619 091**	**2 815 806**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.3.1.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition		Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 485 525	148 765		7 700	-	2 641 990	2 210 385	184 660	-	2 395 045	246 945
Logiciels (en cours)		11 200	664 105		(11 200)	-	664 105	-	-	-	-	664 105
TOTAUX		**2 496 725**	**812 870**		**(3 500)**	-	**3 306 095**	**2 210 385**	**184 660**	-	**2 395 045**	**911 050**

3.3.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2010	2009
Titres de participation	25 587 316	25 764 532
Titres immobilisés	5 206 850	6 531 050
Avances sur acquisition de titres	1 207 790	-
Prêts au personnel	846 334	825 990
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	216 484	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 357	22 457
Montant brut	33 088 131	33 370 879
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 050 000)
Montant libéré	33 088 131	32 320 879
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(136 288)	(537 875)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(270 524)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	**32 685 188**	**31 493 003**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	25 764 532	25 764 532	-
Additions de l'exercice			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000 000	1 000 000	-
- Academie des Banques et Finances "ABF"	100	100	-
- Tunisie LLD	42 876	42 876	-
- Clinique El Amen Beja	250 000	250 000	-
- Clinique El Amen La Marsa S.A	42 000	42 000	-
- Tunisie Factoring	368 403	368 403	
- Amen Santé	117 340	117 340	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	-
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
- Tuninvest Sicar	(1 057 935)	(1 057 935)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**25 587 316**	**25 587 316**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	6 531 050	5 481 050	1 050 000
Additions de l'exercice			
- Libération du 2ème, 3ème et 4ème quart des actions T.H.C.C	-	1 050 000	(1 050 000)
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(15 900)	(15 900)	-
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	-
- Tunisian Health Care Centers	(1 400 000)	(1 400 000)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**5 206 850**	**5 206 850**	**-**

Les titres de participation s'analysent au 31/12/2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	25 000	10,000	250 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970	16 894	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa	840	100,000	141 540	69 394	2005/2010	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			25 587 316	**136 288**		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 041	100,000	104 100		2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020	204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
*Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
			5 206 850	**247 179**		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

3.3.1.4. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2010

Immobilisations Financières au 30/09/2011

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participation annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions de participations selon des échéanciers de portage.

En milliers de dinars

	Réalisé au 30/09/2011
Investissements financiers	3 500
Cessions	977
Total investissements	**2 523**

Immobilisations Incorporelles et Corporelles au 30/09/2011

Les investissements immatériels sont amortis sur 3 ans et les investissements matériels sont amortis sur 5 ans.

En milliers de dinars

	Réalisé au 30/09/2011
Investissements immatériels	1 701*
Cessions immatériels	0
Investissements matériels	355
Cessions matériels	39
Total investissements	**2017**

*Contient le coût du nouveau système d'information pour un montant de 1.584.982 dinars.

3.3.2. Patrimoine de la société au 30/06/2011

3.3.2.1. Créances de leasing : encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	452 929 558	413 511 722	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Total brut	460 734 845	423 973 390	460 663 040
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 731 601)	(10 139 678)	(11 662 173)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
Total des provisions	(11 743 646)	(10 151 638)	(11 674 218)
Soldes nets	**448 991 199**	**413 821 752**	**448 988 822**

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2010	**448 988 822**
Additions de la période	
- Investissements	106 082 424
- Relocations	60 000
Retraits de la période	
-Remboursement des créances échues	(97 115 041)
-Remboursement anticipé de créances	(7 843 581)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(418 802)
-Relocations	(58 032)
-Radiation de créances	(635 163)
Provisions de la période	
- Dotations	(1 593 636)
- Reprises	1 524 208
Solde au 30 Juin 2011	**448 991 199**

Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours
Agriculture	47 611 150	18 217 992
Bâtiments TP	113 036 020	50 224 408
Industrie		
Agro-alimentaire	63 025 440	24 746 883
Chimie	32 079 332	16 114 289
Energie	1 209 197	628 152
Textile	27 525 843	9 141 009
Mines	396 808	316 533
Autres industries	175 554 720	75 027 595
Tourisme		
Hôtellerie	10 139 943	4 024 294
Agences de voyage	13 362 436	2 971 276
Location de voiture	60 747 634	29 662 416
Autres Tourisme	9 235 992	3 772 039
Commerce et service		
Commerce	213 723 161	93 383 442
Transport	103 633 256	46 159 502
Audio-visuel	346 781	159 769
Professions libérales	53 603 682	27 791 467
Autres Services	124 116 990	58 393 779
Total	**1 049 348 384**	**460 734 845**

Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours
Matériel de transport léger	309 842 406	137 735 926
Matériel de transport léger Utilitaire	70 532 721	35 195 525
Matériel de transport lourd	146 791 470	58 167 674
Matériel BTP	153 852 644	69 244 306
Equipement industriel	123 509 925	43 237 100
Equipement informatique	9 434 284	3 054 723
Autres	103 868 317	46 716 925
Sous total	917 831 767	393 352 177
Immeubles de bureaux	42 374 585	24 360 581
Immeubles industriels ou commerciaux	89 142 032	43 022 087
Total	**1 049 348 384**	**460 734 845**

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Paiements minimaux sur contrats actifs	503 454 952	467 342 109	508 296 758
A recevoir dans moins d'1an	198 988 971	186 746 606	200 884 856
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	289 533 404	265 679 644	290 934 267
A recevoir dans plus de 5 ans	14 932 577	14 915 859	16 477 635
Produits financiers non acquis	62 919 319	61 899 888	65 245 395
Encours contrats actifs (1)	440 535 632	405 442 221	443 051 363
A recevoir dans moins d'1an	168 088 123	156 225 980	168 850 132
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	258 697 616	235 588 001	259 093 059
A recevoir dans plus de 5 ans	13 749 893	13 628 240	15 108 172
Créances en cours (2)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Créances échues (3)	849 165	379 060	460 844
Contrats suspendus (contentieux) (4)	12 393 927	11 260 235	11 401 040
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**460 734 845**	**423 973 390**	**460 663 040**

3.3.2.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	38 751	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	1 808 228	89 669	44 834	134 503	1 673 725
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	8 900	8 900	515 777	198 240	46 931	245 171	270 606
Mobilier de bureau	10%	820 001	63 527	-	883 528	569 387	24 468	593 855	289 673
Matériel informatique	33%	1 527 768	125 959	-	1 653 727	1 298 585	68 992	1 367 577	286 150
Installations générales	10%	652 452	112 479	-	764 931	432 540	23 080	455 620	309 311
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	-	-	41 250	-	-	-	41 250
TOTAUX		**5 434 897**	**310 865**	**8 900**	**5 736 862**	**2 619 091**	**208 305**	**2 827 396**	**2 909 466**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.3.2.3. Immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	33%	2 641 990	102 256	-	2 744 246	2 395 045	86 322	2 481 367	262 879
Logiciels (en cours)		664 105	337 579	-	1 001 684	-	-	-	1 001 684
TOTAUX		**3 306 095**	**439 835**	-	**3 745 930**	**2 395 045**	**86 322**	**2 481 367**	**1 264 563**

3.3.2.4. Immobilisations financières

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
Titres de participation	26 063 026	24 766 697	25 587 316
Titres immobilisés	7 541 645	5 681 050	5 206 850
Avances sur acquisitions de titres	1 207 790	-	1 207 790
Prêts au personnel	1 085 690	901 908	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	234 329	242 426	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357	23 357
Montant brut	36 159 637	31 615 438	33 088 131
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(301 107)	(136 288)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(229 874)	(247 179)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	**35 842 982**	**31 064 980**	**32 685 188**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	25 587 316	25 587 316	-
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	1 000 220	1 000 220	-
Cessions de l'exercice			
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(99 540)	(99 540)	-
- Tunis Call Center	(299 970)	(299 970)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(125 000)	(125 000)	-
Soldes au 30 Juin 2011	**26 063 026**	**26 063 026**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	5 206 850	5 206 850	-
Additions de l'exercice			
- Société YASMINE	2 500 000	2 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(3 600)	(3 600)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
Soldes au 30 Juin 2011	**7 541 645**	**7 541 645**	**-**

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820			1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000			2010	4,17%
			26 063 026	-	**50 000**		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500			2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400			2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2009	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2008	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2009	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,00	2 500 000			2011	(*)
			7 541 645	-	**247 179**		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

3.3.3. Etats financiers individuels comparés au 31/12/2010

3.3.3.1. Bilans individuels comparés au 31/12/2010

(en dinars)

ACTIFS	Notes	2010	2009	2008
Liquidités et équivalents de liquidités	3	661 063	2 204 835	600 365
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		460 663 040	373 005 404	327 935 751
Moins : provisions		-11 674 218	-9 855 050	-11 039 614
	4	448 988 822	363 150 353	316 896 137
Créances de leasing : Impayés		14 606 011	13 571 261	12 680 204
Moins : provisions et produits réservés		-11 825 296	-11 082 967	-10 698 652
	5	2 780 715	2 488 294	1 981 552
Intérêts constatés d'avance		-2 738 861	-2 404 895	-2 273 638
Total des créances sur la clientèle		**449 030 676**	**363 233 752**	**316 604 050**
Portefeuille titres de placement			90 399	63 768
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		33 088 131	32 320 880	23 040 093
Moins : provisions		-402 943	-827 875	-471 958
Total Portefeuille d'investissement	**6**	**32 685 188**	**31 493 004**	**22 568 135**
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		3 306 095	2 496 724	2 364 627
Moins : amortissements		-2 395 045	-2 210 385	-1 947 559
	7	911 050	286 339	417 069
Immobilisations corporelles		5 434 897	5 097 980	4 203 451
Moins : amortissements		-2 619 091	-2 397 982	-2 199 949
	8	2 815 806	2 699 998	2 003 502
Total des valeurs immobilisées		**3 726 857**	**2 986 337**	**2 420 571**
Autres actifs	9	12 475 115	6 510 334	5 245 347
TOTAL DES ACTIFS		**498 578 899**	**406 518 663**	**347 502 235**

(en dinars)

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2010	2009	2008
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	10	905 273	7 475 557	7 328 455
Emprunts et dettes rattachées	11	370 310 489	269 494 682	250 766 060
Total Emprunts et ressources spéciales		**371 215 762**	**276 970 239**	**258 094 514**
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	12	10 263 989	10 892 523	7 915 871
Fournisseurs et comptes rattachés	13	21 183 647	26 760 587	16 244 917
Provisions pour passifs et charges	14	655 208	1 432 419	1 145 830
Autres	15	4 187 787	4 125 976	4 115 152
Total des autres passifs		**36 290 631**	**43 211 505**	**29 421 769**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	34 500 000	28 500 000
Réserves		30 726 843	29 488 507	15 988 507
Résultats reportés		15 170 076	11 807 946	6 708 545
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**80 896 919**	**75 796 452**	**51 197 051**
Résultat de l'exercice		10 175 587	10 540 466	8 788 901
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**16**	**91 072 506**	**86 336 918**	**59 985 952**
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		**498 578 899**	**406 518 663**	**347 502 235**

3.3.3.2. Etat des engagements hors bilan au 31/12/2010

(en dinars)

	2010	2009	2008
Passifs éventuels	**16 098 490**	**23 018 878**	**24 995 030**
Cautions, avals et autres garanties données	16 098 490	23 018 878	24 995 030
Engagements données	**18 135 305**	**39 486 250**	**28 892 981**
Engagements de financement en faveur de la clientèle	18 135 305	39 486 250	28 982 981
Engagements sur titres		0	
Engagements reçus	**73 192 960**	**62 699 834**	**58 770 405**
Cautions reçus		1 190 000	330 000
Garanties reçues	7 947 565	6 192 737	6 077 411
Intérêts à échoir sur contrats actifs	65 245 395	55 317 097	52 362 994
Engagements réciproques	**7 249 959**	**9 547 489**	**19 323 213**
Effets escomptés sur la clientèle	3 136	0	31 853
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	0	0	18 367 984
Engagements sur titres (*)	7 246 823	9 547 489	923 376

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

En 2010, Tunisie Leasing a procédé au remboursement de la première échéance d'un montant de 1 207 790 DT.

3.3.3.3. Etats de résultats comparés au 31/12/2010

(en dinars)

	Notes	2010	2009	2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		40 119 035	35 459 909	32 585 850
Variation des produits réservés		-112 553	151 846	505 951
Total du Revenu de Leasing	**17**	**40 006 482**	**35 611 755**	**33 091 801**
Autres produits d'exploitation	18	712 046	622 509	526 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		**40 718 528**	**36 234 264**	**33 618 139**
CHARGES FINANCIERES NETTES	**19**	**-19 649 686**	**-17 096 879**	**-16 245 413**
PRODUIT DES PLACEMENTS	**20**	**2 243 929**	**2 020 854**	**2 172 102**
PRODUIT NET		**23 312 771**	**21 158 239**	**19 544 828**
Charges de personnel	21	-5 017 662	-4 497 939	-3 829 046
Autres charges d'exploitation	22	-4 002 904	-3 602 955	-3 301 779
Dotations nettes aux prov sur risques clients et résultat des créances radiées	23	-2 029 676	648 403	-850 302
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	319 933	-250 918	396 085
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	-558 900	-499 261	-502 932
Dotations aux provisions pour risques divers	26	188 310	-110 807	-437 872
RESULTAT D'EXPLOITATION		**12 211 872**	**12 844 763**	**11 018 983**
Autres gains ordinaires	27	494 845	361 281	251 621
Autres pertes ordinaires	28	-5 680	-1 663	-281 712
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**12 701 036**	**13 204 381**	**10 988 893**
Reprises sur provisions pour impôt différé		0	0	27 849
Impôts sur les bénéfices	29	-2 525 449	-2 663 915	-2 227 841
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**12 701 036**	**10 540 466**	**8 788 901**
Eléments extraordinaires		0	**0**	**0**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**10 175 587**	**10 540 466**	**8 788 901**
RESULTAT PAR ACTION	16	**1.454**	**1.773**	**1.490**

3.3.3.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31/12/2010

(en dinars)

	Notes	2010	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	281 631 523	245 837 303	218 548 378
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	-340 015 400	-242 377 774	-235 376 271
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	-9 272 888	-7 568 090	-6 899 901
Intérêts payés	33	-19 128 886	-15 994 829	-16 068 734
Impôts et taxes payées	34	-3 369 334	-3 990 466	-1 871 931
Autres flux de trésorerie	35	2 533 160	2 244 140	3 243 785
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**-87 621 825**	**-21 849 715**	**-38 424 673**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	-1 327 161	-1 117 422	-1 665 266
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	66 809	67 520	37 086
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	-4 855 212	-11 486 336	-3 167 200
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	4 087 961	2 205 548	6 717 746
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**-2 027 603**	**-10 330 690**	**1 922 366**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions			20 000 000	
Dividendes et autres distributions	40	-5 437 871	-4 189 336	-4 198 987
Encaissements provenant des emprunts	11	181 624 250	182 154 500	136 091 500
Remboursement d'emprunts	11	-120 610 438	-151 827 392	-103 020 111
Flux liés au financement à court terme	11	39 100 000	-12 500 000	-500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**94 675 941**	**33 637 772**	**28 372 402**
Variation de trésorerie		**5 026 513**	**1 457 366**	**-8 129 905**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	-5 270 722	-6 728 090	1 401 815
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	-244 209	-5 270 722	-6 728 090

3.3.3.5. Notes aux états financiers au 31/12/2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et

- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars, divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-10 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-11 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-12 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

c- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

d- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-13 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-4 <u>Les classes sont au nombre de 5 :</u>

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

<u>A- Actifs courants</u> : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

<u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u> : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

<u>B2- Actifs incertains</u> : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

<u>B3- Actifs préoccupants</u> : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

<u>B4- Actifs compromis</u> : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-5 <u>Les garanties reçues</u>

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-6 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-14 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-15 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-16 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-17 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-18 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.
Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Banques	656 356	2 200 236
- Caisses	4 707	4 599
Total	**661 063**	**2 204 835**

NOTE 43 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Créances de leasing (encours financiers)	454 452 404	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	460 843	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 749 793	5 664 122
Total brut	460 663 040	373 005 404
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 662 173)	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(14 243)
Total des provisions	(11 674 218)	(9 855 050)
Total net	**448 988 822**	**363 150 354**

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2009	**363 150 354**
Additions de la période	
- Investissements	292 740 916
- Relocations	656 855
Retraits de la période	
-Remboursement des créances échues	(194 159 626)
-Remboursement anticipé de créances	(10 210 400)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(870 161)
-Relocations	(499 948)
Provisions de la période	
- Dotations	(4 159 590)
- Reprises	2 340 422
Solde au 31 Décembre 2010	**448 988 822**

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Agriculture	48 404 875	19 703 825
Bâtiments TP	108 325 182	50 182 571
Industrie		
Agro-alimentaire	59 168 190	24 540 871
Chimie	28 086 675	13 293 678
Energie	1 209 197	781 538
Textile	27 654 309	10 463 563
Mines	226 498	211 909
Autres industries	176 897 816	77 339 051
Tourisme		
Hôtellerie	9 595 092	3 728 671
Agences de voyage	15 536 159	3 684 289
Location de voiture	58 106 489	29 038 877
Autres Tourisme	9 181 432	3 725 502
Commerce et service		
Commerce	206 253 075	93 205 393
Transport	95 491 062	43 564 192
Audio-visuel	334 368	162 763
Professions libérales	49 072 717	26 101 093
Autres Services	122 726 235	60 935 254
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Montant MEF	Encours
Matériel de transport léger	301 824 254	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	66 661 838	35 084 757
Matériel de transport lourd	141 882 972	56 939 773
Matériel BTP	145 134 279	69 868 155
Equipement industriel	125 304 946	46 177 848
Equipement informatique	14 387 599	4 520 688
Autres	91 955 905	38 412 887
Sous total	887 151 793	392 396 709
Immeubles de bureaux	41 355 697	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	87 761 882	44 338 153
Total	**1 016 269 371**	**460 663 040**

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre 2010	2009
Paiements minimaux sur contrats actifs	508 296 758	411 603 564
A recevoir dans moins d'1an	200 884 856	168 651 896
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	290 934 267	230 016 994
A recevoir dans plus de 5 ans	16 477 635	12 934 674
Produits financiers non acquis	65 245 395	55 317 097
Encours contrats actifs (1)	443 051 363	356 286 467
A recevoir dans moins d'1an	168 850 132	140 866 367
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	259 093 059	203 595 735
A recevoir dans plus de 5 ans	15 108 172	11 824 365
Créances en cours (2)	5 749 793	5 664 122
Créances échues (3)	460 844	1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	11 401 040	9 481 152
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**460 663 040**	**373 005 404**

NOTE 44 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
Clients ordinaires		
- Impayés	3 605 657	3 010 419
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 385
Montant brut	3 642 100	3 035 804
A déduire :		
- Provisions	(478 476)	(260 375)
- Produits réservés (*)	(342 838)	(228 093)
Montant net	2 820 786	2 547 336
Clients litigieux		
- Impayés	10 815 353	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 558
Montant brut	10 963 911	10 535 457
A déduire :		
- Provisions	(9 252 683)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 543 949)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
Montant net	18 721	2 883
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(58 792)	(61 926)
Solde créances de leasing : Impayés	**2 780 715**	**2 488 293**

(*) Dont 142.950 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	**B 1** Actifs nécessitant un suivi particulier	**B 2** Actifs incertains	**B 3** Actifs préoccupants	**B 4** Actifs compromis	
Encours financiers	394 028 016	48 461 984	3 292 817	253 502	14 626 721	460 663 040
Impayés (1)	871 538	1 797 147	514 383	21 385	11 216 558	14 421 010
Avances et acomptes reçus (*)	(2 471 854)	(83 299)	-	-	(727 237)	(3 282 390)
Produits à recevoir	12 911	23 532	-	-	-	36 443
ENCOURS GLOBAL	**392 440 611**	**50 199 364**	**3 807 200**	**274 887**	**25 116 042**	**471 838 103**
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			0,80%	0,06%	5,44%	
				6,30%		
ENGAGEMENTS HORS BILAN	17 854 313	280 992	-	-	-	18 135 305
TOTAL ENGAGEMENTS	**410 294 924**	**50 480 356**	**3 807 200**	**274 887**	**25 116 042**	**489 973 408**
Produits réservés	-	-	83 925	12 254	1 706 450	1 802 629
Provisions affectées sur les impayés	-	-	226 318	14 746	9 490 094	9 731 158
Provisions affectées sur les encours	-	-	38 439	32 873	11 590 862	11 662 173
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	**-**	**-**	**348 682**	**59 873**	**22 787 406**	**23 195 960**
ENGAGEMENTS NETS	**410 294 924**	**50 480 356**	**3 458 518**	**215 014**	**2 328 636**	**466 777 448**
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			**9,16%**	**21,78%**	**88,18%**	
				77,51%		

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.[26]

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2010 à 6,30% contre 6,08% au 31 Décembre 2009.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2010 à 77,51% contre 87,95% au 31 Décembre 200

[26] Voir note complémentaire n°1 page 161

NOTE 45 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2010	**2009**
Titres de participation	25 587 316	25 764 532
Titres immobilisés	5 206 850	6 531 050
Avances sur acquisition de titres	1 207 790	-
Prêts au personnel	846 334	825 990
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	216 484	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 357	22 457
Montant brut	33 088 131	33 370 879
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 050 000)
Montant libéré	33 088 131	32 320 879
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(136 288)	(537 875)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(270 524)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	**32 685 188**	**31 493 003**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	25 764 532	25 764 532	-
Additions de l'exercice			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000 000	1 000 000	-
- Academie des Banques et Finances "ABF"	100	100	-
- Tunisie LLD	42 876	42 876	-
- Clinique El Amen Beja	250 000	250 000	-
- Clinique El Amen La Marsa S.A	42 000	42 000	-
- Tunisie Factoring	368 403	368 403	
- Amen Santé	117 340	117 340	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	-
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
- Tuninvest Sicar	(1 057 935)	(1 057 935)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**25 587 316**	**25 587 316**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2009	6 531 050	5 481 050	1 050 000
Additions de l'exercice			
- Libération du 2ème, 3ème et 4ème quart des actions T.H.C.C	-	1 050 000	(1 050 000)
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(15 900)	(15 900)	-
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	-
- Tunisian Health Care Centers	(1 400 000)	(1 400 000)	-
Solde au 31 Décembre 2010	**5 206 850**	**5 206 850**	**-**

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	25 000	10,000	250 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970	16 894	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa	840	100,000	141 540	69 394	2005/2010	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			25 587 316	**136 288**		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 041	100,000	104 100		2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020	204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
*Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
			5 206 850	**247 179**		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXRCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 46 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Dédut de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 485 525	148 765	7 700	-	2 641 990	2 210 385	184 660	-	2 395 045	246 945
Logiciels (en cours)		11 200	664 105	(11 200)	-	664 105	-	-	-	-	664 105
TOTAUX		**2 496 725**	**812 870**	**(3 500)**	-	**3 306 095**	**2 210 385**	**184 660**	-	**2 395 045**	**911 050**

NOTE 47 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Dédut de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	153 909	1 615 627	-	1 808 228	3 276	86 393	-	89 669	1 718 559
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	459 021	149 900	-	93 144	515 777	172 520	94 584	68 864	198 240	317 537
Mobilier de bureau	10%	825 410	38 038	-	43 447	820 001	564 665	45 822	41 100	569 387	250 614
Matériel informatique	33%	1 327 888	199 880	-	-	1 527 768	1 190 214	108 371	-	1 298 585	229 183
Installations générales	10%	596 692	100 043	-	44 283	652 452	436 638	39 070	43 168	432 540	219 912
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	41 250	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		**5 097 980**	**707 859**	**(190 068)**	**180 874**	**5 434 897**	**2 397 983**	**374 240**	**153 132**	**2 619 091**	**2 815 806**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 48 : AUTRES ACTIFS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Frais d'émission des emprunts	711 986	629 787
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	18 763	-
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	914 623	876 301
- Avances et acomptes au personnel	21 819	13 120
- Crédit de TVA	6 914 267	2 001 893
- Compte courant S I M T	2 052 643	1 503 354
- Compte courant Tunisie LLD	16 373	18 575
- Compte courant MLA	210 253	133 845
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	268 387	270 805
- Produits à recevoir des tiers	546 031	492 758
- Produits à recevoir sur contrats de portages	381 378	242 024
- Compte d'attente	390 480	281 507
- Charges constatées d'avance	608 849	457 470
Total brut	**13 079 026**	**6 944 613**
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(71 644)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(208 972)	(30 966)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(239 952)	(255 837)
Total net	**12 475 114**	**6 510 335**

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Dédut de période	Addition	Fin de période	Dédut de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 977 458	429 999	2 407 457	1 347 671	347 800	1 695 471	711 986
TOTAUX		**1 977 458**	**429 999**	**2 407 457**	**1 347 671**	**347 800**	**1 695 471**	**711 986**

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Banques, découverts	905 273	7 475 557
Total	**905 273**	**7 475 557**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
Emprunts		
- Banques locales	84 687 500	65 577 024
- Banques étrangères	69 487 211	57 583 875
- Emprunts obligataires	149 000 000	119 000 000
- Billets de trésorerie	61 600 000	22 500 000
Total emprunts	364 774 711	264 660 899
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	716 872	554 114
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	746 186	611 403
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 072 720	3 668 266
Total dettes rattachées	5 535 778	4 833 783
Total	**370 310 489**	**269 494 682**

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	65 577 024	88 000 000	68 889 524	84 687 500	33 250 000	51 437 500
* AMEN BANK	437 500	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	2 500 000	3 750 000	1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	2 187 500	-	1 250 000	937 500	-	937 500
* AL BARAKA BANK	19 000 000	50 000 000	44 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	659 024	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
* BTE	625 000	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	1 668 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2008	750 000	-	750 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2009	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	-	10 000 000	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	57 583 875	28 624 250	16 720 914	69 487 211	48 586 881	20 900 330
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	650 827	576 436	-	576 436
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	680 781	340 379	-	340 379
* Crédit FMO V	6 027 667	-	3 013 834	3 013 833	-	3 013 833
* JEXIM BANK	2 110 344	-	1 406 895	703 449	-	703 449
* BEI (credit participatif)	374 398	-	320 000	54 398	54 398	-
* B.E.I	6 414 333	-	1 925 299	4 489 034	3 026 572	1 462 462
* B.E.I	18 154 500	-	3 426 831	14 727 669	11 201 712	3 525 957
* B.E.I	-	13 205 500	1 258 235	11 947 265	9 390 282	2 556 983
* B.E.I	-	2 884 500	276 615	2 607 885	2 046 935	560 950
* B.E.I	-	9 653 500	-	9 653 500	7 805 603	1 847 897
* B.E.I	-	2 880 750	-	2 880 750	2 330 368	550 382
* PROPARCO	1 349 207	-	599 598	749 609	150 011	599 598
* PROPARCO	18 000 000	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	2 905 003	-	1 161 999	1 743 004	581 000	1 162 004
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**123 160 899**	**116 624 250**	**85 610 438**	**154 174 711**	**81 836 881**	**72 337 830**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2004 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2006 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**119 000 000**	**65 000 000**	**35 000 000**	**149 000 000**	**107 000 000**	**42 000 000**
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	22 500 000	264 700 000	225 600 000	61 600 000	-	61 600 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	**22 500 000**	**264 700 000**	**225 600 000**	**61 600 000**	**-**	**61 600 000**
TOTAL GENERAL	**264 660 899**	**446 324 250**	**346 210 438**	**364 774 711**	**188 836 881**	**175 937 830**

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre 2010	2009
- Avances et acomptes reçus des clients	3 282 390	3 705 924
- Dépôts et cautionnements reçus	6 981 599	7 186 599
Total	**10 263 989**	**10 892 523**

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2010	2009
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	279 323	275 831
- Factures non parvenues	406 603	322 724
Sous total	685 926	598 555
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats	1 182 783	5 161 850
- Effets à payer	17 827 992	19 730 118
- Factures non parvenues	987 242	646 600
- Retenues de garantie	499 704	623 464
Sous total	20 497 721	26 162 032
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**21 183 647**	**26 760 587**

NOTE 14 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Provisions pour risques non identifiés	-	419 266
- Autres provisions pour risques	655 208	1 013 153
Total des provisions	**655 208**	**1 432 419**

NOTE 15 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre 2010	2009
- Personnel, rémunérations dues	733	209
- Personnel, provisions pour congés payés	350 063	317 405
- Personnel, autres charges à payer	1 451 882	1 371 603
- Etat, retenues sur salaires	47 689	39 483
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	434 341	423 056
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	16 179	10 175
- Etat, impôts sur les bénéfices	55 623	586 855
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 951	111 364
- Actionnaires, dividendes à payer	7 793	5 664
- C.N.S.S	180 878	161 129
- Autres comptes créditeurs	796 165	612 368
- Diverses charges à payer	238 555	323 143
- Charges à payer sur contrats de portage	453 647	47 121
- Produits constatés d'avance	141 288	116 401
Total	**4 187 787**	**4 125 976**

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2010	2009
- Capital social	(A)	35 000 000	34 500 000
- Réserve légale	(B)	3 450 000	3 211 665
- Réserve spéciale de reinvestissement		1 000 000	-
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Résultats reportés		15 170 076	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**80 896 919**	**75 796 452**
Résultat de la période		10 175 587	10 540 466
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	**91 072 506**	**86 336 918**
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)		10 175 587	10 540 466
Nombre d'actions (2) (*)		7 000 000	6 043 836
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,454	1,744

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.
La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite a l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	**28 500 000**	**7 500 000**	**1 500 000**	**3 211 665**	**-**	**3 776 843**	**6 708 545**	**8 788 901**	**59 985 952**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009							8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008							(4 189 500)		(4 189 500)
Sixiéme résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)						-
Premiére résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)				1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000							20 000 000
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009								10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	**34 500 000**	**22 500 000**	**-**	**3 211 665**	**-**	**3 776 843**	**11 807 946**	**10 540 466**	**86 336 918**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010				238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009							(5 440 000)		(5 440 000)
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010								10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	**35 000 000**	**22 500 000**	**-**	**3 450 000**	**1 000 000**	**3 776 843**	**15 170 076**	**10 175 587**	**91 072 506**

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2010	2009
Intérêts conventionnels	39 236 875	34 591 510
Intérêts intercalaires	362 840	389 668
Intérêts de retard	519 320	478 731
Total des intérêts de crédits bail	**40 119 035**	**35 459 909**
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(241 755)	(152 842)
. Intérêts de retard	(181 833)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	207 363	222 991
. Intérêts de retard antérieurs	103 672	251 086
Variation des produits réservés	**(112 553)**	**151 846**
Total des revenus de leasing	**40 006 482**	**35 611 755**

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre 2010	2009
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	230 111	245 849
- Commissions d'assurance	481 935	376 660
Total des autres produits d'exploitation	**712 046**	**622 509**

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Intérêts des emprunts obligataires	8 105 554	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 935 752	3 611 449
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 333 730	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	347 800	354 354
Total des charges financières des emprunts	**15 722 836**	**13 955 262**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	958 810	1 094 458
- Intérêts sur opérations de financement	2 355 373	2 003 767
- Pénalités fiscales et sociales	2 967	266
- Gains de change	-	(137 472)
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	501 580	21 193
- Autres	108 120	159 405
Total des autres charges financières	**3 926 850**	**3 141 617**
Total général	**19 649 686**	**17 096 879**

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Produits des participations	1 961 720	1 656 102
- Produits des titres Immobilisés	207 544	299 631
- Revenus des autres créances immobilisées	71 056	63 006
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 609	2 115
Total	**2 243 929**	**2 020 854**

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Salaires et compléments de Salaires	2 970 856	2 508 468
- Bonus	1 129 000	1 184 000
- Indemnités représentatives de frais	130 330	117 696
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	555 040	483 980
- Autres charges sociales	232 436	203 795
Total	**5 017 662**	**4 497 939**

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2010	2009
- Achat de matières et fournitures	89 199	88 421
Total des achats	**89 199**	**88 421**
- Locations	310 783	348 450
- Charges locatives et de copropriété	77 497	65 052
- Entretiens et réparations	229 015	178 831
- Primes d'assurances	36 322	50 230
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	308 238	333 068
Total des services extérieurs	**961 855**	**975 631**
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	857 150	838 322
- Publicités, publications, relations publiques	633 201	375 902
- Déplacements, missions et réceptions	604 194	518 553
- Frais postaux et de télécommunications	267 270	196 929
- Services bancaires et assimilés	290 782	333 373
Total des autres services extérieurs	**2 652 597**	**2 263 079**
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	10 897	1 752
- Autres	9 316	7 062
Total des charges diverses	**85 013**	**73 614**
- Impôts et taxes sur rémunérations	91 927	81 831
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	22 313	20 379
Total des impôts et taxes	**214 240**	**202 210**
Total général	**4 002 904**	**3 602 955**

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31 décembre	
	2010	2009
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 777 145	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 328 203)	(4 434 872)
- Reprises de provisions non affectées (*)	(419 266)	-
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	**2 029 676**	**(648 403)**

(*) Ce montant correspond à la fraction de la provision constituée en 2005 pour un montant de 1 300 000 dinars par prélèvement sur les réserves suite à la décision de l'AGO en date du 5 mai 2005, et ce, sur recommandation de la Banque Centrale de Tunisie afin d'améliorer le taux de couverture. Il est à rappeler qu'un montant de 880 734 dinars a été prélevé sur cette provision et utilisé durant l'exercice 2005. Le reliquat, soit 419 266 dinars, devenu sans objet, a été repris en 2010.

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2010	2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	81 655	268 020
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(401 588)	(10 822)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(6 280)
Total	**(319 933)**	**250 918**

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2010	2009
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	184 660	262 827
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	374 240	236 435
Total	**558 900**	**499 262**

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	7 514	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	179 419	35 888
- Dotations aux provisions pour risques et charges	271 145	286 589
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	-	(33 492)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(17 299)	(178 178)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(629 089)	-
Total	**(188 310)**	**110 807**

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	39 067	15 126
- Autres gains sur éléments exceptionnels	6 000	106 874
- Intérêts sur compte courant SIMT	140 617	97 584
- Produits d'assistance technique MLA	250 818	141 697
- Autres produits	58 343	-
Total	**494 845**	**361 281**

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2010	**2009**
- Abandon de créances	5 680	-
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	-	1 663
Total	**5 680**	**1 663**

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Bénéfice comptable	12 701 036	13 204 380
A réintégrer		
- Dotations aux provisions comptables	6 316 878	4 376 966
- Diverses charges non déductibles	163 076	116 292
- Provisions fiscales constituées en 2007/2006 pour affaires douteuses	4 307 529	4 746 301
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 467 243	195 280
- Dividendes	847 378	1 067 270
- Reprises sur porvisions fiscales constituées en 2007/2006 pour affaires douteus	4 307 529	4 746 301
Bénéfice fiscal avant provisions	16 866 369	16 435 088
Provisions pour créances douteuses	5 777 145	3 786 469
Provisions pour dépréciation de titres cotés	81 655	122 614
Bénéfice fiscal	11 007 569	12 526 005
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	3 792 000	4 914 820
Base imposable	7 215 569	7 611 185
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 525 449	2 663 915
Régularisation impôt	-	-
Impôt sur les sociétés	2 525 449	2 663 915
- Acomptes provisionnels payés	(2 453 646)	(2 076 506)
- Retenues sur placements	(1 990)	(554)
- Avances d'impôt sur importation	(14 190)	-
Impôt à payer (report)	55 623	586 855

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31 décembre 2010	2009
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	13 422 703	12 531 646
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(14 457 453)	(13 422 703)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 705 924)	(3 045 810)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 282 390	3 705 924
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(156 907)	(124 122)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(7 186 599)	(4 870 061)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 981 599	7 186 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 521 296)	(2 371 039)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 880 149	2 521 296
- TVA collectées	+	37 509 208	32 090 953
- Loyers encaissés	+	233 759 341	200 626 854
- Intérêts de retard	+	519 320	478 731
- Créances virées en Pertes	-	(5 680)	(1 663)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	870 161	1 286 978
- Remboursements anticipés	+	10 210 400	8 997 871
- Produits sur cessions anticipées	+	230 111	245 849
Encaissements reçus des clients		**281 631 523**	**245 837 303**

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31 décembre 2010	2009
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	26 162 031	15 787 051
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(20 497 721)	(26 162 031)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(876 301)	(404 026)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	914 623	876 301
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	292 740 916	220 876 056
- TVA sur Investissements	+	41 571 852	31 404 423
Décaissements pour financement de contrats de leasing		**340 015 400**	**242 377 774**

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31 décembre 2010	2009
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	-	-	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	+	18 763	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(13 120)	(14 542)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	21 819	13 120
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(457 470)	(571 946)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	608 849	457 470
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	598 555	457 865
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(685 926)	(598 555)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	209	12 187
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(733)	(209)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	317 405	292 171
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(350 063)	(317 405)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 371 603	846 166
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 451 882)	(1 371 603)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	39 483	38 101
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(47 689)	(39 483)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	423 056	286 513
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(434 341)	(423 056)
- C.N.S.S en début de période	+	161 129	143 996
- C.N.S.S en fin de période	-	(180 878)	(161 129)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	323 143	225 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(238 555)	(323 143)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	47 121	180 400
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(453 647)	(47 121)
- TVA, payées sur biens et services	+	849 731	584 610
- Charges de personnel	+	5 017 662	4 497 939
- Autres charges d'exploitation	+	4 002 904	3 602 954
- Impôts et taxes	-	(214 240)	(202 210)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		**9 272 888**	**7 568 090**

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		31 décembre 2010	2009
- Frais d'émission d'emprunt	+	429 999	262 987
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	10 175	6 008
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(16 179)	(10 175)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 072 720)	(3 668 266)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	554 114	637 477
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(716 872)	(554 114)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	611 403	480 882
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(746 186)	(611 403)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		-	128 482
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		-	-
- Charges financières	+	19 754 686	16 991 879
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(347 800)	(354 354)
Intérêts payés		**19 128 886**	**15 994 829**

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31 décembre 2010	2009
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	586 855	971 425
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(55 623)	(586 855)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	111 364	241 296
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(12 951)	(111 364)
- TVA payées	+	-	609 839
- Impôts et taxes	+	214 240	202 210
- Impôts sur les bénéfices	+	2 525 449	2 663 915
Impôts et taxes payés		**3 369 334**	**3 990 466**

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31 décembre 2010	2009
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	492 758	511 114
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(546 031)	(492 758)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	242 024	178 453
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(381 378)	(242 024)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	270 805	365 690
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(268 387)	(270 805)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	-	59 330
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 503 354	882 533
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(2 052 643)	(1 503 354)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	18 575	208 737
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(16 373)	(18 575)
- Compte courant MLA en début de période		133 845	175 069
- Compte courant MLA en fin de période	-	(210 253)	(133 845)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période		23 174	42 607
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	281 507	226 233
- Comptes d'attente en fin de période	-	(390 480)	(281 507)
- Placements en titres en début de période	+	90 399	63 768
- Placements en titres en fin de période	-	-	(90 399)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(612 368)	(768 988)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	796 165	612 368
- Produits des placements	+	2 243 929	2 020 854
- Autres produits d'exploitation	+	481 935	376 660
- Autres gains ordinaires	+	455 778	346 155
Autres flux de trésorerie		**2 533 160**	**2 244 140**

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre 2010	2009
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	41 250	-
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	809 370	132 098
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	476 541	985 324
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**1 327 161**	**1 117 422**

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre 2010	2009
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	27 742	52 394
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	39 067	15 126
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**66 809**	**67 520**

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre 2010	2009
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 820 719	6 539 120
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	1 350 000	4 396 420
- Avances sur acquisitions de Titres en début de période		-	-
- Avances sur acquisitions de Titres en fin de période		1 207 790	-
- Dépôts et cautionnements versés		900	1 177
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		475 803	549 619
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**4 855 212**	**11 486 336**

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre 2010	2009
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 624 200	1 324 599
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	1 997 935	500 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	465 826	380 949
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		**4 087 961**	**2 205 548**

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31 décembre 2010	2009
- Dividendes	+	5 440 000	4 189 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 664	5 500
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(7 793)	(5 664)
Dividendes et autres distributions		**5 437 871**	**4 189 336**

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31 décembre 2010	2009
- Banques	+	656 356	2 200 236
- Caisses	+	4 707	4 599
- Banques, découverts	-	(905 273)	(7 475 557)
Liquidités et équivalents de liquidités		**(244 209)**	**(5 270 722)**

NOTE 42 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	661						661
Créances de Leasing	46 568	46 600	79 793	259 861	15 108	1 101	449 031
Portefeuille Titres de Placement							-
Portefeuille d'Investissement	201	115	313	4 507	585	26 964	32 685
Immobilisations incorporelles						911	911
Immobilisations Corporelles						2 816	2 816
Autres actifs	5 168	1 702	3 506	2 054	45		12 475
Total	**52 598**	**48 417**	**83 612**	**266 422**	**15 738**	**31 792**	**498 579**
PASSIFS							
Concours bancaires	905						905
Emprunts et Dettes Rattachés	86 443	42 010	53 020	188 783	54		370 310
Dettes envers la Clientèle	3 909	202	210	3 083	2 860		10 264
Fournisseurs et comptes rattachés	20 151	1 033					21 184
Provisions						655	655
Autres	2 520	151	1 149	342	26		4 188
CAPITAUX PROPRES			5 950			85 123	91 073
Total	**113 928**	**43 396**	**60 329**	**192 208**	**2 940**	**85 778**	**498 579**
Position nette	**(61 330)**	**5 021**	**23 283**	**74 214**	**12 798**	**(53 986)**	**-**

NOTE 43 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données
Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2010 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 7 500 KDT.

Tunis Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL
TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing. Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 135 KDT.

SIMT

Avances en compte courant
Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 763 KDT au 31 décembre 2010.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2010 s'élèvent à 141 KDT. Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2010 s'élève à 289 KDT.

Contrat de location du siège
Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 205 KDT au 31 décembre 2010 conformément au contrat de location.

Caution
Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2010 (en principal) s'élève à 206 KDT.

Tunisie LLD

Engagement Leasing
Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 90 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 106 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 684 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 10 586 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781DT, dont 1 082DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922DT, dont 3 874DT constaté parmi les charges de l'exercice.

- Un Billet de Trésorerie de 500 000DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810DT, dont 2 314DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 210 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 24 mars 2010, un deuxième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 75 000 € à 150 000 € par an et ce à partir du 1er avril 2010. Les prestations facturées en 2010 dans ce cadre, s'élèvent à 251 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 139 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 308 millions de dinars algériens.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 435 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 88 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 3 045 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 54 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 1 725 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 214 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 40 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 786 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 300 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2010, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 897 350 DT créditeur,
- Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 3 750 000 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 7 246 823 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de six ans.

- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 623 508 DT.

Rémunération des dirigeants

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2010 de :
  - Une indemnité brute de 140 000 DT
  - Deux voitures de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 40 732 DT.
- ✓ Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2010 de :
  - Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 91 562 DT.
  - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 545 DT.
- ✓ Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2010 de :
  - Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 73 125 DT.
  - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 23 039 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

NOTE 44 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 de 25,5% par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 1 640 KDT.

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 avril 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

3.3.3.6. Notes complémentaires aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2010

Note n°1 : Note sur les créances radiées

Tunisie Leasing a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour la période (2001-2004). En 2006, elle a reçu le résultat de ce contrôle. Parmi les points soulevés par l'administration fiscale, il y'a eu la radiation des créances dont Tunisie Leasing n'a pas respecté les conditions de forme sur certaines créances (date dernier encaissement, jugement ne couvrant pas la créance).

Par conséquent et pour des considérations purement fiscales, l'administration a demandé d'inscrire à nouveau ces créances avec la provision correspondante au niveau du bilan.

En 2011, et si les conditions de leurs radiations sont respectées, ces créances vont être radiées de nouveau et ne figureront plus au bilan.

3.3.3.7. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010

CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 861 591 - Fax : (216) 71 861 285

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2010

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 498 578 899 DT et un bénéfice net de 10 175 587 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base des ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 20 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

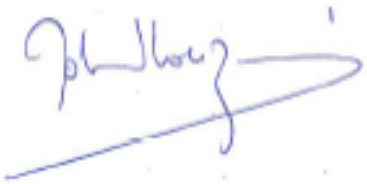

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 861 591 - Fax : (216) 71 861 285

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TUNISIE LEASING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2010

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

2- Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781DT, dont 1 082DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922DT, dont 3 874DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810DT, dont 2 314DT constaté parmi les charges de l'exercice.

II- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2010 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

   Au 31 décembre 2010, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 7 500 KDT.

2. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

   Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 206 KDT.

   Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 763 KDT au 31 décembre 2010. Les produits relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 141 KDT.

   Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

   Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 139 millions de dinars algériens.

5. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 24 mars 2010 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage), un deuxième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 75 000 € à 150 000 € par an et ce, à partir du 1er avril 2010.

   Les prestations facturées en 2010 dans ce cadre, s'élèvent à 251 KDT.

6. TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30%(dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

   Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 308 millions de dinars algériens.

   Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

III- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme						
Rémunération brute	*140 000*		*226 562*	*91 562*	*183 125*	*73 125*
Avantages en nature	*40 732*		*31 545*		*23 039*	
Rémunération brute servie par les filiales (1)	*95 000*					
Avantages postérieurs à l'emploi(2)			5 848		1 567	
Total	275 732	-	263 955	91 562	207 731	73 125

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 20 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

3.3.4. Engagements financiers au 31/12/2010

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
***cautionnement**	16 098 490			16 098 490		
***aval**						
***autres garanties**						
b)garantie réelle						
***hypothèques**						
***nantissement**						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré						
g) engagement par signature	18 135 305	18 135 305				
TOTAL	34 233 795	18 135 305		16 098 490		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
***cautionnement**						
***aval**						
***autres garanties**	840 050	840 050				
b)garantie réelle						
***hypothèques**	7 107 515	7 107 515				
***nantissement**						
c)effets escomptés et non échus	3 136	3 136				
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	65 245 395	65 245 395				
TOTAL	73 196 096	73 196 096				

3-Engagements réciproques						
***emprunt obtenu non encore encaissé**						
***crédit consenti non encore versé**						
***opération de portage**	7 246 823	7 246 823				
***crédit documentaire**						
***commande d'immobilisation**						
***commande de longue durée**						
***contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective**						
TOTAL	7 246 823	7 246 823				

II- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	**Montant garanti**	**Valeur**	**comptable**	**des biens donnés**	**en garantie**	
***emprunt obligataire**						
***emprunt d'investissement**						
***emprunt courant de gestion**						
***autres**						

3.3.5. Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2010

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	déc-10	déc-09	déc-08		déc-10	déc-09	déc-08		déc-10	déc-09	déc-08
Intérêts conventionnels	39 236 875	34 591 510	31 349 637								
Intérêts intercalaires	362 840	389 668	397 431								
Variation des intérêts réservés	(112 553)	151 846	505 951								
Revenus Nets de leasing	39 487 162	35 133 024	32 253 019					Revenus Nets de Leasing	39 487 162	35 133 024	32 253 019
				Charges Financières Nettes	19 649 686	17 096 879	16 245 413				
Revenus nets de leasing	39 487 162	35 133 024	32 253 019								
Autres produits d'exploitation	712 046	622 509	526 338								
Intérêts de retard	519 320	478 731	838 782								
Produits d'Exploitation	40 718 528	36 234 264	33 618 139	Total des Charges Financières	19 649 686	17 096 879	16 245 413	Marge Commerciale (PNB)	21 068 842	19 137 385	17 372 726
Marge Commerciale (PNB)	21 068 842	19 137 385	17 372 726	Autres charges d'exploitation	4 002 904	3 602 955	3 301 779				
Produits des Placements	2 243 929	2 020 854	2 172 102	Charges de personnel	5 017 662	4 497 939	3 829 046				
Sous total	23 312 771	21 158 239	19 544 828	Sous total	9 020 566	8 100 894	7 130 825	Excédent Brut d'Exploitation	14 292 205	13 057 345	12 414 003
Excédent Brut d'Exploitation	14 292 205	13 057 3 45	12 414 003								
				Dotation aux Amortissements	558 900	499 262	502 932				
Reprises sur Provisions :				Dotation aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 328 203	4 434 872	3 760 519	- Pour dépréciation des créances	5 777 145	3 786 469	4 610 821				
- Pour dépréciation des titres	401 588	17 102	534 358	- Pour dépréciation des titres	81 655	268 020	138 272				
- Non affectées	607 576			- Pour risques divers							
- Suite à la radiation ou abandon de créances	-	-	4 048 919	- Non affectées	-	110 807	437 872				
				Créances radiées ou							
Autres gains ordinaires	494 845	361 281	251 621	abandonnés	-	-	4 048 919				
Reprises sur provisions pour impôt différé	-	-	27 849	Autres pertes ordinaires	5 680	1 663	281 712				
				Impôts sur les bénéfices	2 525 449	2 663 915	2 227 841				
Sous total	19 124 417	17 870 600	21 037 269	Sous total	8 948 829	7 330 136	12 248 369	Résultat des Activités Ordinaires	10 175 587	10 540 466	8 788 901
Résultat positif des activités ordinaires				Résultat positif des activités ordinaires							
-effet positif des modifications comptables	-	-	-	-effet négatifs des modifications comptables	-	-	-	Résultat net après modifications comptables	10 175 587	10 540 466	8 788 901

3.3.6. Tableau des mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	**28 500 000**	**7 500 000**	**1 500 000**	**3 211 665**	-	**3 776 843**	**6 708 545**	**8 788 901**	**59 985 952**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009							8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008							(4 189 500)		(4 189 500)
Sixiéme résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)						-
Premiére résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)				1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000							20 000 000
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009								10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	**34 500 000**	**22 500 000**	-	**3 211 665**	-	**3 776 843**	**11 807 946**	**10 540 466**	**86 336 918**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010				238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009							(5 440 000)		(5 440 000)
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010								10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	**35 000 000**	**22 500 000**	-	**3 450 000**	**1 000 000**	**3 776 843**	**15 170 076**	**10 175 587**	**91 072 506**
Affectations approuvées par l'AGO du 24/05/2011				500 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	
Dividendes distribués sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
Solde après affectation	**35 000 000**	**22 500 000**		**3 500 000**	**4 092 000**	**3 776 843**	**16 253 663**		**81 122 506**

3.3.7. Affectation des résultats des 3 derniers exercices

L'assemblée Générale Ordinaire de TUNISIE LEASING tenue le 24 mai 2011 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2010 conformément à l'article 32 des statuts comme suit :

(en dinars)

Bénéfice de l'exercice	**10 175 587 DT**
+ Report à nouveau	15 170 077 DT
= Total	**25 345 664** DT
-Réserve légale	50 000 DT
-Réserves spéciales de réinvestissement	3 092 000 DT
= Bénéfice disponible	22 203 664 DT
- Dividendes	5 950 000 DT
= Résultat reporté	**16 253 664** DT

Désignations	2010	2009	2008
Bénéfice net	10 175 587	10 540 466	8 788 901
Réserve légale (5%)	50 000	238 335	
Réserves spéciales de réinvestissement	**3 092 000**	**1 000 000**	
Reliquat	**7 033 587**	**9 302 131**	**8 788 901**
Report à nouveau	15 170 077	11 807 946	6 708 545
+Réintégration en résultats reportés des réserves affectés à l'augmentation de capital (AGE du 04/06/2009)			1000 000
-Prélèvement affecté à l'augmentation de capital (AGE du 04/06/2009) au 30/12/09		(500 000)	
Bénéfice disponible	**22 203 664**	**21 110 077**	**15 497 446**
-Dividendes	5 950 000	5 440 000	4 189 500
Résultat reporté	**16 253 664**	**15 170 077**	**11 807 946**

3.3.8. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation

(en dinars)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Revenus de leasing	40 006 482	35 611 755	33 091 801
Produit net	23 312 771	21 158 239	19 544 828
Résultat d'exploitation	12 211 872	12 844 763	11 018 983
Capital social	35 000 000	34 500 000	28 500 000
Nombre d'actions	7 000 000***	6 900 000**	5 700 000*
Revenus par action	5,715	5,161	5,805
Produit net par action	3,330	3,066	3,429
Résultat d'exploitation par action	1,744	1,861	1,933

3.3.9. Evolution du bénéfice net

(en dinars)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice avant impôt (1)	12 701 036	13 204 381	10 988 893
Bénéfice net d'impôt (2)	10 175 587	10 540 466	8 788 901
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	28 534 169	23 581 252	19 576 650
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	21 780 569	18 638 160	15 185 666
Capital social	35 000 000	34 500 000	28 500 000
Nombre d'actions (5)	7 000 000***	6 900 000**	5 700 000*
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5) ****	1,814	1,914	1,928
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5) ****	1,454	1,528	1,542
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5) ****	4,076	3,418	3,435
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5) ****	3,112	2,701	2,664
Bénéfice avant impôt/capital social	36,29%	38,27%	38,56%
Bénéfice net d'impôt/capital social	29,07%	30,55%	30,84%

* Au 31/12/2008, le nombre d'actions total est de 5 700 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0,5MDt le 03/03/2008.

** Au 31/12/2009, le nombre d'actions total est de 6 900 000 actions, la société ayant procédé à deux augmentations de capital : (1) par incorporation de réserves de 0,5MDt le 02/03/2009 et (2) en numéraire de 5MDt le 30/10/09.

*** Au 31/12/2010, le nombre total d'actions est de 7 000 000. La société a en effet augmenté son capital par incorporation de réserves de 0,5MDt le 01/02/2010.

**** Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

3.3.10. Evolution des dividendes

(en dinars)

Désignation	2010	2009	2008
Dividendes en dinars	5 950 000	5 440 000*	4 189 500
Dividendes par action en dinars	0,850	0,850	0,735
% du nominal	17,00%	14,70%	14,7%
Date de mise en paiement	07/06/2011	24/06/2010	22/06/2009

* 1000 000 d'actions issus de l'augmentation de capital en numéraire ont donné jouissance à partir du 1er juillet 2009.

3.3.11. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(en dinars)

Désignation	2010	2009	2008
Bénéfice net d'impôt (1)	10 175 587	10 540 466	8 788 901
Dotation aux amortissements et aux provisions (2)	6 875 778	4 876 228	1 395 021
Reprise sur provisions (3)	4 795 445	4 663 644	27 849
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)	12 255 920	10 753 050	10 156 073

3.3.12. Indicateurs de gestion et ratios

(en dinars)

Désignation	2008	2009	2010
Résultat net (1)	8.789	10.540	10.176
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	339.235	394.817	481.715
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	341.411	393.478	489.973
Fonds propres (avant résultat net) (3)	51.197	75.796	80.896
Capitaux propres avant affectation	59.986	86.336	91.072
Créances sur la clientèle	316.604	363.233	449.030
Créances classées (4)	24.225	23.098	29.198
Produits réservés (5)	1.905	1.709	1.802
Total Provisions (6)	19.595	18.942	21.393
Emprunts et ressources spéciales (7)	258.095	276.970	371.215
Total bilan	**347.502**	**406.518**	**498.578**
Charges financières	16.245	17.097	19.649
Total charges d'exploitation	8.526	8.313	11.101

Ratios propres aux sociétés de leasing

Fonds propres/Engagements (3)/(2)	15.00%	19.26%	16.51%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	17.17%	13.91%	12.57%
Taux de créances classées	7.2%	6.08%	6.3%
Ratio de couverture des engagements classés	87.8%	87.95%	77.51%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	6.7%	5.6%	5.8%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	21.01%	28.06%	22.18%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17.26%	21.24%	18.27%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74.27%	68.13%	74.45%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	91.11%	89.35%	90.06%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	84.02%	79.25%	84.95%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	19.59%	21.26%	21.52%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	38.18%	27.91%	28.81%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

3.3.13. Etats financiers consolidés au 31/12/2010

3.3.13.1. Bilan consolidé au 31/12/2010

BILAN CONSOLIDE AU 31 Décembre 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc 2009
ACTIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	**13 819 407**	**60 398 295**
Créance sur la clientèle			
Créances de leasing : encours financier		564 262 282	452 594 764
Moins : provisions		(12 681 479)	(10 072 146)
	6	551 580 803	442 522 618
Créances de leasing : Impayés		15 807 566	13 775 560
Moins : provisions		(11 825 296)	(11 082 968)
	7	3 982 270	2 692 592
Intérêts constatés d'avance		(4 091 546)	(3 441 836)
Total des créances sur la clientèle		**551 471 527**	**441 773 374**
Acheteurs factorés		96 852 604	87 246 752
Moins : provisions		(1 841 244)	(1 937 683)
	8	**95 011 360**	**85 309 069**
Portefeuille titres de placement		**3 559 291**	**1 775 712**
Portefeuille d'investissement			
Titres mis en équivalence		9 392 396	9 053 813
Autres immobilisations financières		9 829 964	9 464 838
Moins : provisions		(386 049)	(943 182)
Total portefeuille d'investissement	9	**18 836 311**	**17 575 469**
Valeurs immobilisées			
Immobilisations incorporelles		6 914 942	4 410 187
Moins : amortissements		(3 787 122)	(3 378 019)
	10	3 127 820	1 032 168
Immobilisations utilisées par la société		27 461 137	23 352 003
Moins : amortissements		(8 544 538)	(7 464 103)
	11	18 916 599	15 887 900
Total des valeurs immobilisées		**22 044 419**	**16 920 068**
Actifs d'impôts différés	12	**652 570**	**2 195 522**
Autres actifs	13	**16 336 239**	**9 488 780**
TOTAL DES ACTIFS		**721 731 125**	**635 436 288**

	Notes	31-déc 2010	31-déc 2009
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
PASSIFS			
Emprunts et ressources spéciales			
Concours bancaires		15 597 617	17 875 414
Emprunts et dettes rattachées	14	449 744 270	376 006 953
Total Emprunts et ressources spéciales		**465 341 887**	**393 882 367**
Autres Passifs			
Fournisseurs et comptes rattachés		21 608 506	25 731 030
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	28 785 264	29 029 307
Provisions pour passifs et charges	15	1 371 052	1 775 498
Passifs impôts différés	12	1 586 768	2 688 115
Dettes envers la clientèle	16	15 512 006	16 790 979
Autres passifs	17	12 899 755	9 123 762
Total des autres passifs		**81 763 351**	**85 138 691**
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	34 500 000
Réserves consolidées		57 740 947	47 861 585
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**92 740 947**	**82 361 585**
Résultat consolidé		15 465 040	14 241 005
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	**108 205 987**	**96 602 590**
INTERETS MINORITAIRES	19	**66 419 900**	**59 812 639**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**174 625 887**	**156 415 230**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**721 731 125**	**635 436 288**

3.3.13.2. Etat des engagements hors bilan consolidé

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2010
(Exprimé en dinars)

	31-déc-10	31-déc-09
ENGAGEMENTS DONNEES	**39 741 853**	**60 836 826**
Engagements de financements en faveur de la clientèle	38 901 853	58 178 486
Engagements sur titres	840 000	2 658 340
ENGAGEMENTS RECUS	**106 682 206**	**91 525 219**
Garanties reçus	18 243 556	19 937 976
Intérêts à échoir sur contrats actifs	88 438 650	71 587 243
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**41 431 545**	**41 883 676**
Effets escomptés sur la clientèle	3 136	-
Emprunts extérieurs	41 428 409	41 883 676

3.3.13.3. Etat de résultats consolidé au 31/12/2010

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1er janvier au 31 décembre 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc 2009
Revenu de crédit bail	20	59 043 376	50 557 403
Revenu du factoring	21	8 584 294	7 955 191
Revenu des opérations de location longue durée		5 375 430	4 686 068
Autres produits d'exploitation		1 403 040	912 798
Total des Produits d'exploitations		74 406 140	64 111 460
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(25 951 257)	(24 115 909)
PRODUITS DES PLACEMENTS		639 907	512 200
PRODUIT NET		**49 094 790**	**40 507 751**
Charges de personnel		(8 799 581)	(7 556 157)
Autres charges d'exploitation		(9 119 123)	(8 369 091)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(2 714 853)	321 592
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 991 399)	(2 853 441)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	95 055	(456 059)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**25 564 889**	**21 594 595**
Autres gains ordinaires		117 777	222 071
Autres pertes ordinaires		(39 581)	(2 320)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		**25 643 085**	**21 814 345**
Impôts différés		(372 484)	(206 580)
Impôts exigibles		(6 381 116)	(4 736 512)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		**18 889 486**	**16 871 253**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 891 084	1 766 907
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**21 780 569**	**18 638 160**
Part revenant aux intérêts minoritaires	11	(6 315 529)	(4 397 155)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		**15 465 040**	**14 241 005**
Résultat par action		**2,209**	**2,356**

3.3.13.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2010

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	31-dec 2010	31-dec 2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	402 686 943	340 454 176
Encaissements reçus des acheteurs factorés	275 562 615	233 835 329
Financements des adhérents	(275 477 076)	(230 463 866)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(11 929 325)	(10 480 737)
Intérêts payés	(24 839 552)	(22 244 268)
Impôts et taxes payés	(20 043 772)	(11 387 038)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(448 974 985)	(325 492 544)
Autres flux de trésorerie	(1 886 788)	(10 026 824)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(104 901 940)	(35 805 773)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 446 800)	(2 380 597)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 952 731	908 588
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 855 212)	(12 465 907)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	4 626 616	2 616 715
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(1 722 665)	(11 321 201)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	500 000	65 670 686
Dividendes et autres distributions	(8 100 612)	(2 221 827)
Encaissements provenant des emprunts	191 624 250	218 094 082
Remboursement d'emprunts	(154 737 038)	(174 452 396)
Flux liés au financement à court terme	29 345 016	(12 946 831)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	58 631 616	94 143 714
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	3 691 898	(214 769)
Variation de trésorerie	**(44 301 091)**	**46 801 971**
Trésorerie au début de l'exercice	42 522 882	(4 279 091)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882

3.3.13.5. Notes aux Etats financiers consolidés au 31/12/2010

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de treize sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

  A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

  Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

  Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société **« Maghreb Leasing Algérie »** a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

  Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2010, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

  - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
  - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
  - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
  - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

  Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2010 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

  Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

- ***Sociétés d'investissement***

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest–Sicar :** constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital actuel s'élève à 1.932.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 2 dinars chacune, totalement libérées. Les titres de Tuninvest Sicar sont côtés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar:** constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest International-Sicar:** constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 1.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest Innovations-Sicar:** constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

- ***Les autres sociétés du Groupe***

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du siège du Groupe TLG. Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Son capital social s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF**) est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier. Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles. Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après. L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après. L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							7 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%												
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		28,57%		81,23%				99,44%		18,72%	(*) 11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%						21,43%				30,00%						
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring																10,96%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%												
Société Pole de compétivité de Sousse (SPCS)																								
Autres																								
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	28,57%	21,43%	81,23%	10,96%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		50,00%		92,19%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2010

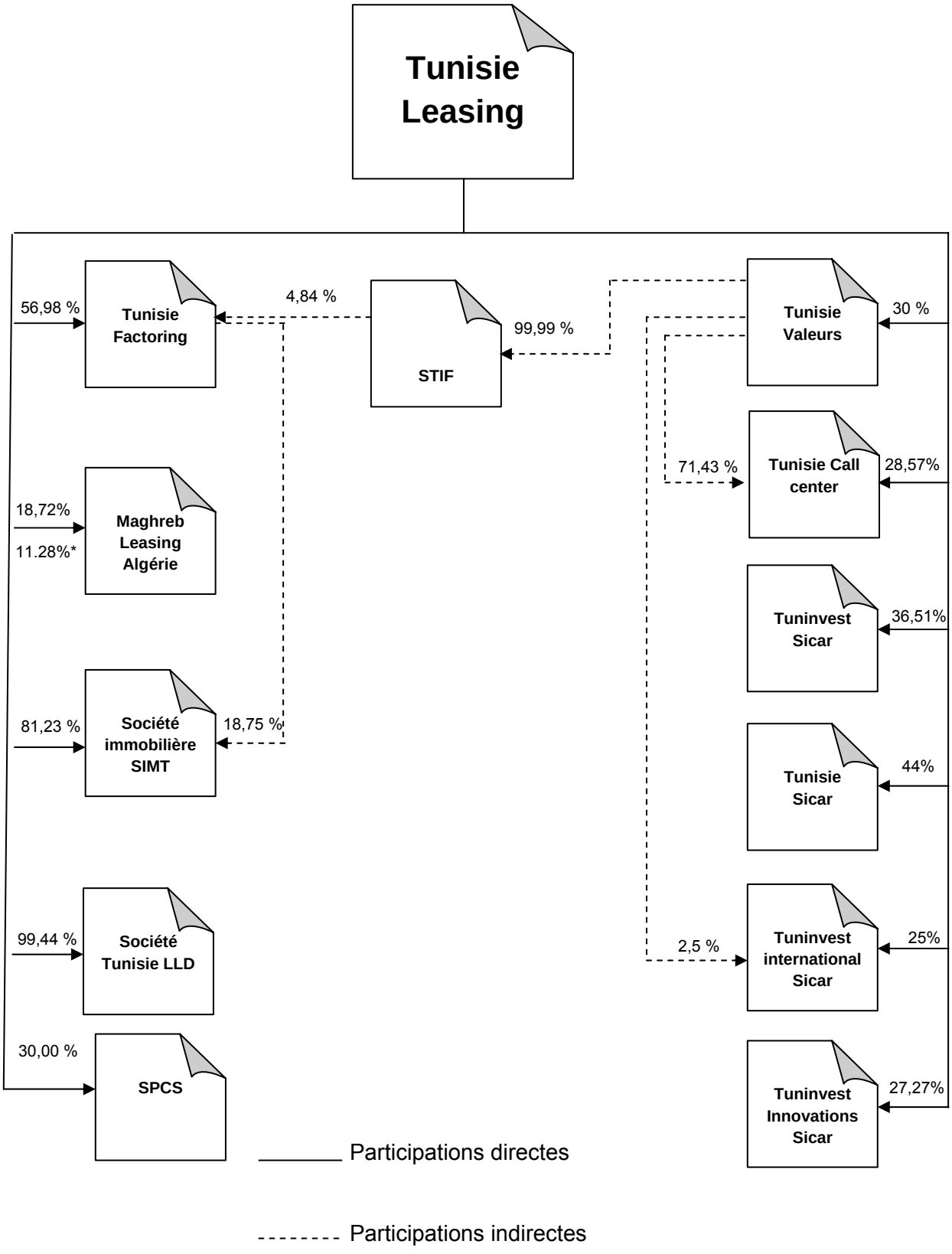

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	***Degré de contrôle***	***Méthode retenue***
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

  L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

  Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

  La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

  L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

  - L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe

  - La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

  Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;

- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

- ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

- ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);

- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;

- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);

- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

e- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

f- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.
Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)
Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :

  . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;

  . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7. Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.

- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Banques	13 812 450	60 390 014
- Caisses	6 957	8 281
Total Brut	13 819 407	60 398 295

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
-Créances de leasing (encours financiers)	558 303 016	445 356 980
-Créances échues (valeurs résiduelles échues)	460 843	1 573 663
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 498 423	5 664 122
Total Brut	564 262 282	452 594 765
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 669 434)	(10 057 904)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(14 243)
Total provisions	(12 681 479)	(10 072 147)
Soldes au 31 décembre 2010	551 580 803	442 522 618

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Paiements minimaux sur contrats actifs	634 333 364	511 806 949
A recevoir dans moins d'1 an	223 420 807	222 306 917
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	391 569 482	275 452 135
A recevoir dans plus de 5 ans	19 343 074	14 047 897
Produits financiers non acquis	88 438 650	71 587 243
Encours contrats actifs (1)	545 894 714	435 658 733
A recevoir dans moins d'1 an	177 128 029	183 140 785
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	350 851 188	239 684 139
A recevoir dans plus de 5 ans	17 915 497	12 833 808
Créances en cours (2)	5 498 423	5 664 122
Créances échues (3)	460 844	1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	12 408 301	9 698 248
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	564 262 282	452 594 766

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Clients ordinaires		
- Impayés	4 807 212	3 214 718
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 385
Montant brut	4 843 655	3 240 103
A déduire :		
- Provisions	(478 476)	(260 375)
- Produits réservés	(342 838)	(228 093)
Montant net	4 022 341	2 751 635
Clients litigieux		
- Impayés	10 815 353	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 558
Montant brut	10 963 911	10 535 457
A déduire :		
- Provisions	(9 252 684)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 543 948)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
Montant net	18 721	2 883
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(58 792)	(61 926)
Solde des clients et comptes rattachés	3 982 270	2 692 593

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2010, comme suit :

		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		85 975 098	69 195 860
Comptes des acheteurs export		2 286 971	7 315 943
Comptes des acheteurs import		8 590 535	10 734 949
Sous total	(A)	96 852 604	87 246 752
A déduire			
Provisions		(1 841 244)	(1 937 683)
Montant net		95 011 360	85 309 069
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		277 666	1 028 180
Fonds de garantie		19 322 934	20 067 288
Disponible		9 184 663	7 933 839
Sous total	(B)	28 785 264	29 029 307
Encours de Financement des adhérents	(A) - (B)	68 067 340	58 217 445

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Titres mis en équivalence	9 392 396	9 053 813
Titres immobilisés	8 554 726	8 187 826
Prêts au personnel	1 035 399	1 032 820
Échéances à moins d'un an des préts au personnel	216 483	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 356	17 342
Total brut	19 222 360	18 518 651
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(366 573)	(919 918)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(5 384)
Total brut	18 836 311	17 575 469

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	873 729	(50 924)	178 350	746 319	1 747 474	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(2 288)	419 262	636 964	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 269 255	0	1 285 016	1 294 467	3 848 738	30,00%
* Tuninvest International Sicar	257 500	0	465 327	367 372	1 090 199	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(10 193)	32 541	1 522 348	27,27%
*Tunis call center	565 417	(40 451)	(9 416)	31 123	546 673	50,00%
	4 685 891	(91 375)	1 906 796	2 891 084	9 392 396	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
- S T I F	1	10,000	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,000	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	840	100,000	141 540	69 394	2005/2010	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT**	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	
- Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 041	100,000	104 100		2006	(*)
- Société Promotel (T.L)	1 084	100,000	108 400		2006	(*)
- Société Prometel (T.F)	8 400	100,000	840 000		2009	(*)
- M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020	204 269	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	
- Clinique El Amen Béja	2 500	100,000	250 000		2010	
- Société Comete Immobiliere	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
			8 554 726	366 573		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

** Voir note complémentaire n°1 aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2010 à la page 212

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	3 900 645	328 777	193 608		4 423 029	3 328 298	403 806		3 732 104	690 925
Logiciels (en cours)		356 042	2 049 733	(197 108)	-	2 208 667	-	-	-	-	2 208 667
Ecart d'acquisition		153 500	129 746	-		283 246	49 721	5 297		55 018	228 228
TOTAUX		4 410 187	2 508 256	(3 500)	-	6 914 942	3 378 019	409 103	-	3 787 122	3 127 820

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 774 194	153 909	1 615 627	-	2 928 103	460 714	168 458	-	629 172	2 298 931
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	11 194 131	6 672 585	-	3 642 680	14 224 036	3 027 731	1 797 088	1 444 727	3 380 092	10 843 944
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 714 022	102 261	-	43 447	1 772 836	676 675	86 866	42 386	721 155	1 051 681
Matériel informatique	15% et 33%	1 605 777	503 608	-	-	2 109 385	1 538 197	217 135	-	1 755 332	354 053
Installations générales	10% et 15%	3 109 295	341 092	-	44 283	3 406 104	1 730 114	341 171	43 168	2 028 117	1 377 987
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	1 805 695	-	-	-	-	1 805 695
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	41 250	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		23 352 003	7 839 544	(190 068)	3 730 410	27 461 137	7 464 103	2 610 718	1 530 281	8 544 538	18 916 599

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(612 671)	(289 029)
- Passif d'impôt différé, MLA	(974 097)	(2 399 086)
Total des passifs d'impôt différé	(1 586 768)	(2 688 115)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	259 026	374 664
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	180 174	1 377 131
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	185 804	372 777
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	27 566	70 950
Total des actifs d'impôt différé	652 570	2 195 522
Total des impôts différés	(934 198)	(492 593)

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
-Stocks	442 029	160 659
- Clients autres sociétés du groupe	812 866	338 485
- Fournisseurs, avances	2 261 496	1 595 279
- Avances et acomptes au personnel	120 916	87 337
- Crédit d'impôt	8 781 408	3 834 719
- Autres comptes débiteurs	1 051 988	1 424 189
- Produits à recevoir des tiers	898 032	753 001
- Produits à recevoir sur contrats de portages	426 893	371 076
- Charges constatées d'avance	1 073 383	869 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 062 761	754 204
Total brut	16 931 770	10 188 333
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(19 001)	(15 111)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(83 682)	(76 169)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(155 128)	(161 224)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(337 720)	(447 049)
Total net	16 336 239	9 488 780

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Emprunts		
- Banques locales	106 933 509	95 901 085
- Banques étrangères	92 774 406	91 226 053
- Emprunts obligataires	149 000 000	119 000 000
- Crédit à court terme UTB	168 031	5 385 793
- Lingne d'avance CITIBANK	1 463 591	11 000 000
- Crédit à court terme BTE	7 500 000	-
- Billets de trésorerie	77 500 000	39 000 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	7 246 823	8 454 613
Total emprunts	442 586 360	369 967 544
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	967 340	708 349
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	1 664 203	1 641 601
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 072 720	3 668 266
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	453 647	21 193
Total dettes rattachées	7 157 910	6 039 409
Total	449 744 270	376 006 953

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	95 901 085	98 000 000	86 967 576	106 933 509	43 179 821	63 753 688
* AMEN BANK	437 500	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	2 500 000	3 750 000	1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	2 187 500	-	1 250 000	937 500	-	937 500
* AL BARAKA BANK	19 000 000	50 000 000	44 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	659 024	-	-	-
* CITIBANK	10 000 000	12 000 000	10 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* BTE	625 000	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	1 668 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK	750 000	-	750 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
BIAT 2010	-	10 000 000	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* AMEN BANK(SIMT)	279 055	-	73 315	205 740	127 473	78 267
* AB (MLA)	1 192 667	-	1 192 667	-	-	-
* AGB (MLA)	3 130 750	-	3 130 750	-	-	-
* BNP (MLA)	20 950 922	-	9 957 308	10 993 614	3 302 348	7 691 266
* CITIBANK (MLA)	4 770 667	-	2 224 012	2 546 655	-	2 546 655
* AMEN BANK (factoring)	-	10 000 000	1 500 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	91 226 053	28 624 250	27 075 897	92 774 406	57 822 733	34 951 673
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	650 827	576 436	-	576 436
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	680 782	340 378	-	340 378
* Crédit FMO V	6 027 667	-	3 013 833	3 013 834	-	3 013 834
* JEXIM BANK	2 110 344	-	1 406 894	703 450	-	703 450
* BEI (credit participatif)	374 398	-	320 000	54 398	54 398	-
* BEI	18 154 500	-	3 426 831	14 727 669	11 201 712	3 525 957
* B.E.I	6 414 333	-	1 925 299	4 489 034	3 026 572	1 462 462
* B.E.I	-	13 205 500	1 258 235	11 947 265	9 390 282	2 556 983
* B.E.I	-	2 884 500	276 615	2 607 885	560 950	2 046 935
* B.E.I	-	9 653 500	-	9 653 500	7 805 603	1 847 897
* B.E.I	-	2 880 750	-	2 880 750	2 330 368	550 382
* PROPARCO	1 349 207	-	599 598	749 609	150 011	599 598
* OPEC FUND	2 905 003	-	1 161 999	1 743 004	581 000	1 162 004
* BEI (MLA)	14 378 409	-	3 532 450	10 845 959	6 341 013	4 504 946
* FMO (MLA)	4 344 385	-	2 299 032	2 045 353	-	2 045 353
* HSBC	5 009 200	-	1 530 636	3 478 564	1 340 301	2 138 263
* PROPARCO	18 000 000	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* FRANSABANK	9 910 184	-	2 992 866	6 917 318	3 040 523	3 876 795
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**187 127 138**	**126 624 250**	**114 043 473**	**199 707 915**	**101 002 554**	**98 705 361**

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2004 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2006 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**119 000 000**	**65 000 000**	**35 000 000**	**149 000 000**	**107 000 000**	**42 000 000**

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	-	419 266
Total des provisions non affectées	-	419 266
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	655 208	1 013 153
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	715 844	343 079
Total des provisions pour risques	1 371 052	1 356 232
Total général	1 371 052	1 775 498

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Avances et acomptes reçus des clients	8 530 407	9 561 504
- Dépôts et cautionnements reçus	6 981 599	7 229 475
Total général	**15 512 006**	**16 790 979**

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Personnel, remunerations dues	394 397	308 136
- Personnel, provisions pour congés payés	719 792	629 890
- Personnel, autres charges à payer	1 905 873	1 704 363
- Fonds social	276 636	251 020
- Etat, retenues sur salaires	63 647	54 250
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	449 513	437 121
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	16 179	10 175
- Etat, impôts sur les sociétés	3 298 272	586 854
- Etat, TVA à payer	1 392 743	1 460 557
- Etat, autres impôts et taxes à payer	121 478	221 537
- Actionnaires, dividendes à payer	90 233	5 664
- C.N.S.S	291 479	248 157
- Autres comptes créditeurs	2 712 491	1 759 338
- Diverses charges à payer	895 947	1 189 890
- Charges à payer sur contrats de portage	-	25 928
- Produits constatés d'avance	271 076	230 882
Total	12 899 755	9 123 762

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Capital social	(A)	35 000 000	34 500 000
- Réserve légale		3 450 000	3 211 664
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		1 000 000	-
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecarts de conversion		1 090 321	(316 925)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	1 906 799	691 053
- Dividendes reçus des filiales		1 892 759	1 590 069
- Résultats reportés		21 011 943	15 296 599
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 740 947	82 361 585
- Résultat net des sociétés intégrées		18 889 485	16 871 253
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	2 891 084	1 766 907
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(6 315 529)	(4 397 155)
Résultat net revenant à la société consolidante **(1)**		15 465 040	14 241 005
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	108 205 987	96 602 590
Nombre d'actions **(2)**	(D)	7 000 000	6 043 836
Résultat par action (*)	(1) / (2)	2,209	2,356

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.
Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :
- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2010.

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray
Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
EXERCICE 210
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale de Réinvestissement	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	**28 500 000**	**3 211 664**	**-**	**1 500 000**	**7 500 000**	**4 889 125**	**377 752**	**225 369**	**1 731 120**	**8 536 377**	**11 350 225**	**67 821 632**
Ajustement des capitaux propres d'ouverture							(309 021)			(430 167)		(739 188)
Effets ajustements résultats filiales								(119 300)				(119 300)
Solde au 31 décembre 2008 ajusté	**28 500 000**	**3 211 664**	**-**	**1 500 000**	**7 500 000**	**4 889 125**	**68 731**	**106 069**	**1 731 120**	**8 106 210**	**11 350 225**	**66 963 144**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009									(1 731 120)	8 922 161	(7 191 041)	-
Affectations des résultats des filiales								584 984	740 000	2 810 252	(4 159 184)	(23 948)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										(2 455)		(2 455)
Dividendes reçus des filiales intégrées									850 069	(850 069)		-
Ecarts de conversion							(385 656)					(385 656)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000			(500 000)								-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009				(1 000 000)						1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000				15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000									(500 000)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008										(4 189 500)		(4 189 500)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2009											14 241 005	14 241 005
Solde au 31 décembre 2009	**34 500 000**	**3 211 664**	**-**	**-**	**22 500 000**	**4 889 125**	**(316 925)**	**691 053**	**1 590 069**	**15 296 599**	**14 241 005**	**96 602 590**
Effets ajustements resultats filiales												
Quatriéme résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000									(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000						(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales								1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										119 178		119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecarts de conversion							1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009										(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010											15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	**35 000 000**	**3 450 000**	**1 000 000**	**-**	**22 500 000**	**4 889 125**	**1 090 321**	**1 906 799**	**1 892 759**	**21 011 943**	**15 465 040**	**108 205 987**

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital		3 837 571	4 070 831
- Dans les réserves		2 142 223	1 647 593
- Dans le résultat	(A)	770 960	898 253
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital		43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion		3 122 218	(159 518)
- Dans les réserves		3 399 713	2 244 751
- Dans le résultat	(A)	5 546 979	3 494 785
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital		320 204	339 630
- Dans les réserves		(101 004)	(106 901)
- Dans le résultat	(A)	(9 560)	(231)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital		1 400	1 400
- Dans les réserves		2 481	(1 867)
- Dans le résultat	(A)	7 150	4 348
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital		3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves		-	-
- Dans le résultat		-	-
Total des intérêts minoritaires		66 419 900	59 812 639
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A)	6 315 529	4 397 155

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		31 décembre 2010	31 décembre 2009
- intérêts conventionnels		57 645 200	49 151 566
- Intérêts intercalaires		772 114	726 256
Revenus bruts de leasing	(A)	58 417 314	49 877 822
- Intérêts de retard	(B)	738 615	527 735
Total des autres produits		738 615	527 735
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers		(241 755)	(152 842)
. Intérêts de retard		(181 833)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		207 363	222 991
. Intérêts de retard antérieurs		103 672	251 086
Variation des produits réservés	(C)	(112 553)	151 846
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C)+(D)	59 043 376	50 557 403

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présente ainsi :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Commissions de factoring	3 495 238	3 372 850
- Intérêts de financement	5 089 056	4 582 341
Total	8 584 294	7 955 191

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Intérêts des emprunts obligataires	8 105 554	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	8 186 194	7 628 673
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 333 730	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	347 800	354 354
Total des charges financières des emprunts	19 973 278	17 972 486
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	955 161	1 093 223
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 285 219	3 163 511
- Autres	1 737 600	1 886 690
Total des autres charges financières	5 977 980	6 143 424
Total général	25 951 257	24 115 909

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	5 777 145	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 328 203)	(4 434 872)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	177 470	249 916
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(280 005)	(128 551)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	12 231	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	775 481	205 446
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	(419 266)	-
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	2 714 853	(321 592)

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	81 655	122 614
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(533 788)	(17 102)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	1 413	4 922
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(17 299)	(178 178)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	7 514	-
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	-	(33 492)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	880 290	557 295
- Reprises de provisions pour risques et charges	(844 839)	-
- Perte sur immobilisations financières	330 000	-
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	(95 055)	456 059

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2010 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 7 500 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 135 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 763 KDT au 31 décembre 2010.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2010 s'élèvent à 141 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2010 s'élève à 289 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 205 KDT au 31 décembre 2010 conformément au contrat de location..

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire

en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2010 (en principal) s'élève à 206 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 90 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 106 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 684 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 10 586 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 250.000, émis le 26 Novembre 2010 et échéant le 24 Février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 2.781, dont D : 1.082 constaté parmi les charges de l'exercice.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 850.000, émis le 26 Novembre 2010 et échéant le 25 Mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 19.922, dont D : 3.874 constaté parmi les charges de l'exercice.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 26 Novembre 2010 et échéant le 21 Novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 23.810, dont D : 2.314 constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 210 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 24 mars 2010, un deuxième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 75 000 € à 150 000 € par an et ce à partir du 1er Avril 2010. Les prestations facturées en 2010 dans ce cadre, s'élèvent à 251 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 139 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 308 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 435 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 88 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 3 045 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 54 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 1 725 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 214 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 40 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 786 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 300 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2010, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 897 350 DT créditeur,
- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 3 750 000DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son bilan une dette d'un montant de 7 246 823 DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du

capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de six ans.

- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 623 508 DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 196 896 DT au titre de l'exercice 2010.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2010 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2010 s'élève à 67 369 dinars.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2010.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2010 s'élève à 17 869 dinars. L'encours est nul au 31/12/2010.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMT

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLLD s'élève à 23 KDT au 31 décembre 2010 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 65 DT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2010 sont au nombre de 14.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2010 un montant de 140 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2010, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 143 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 de 25,5% par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 1 640 KDT.

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 Avril 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

3.3.13.6. Notes complémentaires aux Etats Financiers consolidés au 31/12/2010

Note n°1 : Note sur la non consolidation du FCPR Valeurs Développement dans les comptes du Groupe TLG

Le FCPR Valeurs Développement est un fonds commun de placement en valeurs mobilières qui a principalement pour objet la participation, pour le compte de porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

La gestion du fonds ainsi que sa politique d'investissement sont intégralement assurées par Tunisie Valeurs, gestionnaire de fonds. Tunisie Valeurs a un rôle décisionnel sur tous les aspects qui concernent la conduite et le contrôle du fonds :

- Sa politique d'investissement,
- Sa politique de désinvestissement,
- La gestion des conflits d'intérêts dans les sociétés investies, et
- Toutes autres décisions stratégiques.

De point de vue juridique, le système comptable Tunisien des entreprises prévoit au niveau de la norme comptable (NCT) 36.03 : « l'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques ».

En conclusion, et suite aux arguments mentionnés ci-dessus, Tunisie Leasing a jugé de ne pas intégrer le FCPR Valeurs Développement dans le périmètre de consolidation.

3.3.13.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtées au 31/12/2010

CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 861 591 - Fax : (216) 71 861 285

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TLG -Leasing - Factoring - LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 721 731 125 DT et un résultat consolidé de 15 465 040 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 20 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

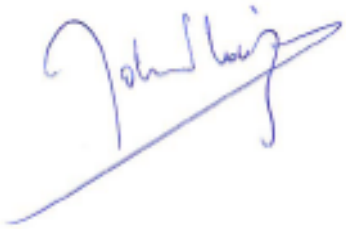

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

3.3.14. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011

3.3.14.1. Bilan

BILAN ARRETE AU 30 juin 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	**2 008 740**	**1 569 451**	**661 063**
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		460 734 845	423 973 390	460 663 040
Moins : provisions		(11 743 646)	(10 151 638)	(11 674 218)
	4	448 991 199	413 821 752	448 988 822
Créances de leasing : Impayés		18 542 902	14 299 564	14 606 011
Moins : provisions et produits réservés		(12 123 894)	(11 224 911)	(11 825 296)
	5	6 419 008	3 074 653	2 780 715
Intérêts constatés d'avance		(2 604 362)	(2 653 765)	(2 738 861)
Total des créances sur la clientèle		**452 805 845**	**414 242 640**	**449 030 676**
Portefeuille titres de placement	6	**432 199**	**113 938**	**0**
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		36 159 637	31 615 438	33 088 131
Moins : provisions		(316 655)	(550 457)	(402 943)
Total Portefeuille d'investissement	7	**35 842 982**	**31 064 981**	**32 685 188**
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		3 745 930	2 892 705	3 306 095
Moins : amortissements		(2 481 367)	(2 316 908)	(2 395 045)
	8	**1 264 563**	**575 797**	**911 050**
Immobilisations corporelles		5 736 862	5 117 959	5 434 897
Moins : amortissements		(2 827 396)	(2 434 758)	(2 619 091)
	9	**2 909 466**	**2 683 201**	**2 815 806**
Total des valeurs immobilisées		**4 174 029**	**3 258 998**	**3 726 857**
Autres actifs	10	**12 112 420**	**14 372 870**	**12 475 115**
TOTAL DES ACTIFS		**507 376 215**	**464 622 879**	**498 578 899**

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	6 890 663	7 790 736	905 273
Emprunts et dettes rattachées	12	367 663 379	321 623 683	370 310 489
Total Emprunts et ressources spéciales		**374 554 042**	**329 414 419**	**371 215 762**
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	13	11 131 086	11 621 590	10 263 989
Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 199 699	29 974 342	21 183 647
Provisions pour passifs et charges	15	692 782	1 476 080	655 208
Autres	16	5 293 605	5 300 837	4 187 787
Total des autres Passifs		**42 317 172**	**48 372 849**	**36 290 631**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		33 868 843	30 726 843	30 726 843
Résultats reportés		16 253 664	15 170 077	15 170 076
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**85 122 505**	**80 896 918**	**80 896 919**
Résultat de la période		5 382 495	5 938 692	10 175 587
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	**90 505 000**	**86 835 610**	**91 072 506**
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		**507 376 215**	**464 622 879**	**498 578 899**

3.3.14.2. Etat des engagements hors bilan

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2011
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
PASSIFS EVENTUELS	**13 122 673**	**21 950 211**	**16 098 490**
Cautions, avals et autres garanties données	13 122 673	21 950 211	16 098 490
ENGAGEMENTS DONNES	**19 977 000**	**73 019 978**	**18 135 305**
Engagements de financement en faveur de la clientèle	19 977 000	73 019 978	18 135 305
ENGAGEMENTS RECUS	**70 816 184**	**69 085 750**	**73 192 960**
Cautions reçues	-	297 500	-
Garanties reçues	7 896 865	6 898 362	7 947 565
Intérêts à échoir sur contrats actifs	62 919 319	61 889 888	65 245 395
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**33 170 623**	**8 497 489**	**7 249 959**
Engagements sur titres (*)	7 246 823	8 497 489	7 246 823
Effets Escomptés sur la Clientèle	-	-	3 136
Emprunts obtenus non encore encaissés	25 923 800	-	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

En 2010, Tunisie Leasing a procédé au remboursement de la première échéance d'un montant de 1 207 790 DT.

3.3.14.3. Etat de résultats

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		20 846 272	19 267 128	40 119 035
Variation des produits réservés		(527 906)	1 828	(112 553)
Total du revenu de leasing	18	**20 318 366**	**19 268 956**	**40 006 482**
Autres produits d'exploitation	19	521 372	361 803	712 046
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		**20 839 738**	**19 630 760**	**40 718 528**
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(10 975 037)	(8 994 383)	(19 649 686)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	3 867 931	2 075 853	2 243 929
PRODUIT NET		**13 732 632**	**12 712 230**	**23 312 771**
Charges de personnel	22	(2 899 446)	(2 692 518)	(5 017 662)
Autres charges d'exploitation	23	(1 999 138)	(2 087 671)	(4 002 904)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 043 167)	(440 360)	(2 029 676)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	86 288	172 418	319 933
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(294 627)	(282 921)	(558 900)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(12 274)	(184 715)	188 310
RESULTAT D'EXPLOITATION		**6 570 268**	**7 196 463**	**12 211 872**
Autres gains ordinaires	28	158 380	232 576	494 845
Autres pertes ordinaires	29	(529)	(5 674)	(5 680)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**6 728 119**	**7 423 365**	**12 701 036**
Impôt sur les bénéfices	30	(1 345 624)	(1 484 673)	(2 525 449)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**5 382 495**	**5 938 692**	**10 175 587**
Résultat par action	17	**0,769**	**0,848**	**1,454**

3.3.14.4. Etat de flux de trésorerie

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	Exercice 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	140 834 012	135 691 663	281 631 523
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(117 728 198)	(166 691 756)	(340 015 400)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 335 617)	(5 466 276)	(9 272 888)
Intérêts payés	34	(11 024 738)	(8 626 728)	(19 128 886)
Impôts et taxes payés	35	(995 954)	(1 630 380)	(3 369 334)
Autres flux de trésorerie	36	2 250 586	974 934	2 533 160
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**8 000 091**	**(45 748 543)**	**(87 621 825)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(750 700)	(572 589)	(1 327 161)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	8 900	55 670	66 809
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(3 951 982)	(2 669 262)	(4 855 212)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	755 475	1 816 769	4 087 961
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(3 938 307)**	**(1 369 412)**	**(2 027 603)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	41	(5 947 842)	(5 437 871)	(5 437 871)
Encaissements provenant des emprunts	12	101 000 000	78 000 000	181 624 250
Remboursement d'emprunts	12	(78 451 656)	(47 844 736)	(120 610 438)
Flux liés au financement à court terme	12	(25 300 000)	21 450 000	39 100 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**(8 699 498)**	**46 167 393**	**94 675 941**
Variation de trésorerie		**(4 637 714)**	**(950 562)**	**5 026 513**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	42	(244 209)	(5 270 722)	(5 270 722)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	(4 881 923)	(6 221 285)	(244 209)

3.3.14.5. Notes aux états financiers

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et

- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2.2. Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2.3. Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2.4. Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2.5. Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2.6. Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2.7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2.8. Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2.9. Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et

immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Banques	2 003 518	1 565 089	656 356
- Caisses	5 222	4 363	4 707
Total	**2 008 740**	**1 569 451**	**661 063**

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	452 929 558	413 511 722	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Total brut	460 734 845	423 973 390	460 663 040
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 731 601)	(10 139 678)	(11 662 173)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
Total des provisions	(11 743 646)	(10 151 638)	(11 674 218)
Soldes nets	**448 991 199**	**413 821 752**	**448 988 822**

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2010	**448 988 822**
Additions de la période	
- Investissements	106 082 424
- Relocations	60 000
Retraits de la période	
-Remboursement des créances échues	(97 115 041)
-Remboursement anticipé de créances	(7 843 581)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(418 802)
-Relocations	(58 032)
-Radiation de créances	(635 163)
Provisions de la période	
- Dotations	(1 593 636)
- Reprises	1 524 208
Solde au 30 Juin 2011	**448 991 199**

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours
Agriculture	47 611 150	18 217 992
Bâtiments TP	113 036 020	50 224 408
Industrie		
Agro-alimentaire	63 025 440	24 746 883
Chimie	32 079 332	16 114 289
Energie	1 209 197	628 152
Textile	27 525 843	9 141 009
Mines	396 808	316 533
Autres industries	175 554 720	75 027 595
Tourisme		
Hôtellerie	10 139 943	4 024 294
Agences de voyage	13 362 436	2 971 276
Location de voiture	60 747 634	29 662 416
Autres Tourisme	9 235 992	3 772 039
Commerce et service		
Commerce	213 723 161	93 383 442
Transport	103 633 256	46 159 502
Audio-visuel	346 781	159 769
Professions libérales	53 603 682	27 791 467
Autres Services	124 116 990	58 393 779
Total	**1 049 348 384**	**460 734 845**

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours
Matériel de transport léger	309 842 406	137 735 926
Matériel de transport léger Utilitaire	70 532 721	35 195 525
Matériel de transport lourd	146 791 470	58 167 674
Matériel BTP	153 852 644	69 244 306
Equipement industriel	123 509 925	43 237 100
Equipement informatique	9 434 284	3 054 723
Autres	103 868 317	46 716 925
Sous total	917 831 767	393 352 177
Immeubles de bureaux	42 374 585	24 360 581
Immeubles industriels ou commerciaux	89 142 032	43 022 087
Total	**1 049 348 384**	**460 734 845**

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Paiements minimaux sur contrats actifs	503 454 952	467 342 109	508 296 758
A recevoir dans moins d'1an	198 988 971	186 746 606	200 884 856
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	289 533 404	265 679 644	290 934 267
A recevoir dans plus de 5 ans	14 932 577	14 915 859	16 477 635
Produits financiers non acquis	62 919 319	61 899 888	65 245 395
Encours contrats actifs (1)	440 535 632	405 442 221	443 051 363
A recevoir dans moins d'1an	168 088 123	156 225 980	168 850 132
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	258 697 616	235 588 001	259 093 059
A recevoir dans plus de 5 ans	13 749 893	13 628 240	15 108 172
Créances en cours (2)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Créances échues (3)	849 165	379 060	460 844
Contrats suspendus (contentieux) (4)	12 393 927	11 260 235	11 401 040
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**460 734 845**	**423 973 390**	**460 663 040**

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Clients ordinaires			
- Impayés	8 622 995	3 522 897	3 605 657
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 001	36 443
Montant brut	8 659 438	3 547 898	3 642 100
A déduire :			
- Provisions	(1 363 486)	(187 282)	(478 476)
- Produits réservés (*)	(835 213)	(234 003)	(342 838)
Montant net	6 460 739	3 126 613	2 820 786
Clients litigieux			
- Impayés	9 734 906	10 603 108	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	9 883 464	10 751 666	10 963 911
A déduire :			
- Provisions	(8 326 432)	(9 057 875)	(9 252 683)
- Produits réservés	(1 372 283)	(1 524 389)	(1 543 949)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	36 191	20 844	18 721
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(77 922)	(72 804)	(58 792)
Solde créances de leasing : Impayés	**6 419 008**	**3 074 653**	**2 780 715**

(*) Dont 142 952 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	**B 1** Actifs nécessitant un suivi particulier	**B 2** Actifs incertains	**B 3** Actifs préoccupants	**B 4** Actifs compromis	
Encours financiers	404 838 705	30 531 282	11 063 724	41 776	14 259 357	460 734 845
Impayés	1 903 523	3 582 711	2 632 545	68 497	10 170 625	18 357 901
Avances et acomptes reçus (*)	(4 238 579)	(67 318)			(460 090)	(4 765 987)
Produits à recevoir	12 911	23 532				36 443
ENCOURS GLOBAL	**402 516 560**	**34 070 207**	**13 696 269**	**110 273**	**23 969 892**	**474 363 202**
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,86%	0,02%	5,10%	
			7,98%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	19 643 191	274 310	59 499	0	0	19 977 000
TOTAL ENGAGEMENTS	**422 159 751**	**34 344 517**	**13 755 768**	**110 273**	**23 969 892**	**494 340 202**
Produits réservés	0	0	496 022	14 815	1 631 630	2 142 467
Provisions affectées sur les impayés	0	0	1 051 212	35 018	8 603 688	9 689 918
Provisions affectées sur les encours	0	0	77 934	1 635	11 652 033	11 731 601
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	**0**	**0**	**1 625 168**	**51 468**	**21 887 351**	**23 563 986**
ENGAGEMENTS NETS	**422 159 751**	**34 344 517**	**12 130 600**	**58 805**	**2 082 541**	**470 776 216**
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			**11,87%**	**46,67%**	**89,59%**	
			61,63%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
Tunisie Sicav	67 824	113 938	-
POULINA G H	69 600	-	-
SERVICOM	38 280	-	-
STAR	200 100	-	-
BH	56 395	-	-
Total	432 199	113 938	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
Titres de participation	26 063 026	24 766 697	25 587 316
Titres immobilisés	7 541 645	5 681 050	5 206 850
Avances sur acquisitions de titres	1 207 790	-	1 207 790
Prêts au personnel	1 085 690	901 908	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	234 329	242 426	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357	23 357
Montant brut	36 159 637	31 615 438	33 088 131
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(301 107)	(136 288)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(229 874)	(247 179)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	**35 842 982**	**31 064 980**	**32 685 188**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	25 587 316	25 587 316	-
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	1 000 220	1 000 220	-
Cessions de l'exercice			
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(99 540)	(99 540)	-
- Tunis Call Center	(299 970)	(299 970)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(125 000)	(125 000)	-
Soldes au 30 Juin 2011	**26 063 026**	**26 063 026**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	5 206 850	5 206 850	-
Additions de l'exercice			
- Société YASMINE	2 500 000	2 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(3 600)	(3 600)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
Soldes au 30 Juin 2011	**7 541 645**	**7 541 645**	**-**

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820			1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000			2010	4,17%
			26 063 026	**-**	**50 000**		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500			2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400			2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2009	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2008	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2009	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,00	2 500 000			2011	(*)
			7 541 645	**-**	**247 179**		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	33%	2 641 990	102 256	-	2 744 246	2 395 045	86 322	2 481 367	262 879
Logiciels (en cours)		664 105	337 579	-	1 001 684	-	-	-	1 001 684
TOTAUX		**3 306 095**	**439 835**	-	**3 745 930**	**2 395 045**	**86 322**	**2 481 367**	**1 264 563**

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	38 751	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	1 808 228	89 669	44 834	134 503	1 673 725
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	8 900	8 900	515 777	198 240	46 931	245 171	270 606
Mobilier de bureau	10%	820 001	63 527	-	883 528	569 387	24 468	593 855	289 673
Matériel informatique	33%	1 527 768	125 959	-	1 653 727	1 298 585	68 992	1 367 577	286 150
Installations générales	10%	652 452	112 479	-	764 931	432 540	23 080	455 620	309 311
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	-	-	41 250	-	-	-	41 250
TOTAUX		**5 434 897**	**310 865**	**8 900**	**5 736 862**	**2 619 091**	**208 305**	**2 827 396**	**2 909 466**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Frais d'émission des emprunts	864 804	690 983	711 986
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	-	18 763
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 115 835	533 683	914 623
- Avances et acomptes au personnel	21 719	15 625	21 819
- Crédit de TVA	3 443 163	5 785 379	6 914 267
- Acomptes provisionnels	766 935	819 066	-
- Compte courant S I M T	1 763 239	1 976 221	2 052 643
- Compte courant Tunisie LLD	11 240	13 533	16 373
- Compte courant MLA	192 451	180 199	210 253
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	393 658	268 032	268 387
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	125 000	500 000	-
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest Sicar	-	1 057 935	-
- Produits à recevoir des tiers	2 020 985	1 456 290	546 031
- Produits à recevoir sur contrats de portages	559 356	335 566	381 378
- Compte d'attente	412 326	346 093	390 480
- Charges constatées d'avance	969 633	946 423	608 849
Total brut	**12 691 032**	**14 948 202**	**13 079 026**
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(71 644)	(79 157)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(191 170)	(178 918)	(208 972)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(232 454)	(248 939)	(239 952)
Total net	**12 112 420**	**14 372 870**	**12 475 114**

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 407 457	331 504	675 104	2 063 857	1 695 471	178 686	675 104	1 199 053	864 804
TOTAUX		**2 407 457**	**331 504**	**675 104**	**2 063 857**	**1 695 471**	**178 686**	**675 104**	**1 199 053**	**864 804**

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Banques, découverts	6 890 663	7 790 736	905 273
Total	**6 890 663**	**7 790 736**	**905 273**

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Emprunts			
- Banques locales	87 312 500	82 370 996	84 687 500
- Banques étrangères	58 410 555	50 945 167	69 487 211
- Emprunts obligataires	180 000 000	139 000 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	36 300 000	43 950 000	61 600 000
Total emprunts	362 023 055	316 266 163	364 774 711
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	863 031	931 175	716 872
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	645 898	684 607	746 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 111 030	3 741 738	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	20 365	-	-
Total dettes rattachées	5 640 324	5 357 520	5 535 778
Total	**367 663 379**	**321 623 683**	**370 310 489**

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	84 687 500	51 000 000	48 375 000	87 312 500	34 000 000	53 312 500
* AMEN BANK	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	-	2 500 000
* STUSID BANK	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	39 000 000	39 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	10 000 000	7 500 000	2 500 000
BANQUES ETRANGERES	69 487 211	-	11 076 656	58 410 555	40 728 993	17 681 562
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	375 591	200 845	-	200 845
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	340 379	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 833	-	1 506 917	1 506 916	-	1 506 916
* JEXIM BANK	703 449	-	703 449	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	-	54 398	54 398	-
* B.E.I	4 489 034	-	775 707	3 713 327	2 503 137	1 210 190
* B.E.I	14 727 669	-	1 750 410	12 977 259	9 400 669	3 576 590
* B.E.I	11 947 265	-	1 271 691	10 675 574	8 091 244	2 584 330
* B.E.I	2 607 885	-	279 180	2 328 705	1 762 553	566 152
* B.E.I	9 653 500	-	918 899	8 734 601	6 866 520	1 868 081
* B.E.I	2 880 750	-	273 635	2 607 115	2 050 472	556 643
* PROPARCO	749 609	-	299 799	449 810	-	449 810
* PROPARCO	16 000 000	-	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	580 999	1 162 005	-	1 162 005
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**154 174 711**	**51 000 000**	**59 451 656**	**145 723 055**	**74 728 993**	**70 994 062**

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
* Emprunt obligataire 2006 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2007"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000		-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**149 000 000**	**50 000 000**	**19 000 000**	**180 000 000**	**128 000 000**	**52 000 000**
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	61 600 000	117 550 000	142 850 000	36 300 000	1 500 000	34 800 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	**61 600 000**	**117 550 000**	**142 850 000**	**36 300 000**	**1 500 000**	**34 800 000**
TOTAL GENERAL	**364 774 711**	**218 550 000**	**221 301 656**	**362 023 055**	**204 228 993**	**157 794 062**

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Avances et acomptes reçus des clients	4 765 987	4 686 991	3 282 390
- Dépôts et cautionnements reçus	6 365 099	6 934 599	6 981 599
Total	**11 131 086**	**11 621 590**	**10 263 989**

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	167 924	140 191	279 323
- Factures non parvenues	622 224	392 451	406 603
Sous total	790 148	532 642	685 926
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats	2 298 118	5 109 279	1 182 783
- Effets à payer	21 146 106	23 605 941	17 827 992
- Factures non parvenues	629 250	249 150	987 242
- Retenues de garantie	336 077	477 330	499 704
Sous total	24 409 551	29 441 700	20 497 721
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**25 199 699**	**29 974 342**	**21 183 647**

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Provisions pour risques non identifiés	-	419 266	-
- Autres provisions pour risques	692 782	1 056 814	655 208
Total des provisions	**692 782**	**1 476 080**	**655 208**

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Personnel, rémunérations dues	3 618	1 422	733
- Personnel, provisions pour congés payés	437 791	386 383	350 063
- Personnel, autres charges à payer	1 141 195	1 302 177	1 451 882
- Etat, retenues sur salaires	79 308	55 819	47 689
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	369 333	481 406	434 341
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	14 750	20 289	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 345 624	1 484 673	55 623
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 780	46 404	12 951
- Actionnaires, dividendes à payer	9 951	7 793	7 793
- C.N.S.S	250 264	211 057	180 878
- Autres comptes créditeurs	702 878	732 943	796 165
- Diverses charges à payer	200 000	203 264	238 555
- Charges à payer sur contrats de portage	669 647	292 234	453 647
- Produits constatés d'avance	64 466	74 973	141 288
Total	**5 293 605**	**5 300 837**	**4 187 787**

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2011	**2010**	**2010**
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 450 000	3 450 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		4 092 000	1 000 000	1 000 000
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Résultats reportés		16 253 664	15 170 077	15 170 076
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**85 122 505**	**80 896 918**	**80 896 919**
Résultat de la période		5 382 495	5 938 692	10 175 587
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	**90 505 000**	**86 835 610**	**91 072 506**
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		5 382 495	5 938 692	10 175 587
Nombre d'actions (2)		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,769	0,848	1,454

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.
La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 juin 2011
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	**34 500 000**	**22 500 000**	**3 211 665**	**-**	**3 776 843**	**11 807 946**	**10 540 466**	**86 336 918**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010			238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(5 440 000)		(5 440 000)
Quatriéme résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010							10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	**35 000 000**	**22 500 000**	**3 450 000**	**1 000 000**	**3 776 843**	**15 170 076**	**10 175 587**	**91 072 506**
Affectations approuvées par L'A.G.O du 24/05/2011			50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 30 juin 2011							5 382 495	5 382 495
Solde au 30 Juin 2011	**35 000 000**	**22 500 000**	**3 500 000**	**4 092 000**	**3 776 843**	**16 253 664**	**5 382 495**	**90 505 000**

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
Intérêts conventionnels	20 208 046	18 830 441	39 236 875
Intérêts intercalaires	147 577	187 081	362 840
Intérêts de retard	490 649	249 606	519 320
Total intérêts de crédits bail	**20 846 272**	**19 267 128**	**40 119 035**
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(508 336)	(102 689)	(241 755)
. Intérêts de retard	(186 721)	(78 175)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	70 785	125 553	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	96 366	57 139	103 672
Variation des produits réservés	**(527 906)**	**1 828**	**(112 553)**
Total des revenus de leasing	**20 318 366**	**19 268 956**	**40 006 482**

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	283 372	120 603	230 111
- Commissions d'assurance	238 000	241 200	481 935
Total des autres produits d'exploitation	**521 372**	**361 803**	**712 046**

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Intérêts des emprunts obligataires	4 882 278	3 845 753	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 337 879	1 694 392	3 935 752
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 888 782	1 614 552	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	178 686	158 616	347 800
Total des charges financières des emprunts	**9 287 625**	**7 313 313**	**15 722 836**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	345 750	456 309	958 810
- Intérêts sur opérations de financement	1 119 752	924 181	2 355 373
- Pénalités fiscales et sociales	-	2 967	2 967
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	216 000	-	501 580
- Autres	5 910	297 613	108 120
Total des autres charges financières	**1 687 412**	**1 681 070**	**3 926 850**
Total général	**10 975 037**	**8 994 383**	**19 649 686**

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Produits des participations	3 586 360	1 919 886	1 961 720
- Produits des titres Immobilisés	228 406	127 336	207 544
- Revenus des autres créances immobilisées	17 976	26 973	71 056
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	35 189	1 658	3 609
Total	**3 867 931**	**2 075 853**	**2 243 929**

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	**2010**	**2010**
- Salaires et compléments de Salaires	1 635 120	1 445 398	2 970 856
- Bonus	605 000	684 000	1 129 000
- Indemnités représentatives de frais	70 950	70 543	130 330
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	384 256	330 132	555 040
- Autres charges sociales	204 120	162 445	232 436
Total	**2 899 446**	**2 692 518**	**5 017 662**

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Achat de matières et fournitures	40 254	49 271	89 199
Total des achats	**40 254**	**49 271**	**89 199**
- Locations	165 328	146 101	310 783
- Charges locatives et de copropriété	45 887	29 550	77 497
- Entretiens et réparations	115 379	109 817	229 015
- Primes d'assurances	47 791	16 545	36 322
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	163 540	161 194	308 238
Total des services extérieurs	**537 925**	**463 207**	**961 855**
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	505 449	455 129	857 150
- Publicités, publications, relations publiques	120 222	331 909	633 201
- Déplacements, missions et réceptions	285 272	328 079	604 194
- Frais postaux et de télécommunications	133 014	118 028	267 270
- Services bancaires et assimilés	173 818	137 756	290 782
Total des autres services extérieurs	**1 217 775**	**1 370 901**	**2 652 597**
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 158	6 972	10 897
- Autres	4 402	5 421	9 316
Total des charges diverses	**37 960**	**44 793**	**85 013**
- Impôts et taxes sur rémunérations	52 150	46 163	91 927
- T.C.L	100 000	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 074	13 336	22 313
Total des impôts et taxes	**165 224**	**159 499**	**214 240**
Total général	**1 999 138**	**2 087 671**	**4 002 904**

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 437 401	2 090 067	5 777 145
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 394 234)	(1 649 707)	(3 328 203)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	2 203 046	-	-
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(2 203 046)	-	-
- Reprises de provisions non affectées	-	-	(419 266)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	**2 043 167**	**440 360**	**2 029 676**

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	64 350	81 655
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(86 288)	(236 768)	(401 588)
Total	**(86 288)**	**(172 418)**	**(319 933)**

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	86 322	106 523	184 660
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	208 305	176 398	374 240
Total	**294 627**	**282 921**	**558 900**

NOTE 27 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	7 514
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	25 457	147 952	179 419
- Dotations aux provisions pour risques et charges	37 574	43 661	271 145
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(50 757)	(6 898)	(17 299)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(629 089)
Total	**12 274**	**184 715**	**(188 310)**

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	38 663	39 067
- Autres gains sur éléments exceptionnels	9 456	3 000	6 000
- Intérêts sur compte courant de SIMT	-	68 520	140 617
- Produits sur assistance technique MLA	147 607	107 081	250 818
- Autres produits	1 317	15 312	58 343
Total	**158 380**	**232 576**	**494 845**

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Abandon de créances	-	-	5 680
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	529	5 674	-
Total	**529**	**5 674**	**5 680**

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2011 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	14 457 453	13 422 703	13 422 703
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(18 394 344)	(14 151 006)	(14 457 453)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 282 390)	(3 705 924)	(3 705 924)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	4 765 987	4 686 991	3 282 390
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(1 968)	(54 127)	(156 907)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 981 599)	(7 186 599)	(7 186 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 365 099	6 934 599	6 981 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 880 149)	(2 521 296)	(2 521 296)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 668 828	2 728 738	2 880 149
- TVA collectées	+	19 177 909	18 001 535	37 509 208
- Loyers encaissés	+	117 470 664	111 612 220	233 759 341
- Intérêts de retard	+	490 649	249 606	519 320
- Créances virées en Pertes	-	(2 203 046)	(5 674)	(5 680)
- Encours financiers virées en pertes	+	635 163	-	-
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	418 802	2 337 805	870 161
- Remboursements anticipés	+	7 843 581	3 221 490	10 210 400
- Produits sur Cessions anticipées	+	283 372	120 603	230 111
Encaissements reçus des clients		**140 834 012**	**135 691 663**	**281 631 523**

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 497 721	26 162 031	26 162 031
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(24 409 551)	(29 441 700)	(20 497 721)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(914 623)	(876 301)	(876 301)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 115 835	533 683	914 623
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	106 082 424	149 067 851	292 740 916
- TVA sur Investissements	+	15 356 392	21 246 192	41 571 852
Décaissements pour financement de contrats de leasing		**117 728 198**	**166 691 756**	**340 015 400**

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Fournisseurs d'exploitation,vances et acompte en début de période	+	(18 763)	-	-
- Fournisseurs d'exploitation,vances et acompte en fin de période		7 514	-	18 763
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(21 819)	(13 120)	(13 120)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	21 719	15 625	21 819
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(608 849)	(457 470)	(457 470)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	969 633	946 423	608 849
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	685 926	598 555	598 555
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(790 148)	(532 642)	(685 926)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	733	209	209
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(3 618)	(1 422)	(733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	350 063	317 405	317 405
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(437 791)	(386 383)	(350 063)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 451 882	1 371 603	1 371 603
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 141 195)	(1 302 177)	(1 451 882)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	47 689	39 483	39 483
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(79 308)	(55 819)	(47 689)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	434 341	423 056	423 056
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(369 333)	(481 406)	(434 341)
- C.N.S.S en début de période	+	180 878	161 129	161 129
- C.N.S.S en fin de période	-	(250 264)	(211 057)	(180 878)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	238 555	323 143	323 143
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(200 000)	(203 264)	(238 555)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	453 647	47 121	47 121
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(669 647)	(292 234)	(453 647)
- TVA, payées sur biens et services	+	350 412	538 829	849 731
- Charges de personnel	+	2 899 446	2 692 518	5 017 662
- Autres charges d'exploitation	+	1 999 138	2 087 670	4 002 904
- Impôts et taxes	-	(165 224)	(159 499)	(214 240)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		**5 335 617**	**5 466 276**	**9 272 888**

NOTE 34 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2011	**2010**	**2010**
- Frais d'émission d'emprunt	+	331 504	219 812	429 999
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	16 179	10 175	10 175
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(14 750)	(20 289)	(16 179)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 072 720	3 668 266	3 668 266
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 111 030)	(3 741 738)	(4 072 720)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	716 872	554 114	554 114
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(863 031)	(931 175)	(716 872)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	746 186	611 403	611 403
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(645 898)	(684 607)	(746 186)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	-	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(20 365)	-	-
- Charges financières	+	10 975 037	9 099 383	19 754 686
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(178 686)	(158 616)	(347 800)
Intérêts payés		**11 024 738**	**8 626 728**	**19 128 886**

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2011	**2010**	**2010**
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	55 623	586 855	586 855
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(1 345 624)	(1 484 673)	(55 623)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	766 935	819 066	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	12 951	111 364	111 364
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(4 780)	(46 404)	(12 951)
- Impôts et taxes	+	165 224	159 499	214 240
- Impôts sur les bénéfices	+	1 345 624	1 484 673	2 525 449
Impôts et taxes payés		**995 954**	**1 630 380**	**3 369 334**

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	546 031	492 758	492 758
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(2 020 985)	(1 456 290)	(546 031)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	381 378	242 024	242 024
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(559 356)	(335 566)	(381 378)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	268 387	270 805	270 805
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(393 658)	(268 032)	(268 387)
- Compte courant SIMT en début de période	+	2 052 643	1 503 354	1 503 354
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 763 239)	(1 976 221)	(2 052 643)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	16 373	18 575	18 575
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(11 240)	(13 533)	(16 373)
- Compte courant MLA en début de période	+	210 253	133 845	133 845
- Compte courant MLA en fin de période	-	(192 451)	(180 199)	(210 253)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	390 480	281 507	281 507
- Comptes d'attente en fin de période	-	(412 326)	(346 093)	(390 480)
- Placements en titres en début de période	+	-	90 399	90 399
- Placements en titres en fin de période	-	(432 199)	(113 938)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(796 165)	(612 368)	(612 368)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	702 878	732 943	796 165
- Produits des placements	+	3 867 931	2 075 853	2 243 929
- Autres produits d'exploitation	+	238 000	241 200	481 935
- Autres gains ordinaires	+	158 380	193 913	455 778
- Autres pertes ordinaires	-	(529)	-	-
Autres flux de trésorerie		**2 250 586**	**974 934**	**2 533 160**

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(41 250)	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	41 250	-	41 250
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	439 835	395 980	809 370
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	310 865	176 609	476 541
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**750 700**	**572 589**	**1 327 161**

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	8 900	17 007	27 742
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	-	38 663	39 067
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**8 900**	**55 670**	**66 809**

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 000 220	1 000 100	1 820 719
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	1 350 000	1 350 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(1 207 790)	-	-
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	1 207 790	-	1 207 790
- Dépôts et cautionnements versés		3 800	900	900
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	447 962	318 262	475 803
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**3 951 982**	**2 669 262**	**4 855 212**

NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	165 205	1 150 000	1 624 200
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	399 510	-	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	-	440 000	1 997 935
- Remboursements sur prêts au personnel	+	190 760	226 769	465 826
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		**755 475**	**1 816 769**	**4 087 961**

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
- Dividendes et tantièmes	+	5 950 000	5 440 000	5 440 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	7 793	5 664	5 664
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(9 951)	(7 793)	(7 793)
Dividendes et autres distributions		**5 947 842**	**5 437 871**	**5 437 871**

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
- Banques	+	2 003 518	1 565 089	656 356
- Caisses	+	5 222	4 363	4 707
- Banques, découverts	-	(6 890 663)	(7 790 736)	(905 273)
Liquidités et équivalents de liquidités		**(4 881 923)**	**(6 221 285)**	**(244 209)**

NOTE 43 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

3.3.15. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011

CABINET MS LOUZIR
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Leasing SA,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2011.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet du circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

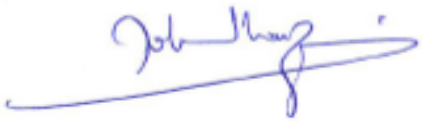

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

3.3.16. Engagements financiers au 30/06/2011

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	13 122 673			13 122 673		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré						
g)engagement par signature	19 977 000	19 977 000				
TOTAL	33 099 673	19 977 000		13 122 673		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	840 050	840 050				
b)garantie réelle						
*hypothèques	7 056 815	7 056 815				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	62 919 319	62 919 319				
TOTAL	70 816 184	70 816 184				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	25 923 800	25 923 800				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	7 246 823	7 246 823				
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	33 170 623	33 170 623				

3.3.17. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2011

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Revenus de leasing (1)	20 318 366	19 268 956	40 006 482
Produit net (2)	13 732 632	12 712 230	23 312 771
Résultat d'exploitation (3)	6 570 268	7 196 463	12 211 872
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions (4)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Revenus par action (1) /(4)	2,903	2,753	5,715
Produit net par action (2) /(4)	1,962	1,816	3,330
Résultat d'exploitation par action (3) /(4)	0,939	1,028	1,745

3.3.18. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2011

Désignation (en dinars)	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Bénéfice net d'impôt (1)	5 382 495	5 938 692	10 175 587
Dotation aux amortissements et aux provisions (2)	3 795 059	2 628 951	6 875 778
Reprise sur provisions (3)	1 531 279	1 893 373	4 795 445
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)	7 646 275	6 674 270	12 255 920

3.3.19. Indicateurs de gestion et ratios

(en millions de Dinars)

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Résultat net (1)	5,382	5,939	10,176
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	489,081	445,422	481,716
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	494,340	454,199	489,973
Fonds propres (avant résultat net) (3)	85,123	80,897	80,897
Capitaux propres avant affectation	90,505	86,836	91,073
Créances sur la clientèle	452,806	414,243	449,031
Créances classées (4)	37,776	23,539	29,198
Produits réservés (5)	2,142	1,683	1,802
Total Provisions (6)	21,422	19,384	21,393
Emprunts et ressources spéciales (7)	374,554	329,414	371,216
Total bilan	507,376	464,623	498,579
Charges financières	10,975	8,994	19,650
Total charges d'exploitation	7,162	5,516	11,101
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17,22%	17,81%	16,51%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	6,32%	7,34%	12,58%
Taux de créances classées	7,98%	5,37%	6,30%
Ratio de couverture des créances classées	61,63%	89,50%	77,51%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	7,72%	5,28%	6,06%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	-	-	22,18%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,84%	18,69%	18,27%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	73,82%	70,90%	74,45%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	88,49%	89,07%	90,05%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	85,90%	82,41%	84,96%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	21,11%	21,18%	21,52%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	16,13%	15,71%	28,82%

3.3.20. Etats financiers consolidés au 30/06/2011

3.3.20.1.Bilan

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2011	30-juin 2010	31-déc 2010
ACTIFS				
Liquidités et équivalent de liquidités	5	**4 249 529**	**36 142 886**	**13 819 407**
Créance sur la clientèle				
Créances de leasing : encours financier		573 424 314	526 332 337	564 262 282
Moins : provisions		(12 529 262)	(10 969 571)	(12 681 479)
	6	560 895 052	515 362 766	551 580 803
Créances de leasing : Impayés		19 698 812	15 048 030	15 807 566
Moins : provisions		(12 123 895)	(11 224 912)	(11 825 296)
	7	7 574 917	3 823 118	3 982 270
Intérêts constatées d'avance		(4 114 854)	(3 967 741)	(4 091 546)
Total des créances sur la clientèle		**564 355 115**	**515 218 143**	**551 471 527**
Acheteurs factorés		**98 569 515**	**89 921 353**	**96 852 604**
Moins : provisions		(2 815 043)	(1 982 318)	(1 841 244)
	8	**95 754 472**	**87 939 035**	**95 011 360**
Portefeuille titres de placement		**3 651 491**	**6 289 972**	**3 559 291**
Portefeuille d'investissement				
Titres mis en équivalence		8 414 684	8 036 129	9 392 396
Autres immobilisations financières		12 362 300	10 330 999	9 829 964
Moins : provisions		(316 655)	(898 745)	(386 049)
Total portefeuille d'investissement	9	**20 460 329**	**17 468 383**	**18 836 311**
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		7 830 990	5 585 414	6 914 942
Moins : amortissements		(3 975 138)	(3 643 708)	(3 787 122)
	10	3 855 852	1 941 705	3 127 820
Immobilisations utilisées par la société		32 427 975	24 915 293	27 461 137
Moins : amortissements		(10 106 143)	(8 051 336)	(8 544 538)
	11	22 321 832	16 863 957	18 916 599
Total des valeurs immobilisées		**26 177 684**	**18 805 662**	**22 044 419**
Actifs d'impôts différés	12	**645 460**	**2 476 419**	**652 570**
Autres actifs	13	**14 218 498**	**16 972 128**	**16 336 239**
TOTAL DES ACTIFS		**729 512 578**	**701 312 629**	**721 731 125**

	Notes	30-juin 2011	30-juin 2010	31-déc 2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires		16 775 370	12 744 402	15 597 617
Emprunts et dettes rattachées	14	448 209 995	426 088 776	449 744 270
Total Emprunts et ressources spéciales		**464 985 365**	**438 833 178**	**465 341 887**
Autres Passifs				
Fournisseurs et comptes rattachés		25 854 139	30 277 921	21 608 506
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	30 659 727	27 688 340	28 785 264
Provisions pour passifs et charges	15	1 472 716	1 872 821	1 371 052
Passifs impôts différés	12	2 993 249	3 886 683	1 586 768
Dettes envers la clientèle	16	17 290 865	18 890 790	15 512 006
Autres passifs	17	14 079 510	12 163 598	12 899 755
Total des autres passifs		**92 350 207**	**94 780 152**	**81 763 351**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves consolidées		66 730 691	58 890 989	57 740 947
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**101 730 691**	**93 890 989**	**92 740 947**
Résultat consolidé		4 688 391	7 613 350	15 465 040
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	**106 419 082**	**101 504 338**	**108 205 987**
INTERETS MINORITAIRES	19	**65 757 926**	**66 194 960**	**66 419 900**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**172 177 008**	**167 699 299**	**174 625 887**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**729 512 578**	**701 312 629**	**721 731 125**

3.3.20.2. Etat de résultat

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2011	30-juin 2010	31-déc 2010
Revenu de crédit bail	20	30 839 141	28 170 796	59 043 376
Revenu du factoring	21	4 322 974	4 090 768	8 584 294
Revenu des opérations de location longue durée		2 802 062	2 803 357	5 375 430
Autres produits d'exploitation		622 779	445 829	1 403 040
Total des Produits d'exploitations		38 586 956	35 510 751	74 406 140
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(13 492 823)	(12 438 164)	(25 951 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS		437 995	366 594	639 907
PRODUIT NET		**25 532 128**	**23 439 180**	**49 094 790**
Charges de personnel		(5 116 676)	(4 605 561)	(8 799 581)
Autres charges d'exploitation		(4 801 707)	(4 326 467)	(9 119 123)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(2 805 166)	(1 019 055)	(2 714 853)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(1 836 746)	(1 595 516)	(2 991 399)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(42 478)	(150 988)	95 055
RESULTAT D'EXPLOITATION		**10 929 354**	**11 741 593**	**25 564 889**
Autres gains ordinaires		418 762	160 243	117 777
Autres pertes ordinaires		(33 592)	(59 270)	(39 581)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		**11 314 525**	**11 842 566**	**25 643 085**
Impôts différés		(1 443 992)	107 698	(372 484)
Impôts exigibles		(1 819 779)	(3 034 349)	(6 381 116)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		**8 050 754**	**8 915 915**	**18 889 486**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	534 351	1 537 464	2 891 084
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**8 585 106**	**10 453 379**	**21 780 569**
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		**4 688 391**	**7 613 350**	**15 465 040**
Résultat par action		**0,670**	**1,088**	**2,209**

3.3.20.3. Etat de flux de trésorerie

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	207 401 810	198 840 602	402 686 943
Encaissements reçus des acheteurs factorés	122 180 443	127 309 636	275 562 615
Financements des adhérents	(117 328 264)	(126 700 310)	(275 477 076)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 090 070)	(6 995 587)	(11 929 325)
Intérêts payés	(13 443 866)	(13 000 128)	(24 839 552)
Impôts et taxes payés	(12 822 462)	(9 117 815)	(20 043 772)
Décaissement pour financement de contrars de leasing	(173 129 671)	(226 084 162)	(448 974 985)
Autres flux de trésorerie	2 966 773	(824 726)	(1 886 788)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	8 734 693	(56 572 490)	(104 901 940)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 207 333)	(581 581)	(3 446 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(217 950)	519 263	1 952 731
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 951 982)	(2 669 262)	(4 855 212)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 779 385	2 142 398	4 626 616
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(11 597 880)	(589 182)	(1 722 665)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	6 970 800	500 000	500 000
Dividendes et autres distributions	(7 005 983)	(5 710 602)	(8 100 612)
Encaissements provenant des emprunts	102 127 845	88 000 000	191 624 250
Remboursement d'emprunts	(89 738 967)	(67 351 004)	(154 737 038)
Flux liés au financement à court terme	(20 082 627)	15 735 699	29 345 016
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(7 728 932)	31 174 093	58 631 616
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(155 513)	6 865 099	3 691 898
Variation de trésorerie	**(10 747 632)**	**(19 122 481)**	**(44 301 091)**
Trésorerie au début de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882	42 522 882
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(12 525 841)	23 400 401	(1 778 209)

3.3.20.4. Notes aux Etats financiers

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

  A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

  Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

  Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société **« Maghreb Leasing Algérie »** a été créé en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

  Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2011, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

  - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
  - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
  - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
  - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

  Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2011 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

  Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

- ***Sociétés d'investissement***

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest–Sicar :** constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

  Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinars chacune, totalement libérées.

  Les titres de Tuninvest Sicar sont côtés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar:** constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest International-Sicar:** constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest Innovations-Sicar:** constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

- ***Les autres sociétés du Groupe***

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

  Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, en totalité, par Tunisie Leasing.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

  Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars

  chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.
  Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars

  chacune.

- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

  Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	41 000	100,00%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%							39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%			6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		100,00%				99,44%		18,72%	(*) 11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%								30,00%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring														0,00%								
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%										
Société Pole de compétivité de Sousse (SPCS)																						
Autres																						
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	100,00%	0,00%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		100,00%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2011

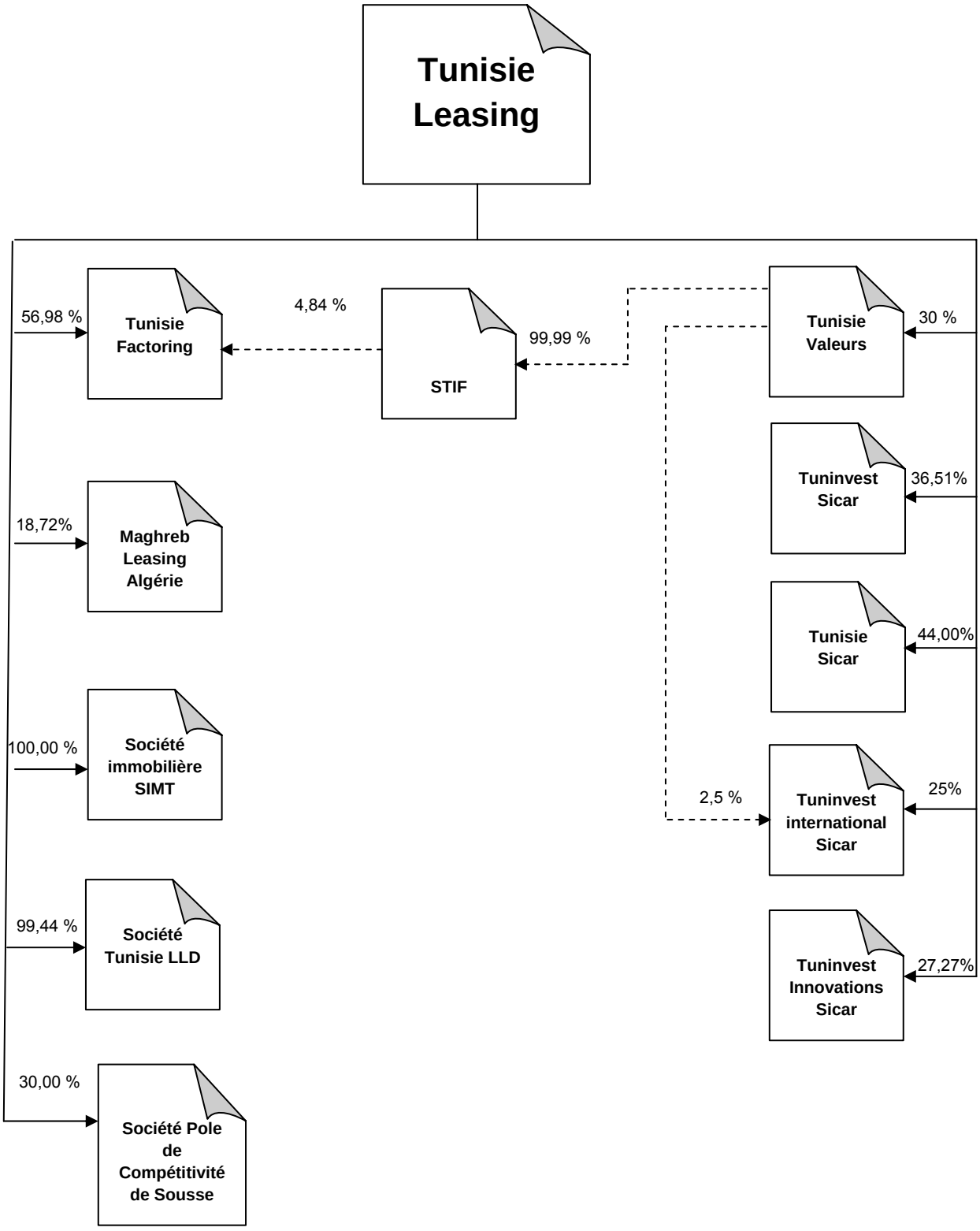

Participations directes

Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	***Degré de contrôle***	***Méthode retenue***
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pole de compétivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

  L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

  Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

  La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

  L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

  - L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe

  - La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

  - Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

  - L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

  - Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

  - Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

  - Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;

  - La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;

  - Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

  - Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

- Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

- Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

- ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

- ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
  - La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
  - La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
  - Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- ***a-*** la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- ***b-*** la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.
Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives

d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge

. Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

. Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :

  . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;

  . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.

- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	S.I.M.T	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	2 003 518	141 367	475 973	506 484	712 799	397 943	4 238 084
Caisses	5 222	304	5 400			519	11 445
TOTAL	**2 008 740**	**141 671**	**481 373**	**506 484**	**712 799**	**398 462**	**4 249 529**

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2011	30-juin 2010	31-déc 2010
- Créances de leasing (encours financiers)	565 619 027	515 870 669	558 051 646
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Total brut	573 424 314	526 332 337	564 262 282
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 517 217)	(10 957 611)	(12 669 434)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
Total des provisions	(12 529 262)	(10 969 571)	(12 681 479)
Soldes au 30 juin 2010	560 895 052	515 362 766	551 580 803

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :	30-juin 2011	30-juin 2010	31-déc 2010
Clients ordinaires			
- Impayés	9 778 905	4 271 363	4 807 212
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 001	36 443
Montant brut	9 815 348	4 296 364	4 843 655
A déduire :			
- Provisions	(1 363 486)	(187 282)	(478 476)
- Produits réservés	(835 213)	(234 003)	(342 838)
Montant net	7 616 649	3 875 079	4 022 341
Clients litigieux			
- Impayés	9 734 906	10 603 108	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	9 883 464	10 751 666	10 963 911
A déduire :			
- Provisions	(8 326 432)	(9 057 875)	(9 252 684)
- Produits réservés	(1 372 283)	(1 524 389)	(1 543 948)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	36 191	20 844	18 721
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(77 922)	(72 804)	(58 792)
Solde des clients et comptes rattachés	7 574 917	3 823 118	3 982 270

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2011, comme suit :

		30-juin		31-déc
		2011	2010	2010
Comptes des acheteurs factorés				
Comptes des acheteurs locaux		88 180 892	78 012 118	85 975 098
Comptes des acheteurs export		2 756 751	1 725 678	2 286 971
Comptes des acheteurs import		7 631 872	10 183 557	8 590 535
Sous total	(A)	98 569 515	89 921 353	96 852 604
A déduire				
Provisions		(2 815 043)	(1 982 318)	(1 841 244)
Montant net		95 754 472	87 939 035	95 011 360
Comptes des adhérents				
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		349 431	190 693	277 666
Fonds de garantie		18 697 464	20 598 487	19 322 934
Disponible		11 612 832	6 899 159	9 184 663
Sous total	(B)	30 659 728	27 688 340	28 785 264
Encours de Financement des adhérents	(A) - (B)	67 909 787	62 233 013	68 067 340

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Titres mis en équivalence	8 414 684	8 036 129	9 392 396
Titres immobilisés	10 789 981	9 149 586	8 554 726
Prêts au personnel	1 306 184	1 120 654	1 035 399
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357	23 356
Cautionnements imputables aux adhérents de TF	4 649	(205 024)	-
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	234 329	242 426	216 483
Total brut	20 776 984	18 367 128	19 222 360
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(297 179)	(879 268)	(366 573)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Total brut	20 460 329	17 468 383	18 836 311

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition (a)	Ecart d'acquisition (b)	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu (a)
* Tuninvest Sicar	873 729	(48 275)	924 669	82 439	1 832 562	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(23 007)	21 574	218 557	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 189 482	387 261	4 115 194	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	575 198	3 507	707 455	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	1 348	39 569	1 540 917	27,27%
	4 260 920	(48 275)	3 667 690	534 351	8 414 684	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes
(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	420	100	42 000		2005	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100		2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		2005	(*)
- Société Promotel (T.L)	1 084	100	108 400		2006	(*)
- Société Prometel (T.F)	8 400	100	840 000		2006	(*)
- M.B.G	20 000	100	2 000 000		2006	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	12	500 020	204 269	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340		2009	(*)
- Clinique El Amen Béja	2 500	100	250 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2009	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2010	(*)
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000		2011	(*)
			10 789 981	297 179		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	4 423 029	266 285	-	-	4 689 314	3 732 104	185 367	-	3 917 471	771 843
Logiciels (en cours)		2 208 667	695 457	-	-	2 904 124	-	-	-	-	2 904 124
Ecart d'acquisition		283 246	-	-	45 694	237 552	55 018	2 649		57 667	179 885
TOTAUX		6 914 942	961 742	-	-	7 830 990	3 787 122	188 016	-	3 975 138	3 855 852

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 928 103	1 589 392	1 615 627	-	6 133 122	629 172	44 834	-	674 006	5 459 116
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	14 224 036	3 076 127	-	237 082	17 063 081	3 380 092	1 260 302	64 834	4 575 560	12 487 521
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 772 836	103 152	-	-	1 875 988	721 155	69 468	-	790 623	1 085 365
Matériel informatique	15% et 33%	2 109 385	217 476	-	-	2 326 861	1 755 332	127 992	-	1 883 324	443 537
Installations générales	10% et 15%	3 406 104	407 841	-	-	3 813 945	2 028 117	123 843	-	2 151 960	1 661 985
Constructions en cours		1 805 695	-	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immolisations		41 250	-	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		27 461 137	5 393 988	(190 068)	237 082	32 427 975	8 544 538	1 626 439	64 834	10 106 143	22 321 832

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2011	2010	2010
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(612 671)	(289 029)	(612 671)
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 380 578)	(3 597 654)	(974 097)
Total des passifs d'impôt différé	(2 993 249)	(3 886 683)	(1 586 768)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	210 438	415 304	259 026
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	177 722	1 550 330	180 174
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	208 566	392 068	185 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	48 734	118 717	27 566
Total des actifs d'impôt différé	645 460	2 476 419	652 570
Total des impôts différés	(2 347 789)	(1 410 264)	(934 198)

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
-Stocks	522 180	272 644	442 029
- Clients autres sociétés du groupe	253 151	276 850	812 866
- Fournisseurs, avances	1 574 638	1 413 194	2 261 496
- Avances et acomptes au personnel	127 202	121 529	120 916
- Crédit d'impôt	6 676 426	9 054 795	8 781 408
- Autres comptes débiteurs	1 221 112	3 042 374	1 051 988
- Produits à recevoir des tiers	851 392	562 167	898 032
- Produits à recevoir sur contrats de portages	627 668	405 511	426 893
- Charges constatées d'avance	1 621 946	1 620 582	1 073 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 316 987	891 945	1 062 761
Total brut	14 792 702	17 661 591	16 931 770
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(15 111)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(76 169)	(83 682)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(154 128)	(153 359)	(155 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débite	(338 638)	(444 823)	(337 720)
Total net	14 218 498	16 972 128	16 336 239

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
Emprunts			
- Banques locales	103 300 678	116 425 620	106 933 509
- Banques étrangères	83 507 334	80 590 395	92 774 406
- Emprunts obligataires	180 000 000	139 000 000	149 000 000
- Crédit à court terme UTB	173 865	707 245	168 031
- Crédit à court terme BTE	1 770 200	231 802	1 463 591
- Ligne d'avance CITIBANK	7 500 000	11 000 000	7 500 000
- Billets de trésorerie	57 350 000	63 700 000	77 500 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	7 246 823	8 454 613	7 246 823
Total emprunts	440 848 900	420 109 676	442 586 360
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	1 798 045	1 297 565	967 340
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	762 007	697 797	1 664 203
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 111 030	3 741 738	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	20 365	-	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	669 647	242 000	453 647
Total dettes rattachées	7 361 094	5 979 100	7 157 910
Total	448 209 995	426 088 776	449 744 270

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	106 933 509	51 000 000	54 632 831	103 300 678	40 412 467	62 888 211
* AMEN BANK	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	-	2 500 000
* STUSID	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	39 000 000	39 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* CITIBANK	12 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ATTIJARI BANK	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	10 000 000	7 500 000	2 500 000
* AMEN BANK(SIMT)	205 740	-	38 544	167 196	127 472	39 724
* BNP (MLA)	10 993 614	-	3 928 619	7 064 995	784 995	6 280 000
* CITIBANK (MLA)	2 546 655	-	1 290 668	1 255 987	-	1 255 987
* AMEN BANK (factoring)	8 500 000	-	1 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	92 774 405	6 970 800	16 237 871	83 507 334	46 152 984	37 354 350
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	375 591	200 845	-	200 845
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	340 379	-	-	0
* Crédit FMO V	3 013 833	-	1 506 917	1 506 916	-	1 506 916
* JEXIM BANK	703 449	-	703 449	-	-	0
* BEI (credit participatif)	54 398	-	-	54 398	54 398	0
* B.E.I	14 727 669	-	1 750 410	12 977 259	9 400 669	3 576 590
* B.E.I	4 489 034	-	775 707	3 713 327	2 503 137	1 210 190
* B.E.I	11 947 265	-	1 271 691	10 675 574	8 091 244	2 584 330
* B.E.I	2 607 885	-	279 180	2 328 705	1 762 553	566 152
* B.E.I	9 653 500	-	918 899	8 734 601	6 866 520	1 868 081
* B.E.I	2 880 750	-	273 635	2 607 115	2 050 472	556 643
* PROPARCO	749 609	-	299 799	449 810	-	449 810
* PROPARCO	16 000 000	-	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	580 999	1 162 005	-	1 162 005
* BEI (MLA)	10 845 959	-	147 642	10 698 317	1 811 073	8 887 244
* FMO (MLA)	2 045 353	-	1 329 759	715 594	-	715 594
* HSBC	3 478 564	6 970 800	1 736 066	8 713 298	2 592 668	6 120 630
* FRANSABANK	6 917 318	-	1 947 748	4 969 570	1 020 250	3 949 320
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**199 707 914**	**57 970 800**	**70 870 702**	**186 808 012**	**86 565 451**	**100 242 561**

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2007"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remborsable"Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**149 000 000**	**50 000 000**	**19 000 000**	**180 000 000**	**128 000 000**	**52 000 000**

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	-	419 266	-
Total des provisions non affectées	-	419 266	-
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	692 782	1 056 814	655 208
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	779 934	396 741	715 844
Total des provisions pour risques	1 472 716	1 453 555	1 371 052
Total général	1 472 716	1 872 821	1 371 052

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
- Avances et acomptes reçus des clients	10 925 766	11 913 315	8 530 407
- Dépôts et cautionnements reçus	6 365 099	6 977 475	6 981 599
Total général	17 290 865	18 890 790	15 512 006

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- Personnel, remunerations dues	357 741	11 416	394 397
- Personnel, provisions pour congés payés	922 534	784 909	719 792
- Personnel, autres charges à payer	1 342 669	1 709 782	1 905 873
- Fonds social	237 530	290 965	276 636
- Etat, retenues sur salaires	159 675	96 702	63 647
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	378 627	487 534	449 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	14 750	20 289	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 587 144	2 044 546	3 298 272
- Etat, TVA à payer	1 603 120	1 337 635	1 392 743
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 850	55 104	121 478
- Actionnaires, dividendes à payer	3 639 847	2 601 469	90 233
- C.N.S.S	434 062	394 041	291 479
- Autres comptes créditeurs	2 280 809	1 076 923	2 712 491
- Diverses charges à payer	952 933	1 032 066	895 947
- Charges à payer sur contrats de portage	-	50 234	-
- Produits constatés d'avance	155 219	169 982	271 076
Total	14 079 510	12 163 598	12 899 755

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2011	2010	2010
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 450 000	3 450 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		4 092 000	1 000 000	1 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecarts de conversion		764 488	2 339 415	1 090 321
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 667 690	1 906 799	1 906 799
- Dividendes reçus des filiales		3 581 359	1 912 885	1 892 759
- Résultats reportés		23 736 029	20 892 765	21 011 943
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		101 730 691	93 890 989	92 740 947
- Résultat net des sociétés intégrées		8 050 756	8 915 916	18 889 485
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	534 351	1 537 464	2 891 084
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
Résultat net revenant à la société consolidante **(1)**		4 688 391	7 613 350	15 465 040
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	106 419 082	101 504 338	108 205 987
Nombre d'actions **(2)**	(D)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,670	1,088	2,209

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2011

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	**34 500 000**	**3 211 664**	**-**	**22 500 000**	**4 889 125**	**(316 925)**	**691 053**	**1 590 069**	**15 296 599**	**14 241 005**	**96 602 590**
Quatriéme résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales							1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									119 178		119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées								1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecarts de conversion						1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009									(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010										15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	**35 000 000**	**3 450 000**	**1 000 000**	**22 500 000**	**4 889 125**	**1 090 321**	**1 906 799**	**1 892 759**	**21 011 943**	**15 465 040**	**108 205 987**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 751 477	1 070 980	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmétre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecarts de conversion						(325 833)					(325 833)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2011										4 688 391	4 688 391
Solde au 30 juin 2011	**35 000 000**	**3 500 000**	**4 092 000**	**22 500 000**	**4 889 125**	**764 488**	**3 667 690**	**3 581 359**	**23 736 029**	**4 688 391**	**106 419 082**

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2011	2010	2010
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring				
- Dans le capital		4 157 175	4 062 047	3 837 571
- Dans les réserves		2 655 438	2 267 530	2 142 223
- Dans le résultat	(A)	132 259	423 149	770 960
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA				
- Dans le capital		43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion		2 356 538	6 010 428	3 122 218
- Dans les réserves		5 305 943	3 399 713	3 399 713
- Dans le résultat	(A)	3 760 571	2 420 531	5 546 979
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T				
- Dans le capital		-	338 898	320 204
- Dans les réserves		-	(107 132)	(101 004)
- Dans le résultat	(A)	-	(6 972)	(9 560)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD				
- Dans le capital		1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves		5 151	2 481	2 481
- Dans le résultat	(A)	3 886	3 322	7 150
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS				
- Dans le capital		3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves		-	-	-
- Dans le résultat		-	-	-
Total des intérêts minoritaires		65 757 926	66 194 960	66 419 900
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A)	3 896 716	2 840 030	6 315 529

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		30-juin		31-Déc
		2011	2010	2010
- intérêts conventionnels		30 394 218	27 570 936	57 645 200
- Intérêts intercalaires		386 559	298 631	772 114
Revenus bruts de leasing	(A)	30 780 777	27 869 567	58 417 314
- Intérêts de retard	(B)	586 270	299 401	738 615
Total des autres produits		586 270	299 401	738 615
- Produits réservés de la période				
. Intérêts inclus dans les loyers		(508 336)	(102 689)	(241 755)
. Intérêts de retard		(186 721)	(78 175)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période				
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		70 785	125 553	207 363
. Intérêts de retard antérieurs		96 366	57 139	103 672
Variation des produits réservés	(C)	(527 906)	1 828	(112 553)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C)+(D)	30 839 141	28 170 796	59 043 376

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2011, se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- Commissions de factoring	1 661 653	1 725 241	3 495 238
- Intérêts de financement	2 661 321	2 365 527	5 089 056
Total	4 322 974	4 090 768	8 584 294

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- Intérêts des emprunts obligataires	4 882 278	3 845 753	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 808 063	2 991 403	8 186 194
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 905 120	2 662 998	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	178 686	158 616	347800
Total des charges financières des emprunts	10 774 147	9 658 770	19 973 278
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	345 006	461 206	955 161
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 673 467	1 329 709	3 285 219
- Autres	700 203	988 479	1 737 600
Total des autres charges financières	2 718 676	2 779 394	5 977 980
Total général	13 492 823	12 438 164	25 951 257

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 437 401	2 090 067	5 777 145
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(1 394 234)	(1 649 707)	(3 328 203)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	1 029 333	162 439	177 470
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(56 534)	(125 668)	(280 005)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	-	-	12 231
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	2 203 046	-	-
- Reprises sur créances abondonnées des entreprises en difficultés	(2 203 046)	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	-	541 924	775 481
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(210 800)	-	-
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	-	-	(419 266)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	2 805 166	1 019 055	2 714 853

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	64 350	81 655
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(69 394)	-	(533 788)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	1 413
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(7 498)	-	(17 299)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	7 514
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	119 370	86 638	880 290
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	-	(844 839)
- Perte sur immobilisations financières	-	-	330 000
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	42 478	150 988	(95 055)

NOTE 25 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

3.3.20.6. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

CABINET MS LOUZIR
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2011. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2011 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 157KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

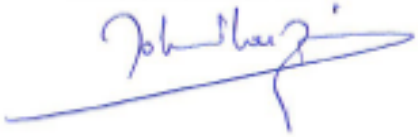

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

3.3.21. Comportement boursier de l'action TL

En date du 04/09/06, la valeur nominale de l'action Tunisie Leasing a été réduite de 10 à 5Dt.

Au cours de l'année 2010, le cours du titre Tunisie LEASING a évolué de 44,6% à 34.89Dt. Ceci est essentiellement dû à la croissance du résultat consolidé qui est passé de 11,350MDt en 2008 à 14,241MDt en 2009 (en hausse de +25,47%). Durant les 5 premiers mois de 2011, le cours a reculé de 20,4% à 27,8Dt, dans le sillage de la baisse du Tunindex (-19.4%).

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du CA relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001 depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 D

Capitalisation boursière (au 31/05/2011): 194,390MDt

Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2011 : 35.8Dt

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2011 : 24.4Dt

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Bénéfice Par Action (en dinars)	1,453*	1,528*	1,542*
Dividende Par Action (en dinars)	0,850	0,850	0,735
Date de détachement	07/06/2011	24/06/2010	22/06/2009
Nombre de titres admis	7 000 000	6 900 000	5 700 000
Nombre de titres traités	1 387 373	1 779 032	2 360 851
Taux de rotation	19.82%	25.78%	41,4%
Cours fin de période (en dinars)	34,890	25,000	22,900
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)	244,230	172,500	130,530
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)	2,4%	3,4%	3,21%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)	24,01	16,36	14,86

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice

Evolution du cours (ajusté) de TL depuis début 2010

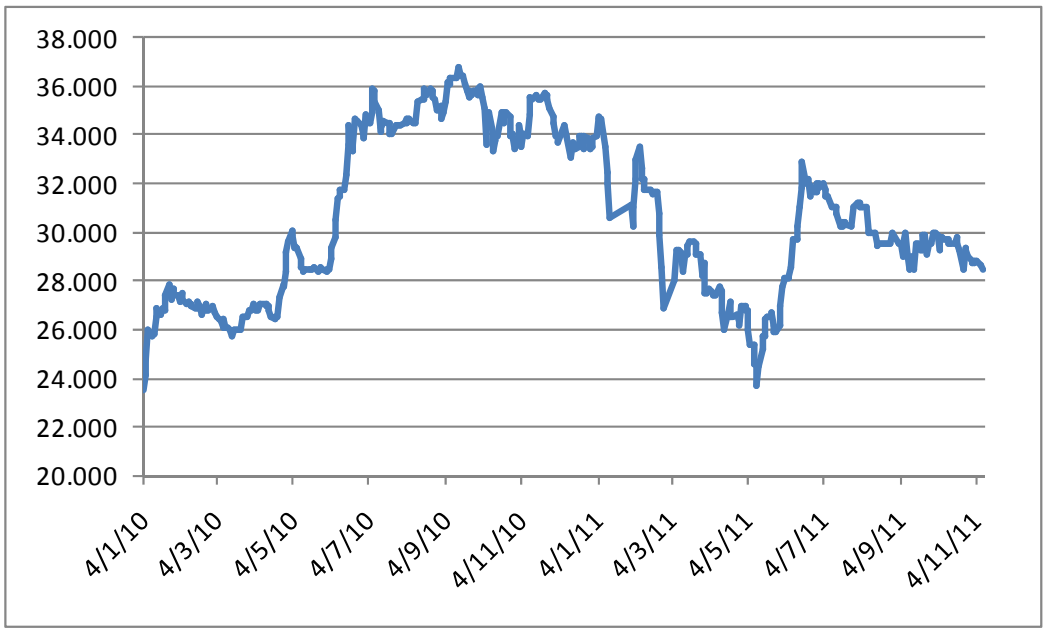

3.4. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes

3.4.1. Membres des organes d'administration et de direction

3.4.1.1. Membres des organes d'administration

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Ahmed ABDELKEFI	Lui même	Président	2009-2011	Tunis
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2009-2011	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2009-2011	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2009-2011	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Brahim ANENE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Mohamed BOURAOUI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M.Mehdi TAMERZISTE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis

* nommés par l'AGO du 04 juin 2009

3.4.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

3.4.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Brahim ANENE	Directeur de PANILABO
M. Mohamed BOURAOUI	Président Directeur Général de Tunisie Factoring, Président Directeur Général de SIMT, Directeur Général de Tunisie SICAR
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M.Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M.Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M.Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de MENINX Holding
M.Hichem ZGHAL	Néant

3.4.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M.Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration dans la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS), Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie.
M. Brahim ANENE	Administrateur dans Tuninvest Innovations SICAR, TPR, BANK OF AFRICA, BADIS TRADING, SOTUVER, Llyod, Magasin Général
M. Mohamed BOURAOUI	Administrateur dans Tunisie Factoring, SIMT et Tuninvest International SICAR.
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie SICAV, SICAV PLUS et SICAV Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, SIMT, TCC, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tunivest Innovation SICAR, Integra Partners, TFG et la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur à l'UBCI
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE
M. Hichem ZGHAL	Néant

3.4.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Secrétaire Général
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Directeur
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général

3.4.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2010

3.4.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2010

3.4.2.1.1. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction[27].
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonctions.

[27] Il s'agit de 2 véhicules : une berline et une citadine

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A.	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme						
Rémunération brute	*140 000*		*226 562*	*91 562*	*183 125*	*73 125*
Avantages en nature	*40 732*		*31 545*		*23 039*	
Rémunération brute servie par les filiales (1)	*95 000*					
Avantages postérieurs à l'emploi (2)			**5 448**		**1 567**	
Total	**275 732**	**-**	**263 955**	**91 562**	**207 731**	**73 125**

(1) L'équivalent de € 50 000.
(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

3.4.2.1.2. Rémunération des membres des organes d'administration

Les membres du conseil d'administration perçoivent annuellement des jetons de présence pour un montant de 5400Dt/an chacun.

Les membres du comité permanent d'audit (Mr Brahim Anane, Mehdi Tamaziste et Mr Rachid Ben Naceur) perçoivent annuellement 10 000/an chacun.

3.4.2.2. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

3.4.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Fayçal DERBEL	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 72 728 405	2009-2011*
Cabinet M S Louzir membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par M. Mohamed LOUZIR	Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les berges du Lac Tunis Tel : 71 861 591 Fax : 71 861 285	2009-2011**

* Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 04 juin 2009
** Mandat renouvelé par l'AGO du 04 juin 2009

3.4.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

3.4.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés aux sociétés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2010 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en KDT	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 515	9,5 sur 120 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
-Dar El Jeld	786	7,5% et 9.5 sur 88 et 84 mois
- Tuninvest Finance Group (TFG)	1 725	9,5% sur 60 mois
-Tunisie Valeurs	3 045	9,5% sur 84 mois

3.4.4.2. Transferts de ressources :

Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une indemnité brute de 140 000 DT
- Deux voitures de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 40 732DT.

Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 91 562 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 545 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2010 de :
- Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 73 125 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 23 039 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2011 au titre de l'exercice 2010 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
Ahmed ABDELKEFI	6 373	5 417
Amen Bank	2 092 670	1 778 769
STUSID BANK	651 249	553 562
Assurances COMAR	1 238 943	1 053 102
M. Brahim ANANE	1 000	850
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	4 783
M. Mohamed BOURAOUI	5 235	4 450
M. Hichem ZGHAL	507	431
M. Fethi MESTIRI	1 691	1 437
TOTAL	**4 003 295**	**3 402 801**

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions détenues au 09/05/2011

3.4.4.3. Relations commerciales :

Les créances commerciales:

(En KDt)

	Encours financier au 31/12/2010
Tuninvest Finance Group TFG	1 725
Société DAR EL JELD	786
Tunisie Valeurs	3045

Les dettes commerciales:

(En KDt)

Dépôt de garantie	**Solde au 31/12/2010**
Tuninvest Finance Group TFG	1 000
Société DAR EL JELD	300
Tunisie Valeurs	1 806

Autres créances et dettes (comptes courants) :

- **Créances** : Néant

- **Dettes**

Compte courant bancaire Amen Bank créditeur au 31/12/2010 : 897 350 Dinars.

3.5. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

3.5.1. Evolution récente et orientations

3.5.1.1. Evolution récente

Les contrats approuvés se sont élevés en 2010 à 390,3 MD en progression de 34,31% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est inférieure à celle du secteur (47%), ce qui a induit une baisse de la part de marché en termes d'approbations de 22,7% à 20,8%.

L'examen de la structure des approbations confirme la progression du leasing équipement (+38,67%), du leasing véhicules (+28,66%) et du leasing immobilier (+28,57%).

Les mises en forces ont également enregistré une croissance soutenue de 34,25% par rapport à 2009 (de 219,3MD en 2009 à 294,4 MD en 2010) mais qui inférieure à celle du secteur (43,8%).

La baisse des parts de marché en termes d'approbations et de mises en force s'explique par le fait que la société ait privilégié la prudence dans un contexte macroéconomique incertain.

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2010 à 460,7 MD contre 373,1 MD une année auparavant soit une évolution de 23,48%.

Le montant des approbations au 30/06/2011 s'est élevé à 143,6 millions DT contre 226,4 millions DT au 30/06/2010, soit une diminution de 37%.

La société a également enregistré une baisse de 30% de ses mises en force qui se sont élevées à 104,6 millions DT au 30/06/2011 contre 148,5 millions DT au 30/06/2010.

Quant aux encours financiers, ils se sont élevés à 460,7 millions DT au 30/06/2011, contre 423,9 millions DT au 30/06/2010, soit une augmentation de 9%.

Le montant des approbations au 30/09/2011 s'est élevé à 213,4 millions DT contre 299,8 millions DT au 30/09/2010, enregistrant une diminution de 28,8%.

La société a aussi enregistré une baisse de 28,1% de ses mises en force qui se sont élevées à 157 millions DT au 30/09/2011, contre 218,4 millions DT au 30/09/2010.

Quant aux encours financiers, la société a enregistré une augmentation de 6,4% de ses encours financiers qui se sont élevés à 467,2 millions DT au 30/09/2011, contre 439,2 millions DT au 30/09/2010, soit une légère augmentation de 6,4%.

3.5.1.2. Orientations stratégiques

L'année 2010 a été la 4ème année pleine de la filiale algérienne MAGHREB LEASING ALGERIE qui a consolidé les résultats du groupe.

Au cours de cet exercice, la société s'est engagée dans la stratégie du groupe consistant à se concentrer sur les métiers de base : le leasing, le factoring et la location longue durée et à les rapprocher de manière à développer des synergies intra-groupe à même de renforcer son action commerciale dans un contexte fortement concurrentiel.

En application de cette stratégie, la société ainsi que les autres sociétés du groupe ont adopté au cours du premier trimestre 2007 une appellation commune : TLG GROUPE FINANCIER pour mieux véhiculer une image multi-produits/ multi-pays afin de faciliter l'extension souhaitée de son activité à d'autres produits financiers et à son implantation dans d'autres pays de la région.

3.5.2. Perspectives d'avenir

Les projections financières 2011-2015 de la société ont été approuvées par le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni en date du 19 avril 2011.

Les prévisions pour la période 2011-2015 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Elles prennent en compte la fusion absorption envisagée de la SIMT par Tunisie Leasing. Cette fusion a été approuvée par les Conseils d'Administration de Tunisie Leasing et de la SIMT réunis le 19/04/2011.

Cette fusion a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, au terme des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la SIMT par Tunisie Leasing a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

3.5.2.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2011-2015

1) Les mises en force :

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2010, les MEF de l'exercice 2011 ont été estimées à 191 346 KDT en recul de 35% par rapport aux MEF de 2010, puis une reprise annuelle prévue de 35%, 25%, 20%, et 15% pour 2012, 2013, 2014 et 2015.

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mises en force	294 378	191 346	258 317	322 896	387 475	445 596
Taux d'évolution		**-35,00%**	**35,00%**	**25,00%**	**20,00%**	**15,00%**

2) Intérêts conventionnels :

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen légèrement inférieur au taux de placement réalisé au cours de 2010 (9,13%) et ce pour l'année 2011 (9,00%), mais une légère appréciation pour les années qui suivent (9,25%).

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA); Équipement (LE); Immobilier (LI)) suivante et des taux moyens de placement suivants:

Type Leasing	Pondération	Taux de Placement				
		2011	2012	2013	2014	2015
LA – TPE (très petites entreprises)	3,17%	11,50%	12,50%	12,50%	12,50%	12,50%
LA – Autres	36,78%	9,15%	9,30%	9,30%	9,30%	9,30%
LE	52,05%	8,75%	9,00%	9,00%	9,00%	9,00%
LI	8,00%	9,00%	9,30%	9,30%	9,30%	9,30%
	100,00%	**9,00%**	**9,25%**	**9,25%**	**9,25%**	**9,25%**

Evolution des intérêts conventionnels :

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intérêts conventionnels*	39 237	39 830	41 065	47 254	56 890	67 440
Taux d'évolution		**1,51%**	**3,10%**	**15,07%**	**20,39%**	**18,54%**

Résumé des hypothèses budget 2011 – 2015

Montants en KDT	Prévu 2011	Prévu 2012	Prévu 2013	Prévu 2014	Prévu 2015
MEF	**191 346**	**258 317**	**322 896**	**387 475**	**445 596**
Taux de Croissance		35.0%	25.0%	20.0%	15.0%
Taux de Sortie Moyen Pondéré	**9.0%**	**9.25%**	**9.25%**	**9.25%**	**9.25%**
Leasing Auto TPE	**11.50%**	**12.50%**	**12.50%**	**12.50%**	**12.50%**
Leasing Auto AUTRES	**9.15%**	**9.30%**	**9.30%**	**9.30%**	**9.30%**
Leasing Equipement	**8.75%**	**9.00%**	**9.00%**	**9.00%**	**9.00%**
Leasing Immobilier	**9.00%**	**9.30%**	**9.30%**	**9.30%**	**9.30%**
Maturité (En nombre de Mois)					
Leasing Auto TPE	**45**	**45**	**45**	**45**	**45**
Leasing Auto AUTRES	**45**	**45**	**45**	**45**	**45**
Leasing Equipement	**50**	**50**	**50**	**50**	**50**
Leasing Immobilier	**84**	**84**	**84**	**84**	**84**
Autofinancement					
Leasing Auto TPE	**20.00%**	**20.00%**	**20.00%**	**20.00%**	**20.00%**
Leasing Auto AUTRES	**12.00%**	**12.00%**	**12.00%**	**12.00%**	**12.00%**
Leasing Equipement	**7.00%**	**7.00%**	**7.00%**	**7.00%**	**7.00%**
Leasing Immobilier	**10.00%**	**10.00%**	**10.00%**	**10.00%**	**10.00%**

3) Emprunts :

Nouvelles Ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu. Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2011-2015, se détaillent comme suit :

(En KDT)	2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts Obligataires	110 000	90 000	100 000	100 000	100 000
Crédits Bancaires	30 000	27 000	75 500	118 500	138 000
Crédits Extérieurs	17 000	20 000	25 000	30 000	35 000
Total emprunts	**157 000**	**137 000**	**200 500**	**248 500**	**273 000**

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :
  - 5 ans pour les emprunts obligataires ;
  - 5 ans pour les autres types de crédits.
- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 5,75% pour la période 2011-2015.

Encours des emprunts et des Dettes rattachées :

Sur la période 2011-2015, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En KDT)	REALISE 2010	PREVU 2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts obligataires	149 000	217 000	246 000	274 000	291 000	298 000
Emprunts bancaires et extérieurs	215 775	128 964	139 179	196 241	283 454	380 354
Total emprunts	**364 775**	**345 964**	**385 179**	**470 241**	**574 454**	**678 354**
Dettes Rattachés	5 536	5 260	6 149	7 410	9 040	10 540
Total	**370 311**	**351 224**	**391 328**	**477 651**	**583 494**	**688 894**

Remboursement de l'encours des emprunts existants et des emprunts à contracter :

Sur la période 2011-2015, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En KDT)		2011	2012	2013	2014	2015
Remboursement Crédits en cours	Emprunt Obligataires	42 000	39 000	32 000	23 000	13 000
	Bancaires & Extérieurs	134 017	27 385	24 638	22 387	7 500
Total		**176 017**	**66 385**	**56 638**	**45 387**	**20 500**
Remboursement Fonds à Lever	Emprunt Obligataires	-	22 000	40 000	60 000	80 000
	Bancaires & Extérieurs	-	9 400	18 800	38 900	68 600
Total		**-**	**31 400**	**58 800**	**98 900**	**148 600**
Total général		**176 017**	**97 785**	**115 438**	**144 287**	**169 100**

4) Evolution des capitaux propres :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capital social	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Réserves légales	3 450	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
Autres réserves	3 777	4 777	4 777	4 777	4 777	4 777
Prime d'émission	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500
Réserve de Réinvestissement	1 000	4 092	6 042	10 242	15 242	21 367
Résultats reportés	15 170	16 253	17 118	16 820	17 105	18 909
Distribution	5 440	5 950	5 950	5 950	5 950	5 950
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**80 897**	**86 122**	**88 937**	**92 839**	**98 124**	**106 053**
Résultat de l'exercice	10 175	8 765	9 852	11 235	13 879	16 666
Total des capitaux propres	**91 072**	**94 887**	**98 789**	**104 074**	**112 003**	**122 720**
Rendement des capitaux propres	12,58%	10,18%	11,08%	12,10%	14,14%	15,71%

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- L'affectation des montants servis au réinvestissement exonéré dans un compte de réserve de réinvestissement.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 17% du capital social.
- L'affectation d'une prime de fusion de 1 000 KDT et ce relatif à l'opération de fusion-absorption de Tunisie Leasing et la société SIMT.

5) Charges financières :

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2011-2015 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 5,75% pour la période 2011-2015.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2011-2015 :

	REALISE	PREVU				
Charges financières (En KDT)	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Total Charges Financières	19 649	21 152	21 635	25 103	30 657	36 809

6) Charges de personnel et autres charges d'exploitation

Sur la période 2011-2015, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU				
En (KDT)	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Charges de personnel	**5 018**	**5 242**	**5 803**	**6 386**	**7 176**	**8 185**
Taux d'évolution		4,47%	10,69%	10,04%	12,37%	14,07%
Autres charges d'exploitation	**4 003**	**3 923**	**4 121**	**4 364**	**4 622**	**4 902**
Taux d'évolution		-2,01%	5,06%	5,89%	5,92%	6,06%

7) Provisions nettes sur créances :

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU				
(En KDT)	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Provisions nettes sur créances	2 030	2 271	1 244	1 469	1 750	2 010

8) Dotations aux amortissements des immobilisations propres :

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

	REALISE	PREVU				
(En KDT)	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Dotations aux amortissements	559	1 084	1 307	1 338	1 100	939

9) Impôts sur les sociétés :

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 25% pour l'année 2011 et un taux de 20% pour la période 2012-2015.

10) Dividendes :

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit : 0,850 dinars par action, soit 17 % du capital social libéré et ce pour la période allant de 2011 à 2015.

11) Rentabilité et rendement prévisionnel :

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2011-2015 :

	REALISE	PREVU				
Rentabilité et rendement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Revenus nets de leasing (en KDT)	**40 006**	**40 680**	**41 950**	**48 174**	**57 845**	**68 430**
Résultat d'exploitation (en KDT)	**12 211**	**11 271**	**11 862**	**13 580**	**16 880**	**20 357**
Résultat net (en KDT)	**10 175**	**8 765**	**9 852**	**11 235**	**13 879**	**16 666**
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par Action (en DT)	**1,454**	**1,252**	**1,407**	**1,605**	**1,982**	**2,381**

3.5.2.2. Etats financiers prévisionnels 2011-2015

1) Bilans prévisionnels :

Actifs (en KDT)	REALISE	PREVU				
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Liquidités et équivalents de liquidité	**661**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**
Créances de leasing : Encours Financiers (en net)	*448 989*	*439 031*	*485 954*	*579 281*	*696 232*	*814 738*
Créances de leasing : Impayés	*2 781*	*3 262*	*3 348*	*3 080*	*2 569*	*2 221*
Intérêts constatés d'avance	*-2 739*	*-2 876*	*-3 106*	*-3 355*	*-3 623*	*-3 913*
Total des créances sur la clientèle	**449 031**	**439 418**	**486 196**	**579 007**	**695 178**	**813 046**
Portefeuille titres de placement	**-**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Portefeuille d'investissement(en net)	**32 685**	**32 887**	**36 333**	**40 418**	**45 876**	**52 959**
Immobilisations incorporelles (en net)	*911*	*1 934*	*1 733*	*1 448*	*1 272*	*1 174*
Immobilisations corporelles (en net)	*2 816*	*9 027*	*8 741*	*8 556*	*8 547*	*8 670*
Total des valeurs immobilisées	**3 727**	**10 962**	**10 474**	**10 003**	**9 819**	**9 845**
Autres actifs	**12 475**	**4 732**	**3 872**	**6 695**	**8 328**	**6 286**
Total des Actifs	**498 579**	**489 098**	**537 975**	**637 223**	**760 302**	**883 235**

Capitaux propres et passifs (en KDT)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Passifs						
Concours bancaires	905	3 500	5 500	7 500	10 000	12 000
Emprunts et dettes rattachés	370 311	351 224	391 328	477 651	583 494	688 894
Dettes envers la clientèle	10 264	10 139	10 742	11 405	11 754	12 398
Fournisseurs et comptes rattachés	21 184	23 160	26 145	30 421	35 991	39 846
Provisions pour passifs et charges	655	766	832	903	979	1061
Autres	4 188	5 422	4 639	5 268	6 081	6 317
Total des passifs	**407 507**	**394 211**	**439 186**	**533 148**	**648 299**	**760 516**
Capitaux propres						
Capital	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Réserves	30 727	34 869	36 819	41 019	46 019	52 144
Résultats reportés	15 170	16 253	17 118	16 820	17 105	18 909
Résultat net de l'exercice	10 175	8 765	9 852	11 235	13 879	16 666
Total des capitaux propres	**91 072**	**94 887**	**98 789**	**104 074**	**112 003**	**122 720**
Total des capitaux propres et passifs	**498 579**	**489 098**	**537 975**	**637 223**	**760 302**	**883 235**

2) Etats de résultats prévisionnels

États de résultats (en KDT)	REALISE	PREVU				
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts de crédit bail	40 119	40 680	41 950	48 174	57 845	68 430
Variation des produits réservés	-113	-	-	-	-	-
Total du Revenu de Leasing	**40 006**	**40 680**	**41 950**	**48 174**	**57 845**	**68 430**
Autres Produits d'exploitation	712	725	750	775	800	825
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**40 718**	**41 405**	**42 700**	**48 949**	**58 645**	**69 255**
Charges financières nettes	-19 649	-21 152	-21 635	-25 103	-30 657	-36 809
Produits des placements	2 244	3 749	3 438	3 462	3 716	4 130
PRODUIT NET	**23 313**	**24 002**	**24 503**	**27 308**	**31 704**	**36 576**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	-5 018	-5 242	-5 803	-6 386	-7 176	-8 185
Autres charges d'exploitation	-4 003	-3 923	-4 121	-4 364	-4 622	-4 902
Dotations aux amortissements	-559	-1 084	-1 307	-1 338	-1 100	-939
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 030	-2 271	-1 244	-1 469	-1 750	-2 010
Dotations nette aux provisions pour dépréciation des titres	320	-100	-100	-100	-100	-100
Dotations aux provisions pour risques divers	188	-111	-66	-71	-76	-82
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**-11 102**	**-12 731**	**-12 641**	**-13 728**	**-14 824**	**-16 218**

RESULTAT D'EXPLOITATION	**12 211**	**11 271**	**11 862**	**13 580**	**16 880**	**20 357**
Autres gains ordinaires	495	413	454	465	471	477
Autres pertes ordinaires	-6	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**12 700**	**11 684**	**12 317**	**14 045**	**17 351**	**20 834**
Impôt sur les bénéfices	-2 525	-2 919	-2 465	-2 810	-3 472	-4 168
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**10 175**	**8 765**	**9 852**	**11 235**	**13 879**	**16 666**

3) Etats de flux de trésorerie prévisionnels

États de flux de trésorerie (en KDT)	**REALISE**	**PREVU**				
	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	281 632	276 528	291 167	319 456	377 866	454 978
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 273	-9 939	-9 992	-11 002	-12 486	-13 462
Décaissements pour financements de contrats de leasing	-340 016	-216 317	-292 176	-364 667	-437 157	-505 276
Intérêts payés	-19 129	-20 914	-22 564	-26 404	-32 327	-38 354
Impôts et taxes payés	-3 369	-3 509	-1 819	-3 402	-3 823	-4 268
Autres flux de trésorerie	2 533	2 101	4 485	9 959	13 638	14 579
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	**-87 622**	**27 949**	**-30 899**	**-76 060**	**-94 290**	**-91 803**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 327	-1 635	-850	-900	-950	-1 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	67	29	31	32	34	36
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-4 855	-4 614	-4 208	-5 408	-6 708	-8 958
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	4 088	981	662	1 223	1 150	1 775
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	**-2 027**	**-5 238**	**-4 366**	**-5 052**	**-6 474**	**-8 147**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite émission d'action	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-5 438	-5 950	-5 950	-5 950	-5 950	-5 950
Encaissements provenant des emprunts	181 624	157 000	137 000	200 500	248 500	273 000
Remboursement d'emprunts	-120 610	-114 417	-97 785	-115 435	-144 287	-169 100
Flux liés au financement à court terme	39 100	-61 600	-	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**94 676**	**-24 967**	**33 265**	**79 112**	**98 263**	**97 950**
Variation de trésorerie	**5 027**	**-2 256**	**-2 000**	**-2 000**	**-2 500**	**-2 000**
Trésorerie au début de l'exercice	(5 271)	-244	(2 500)	(4 500)	(6 500)	(9 000)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-244	-2 500	-4 500	-6 500	-9 000	-11 000

3.5.3. Ratios prévisionnels

	2010 Réalisé	2011P	2012 P	2013P	2014 P	2015P
Capitaux propres av résultat /Total passifs	19,85%	21,85%	20,25%	17,41%	15,14%	13,94%
Capitaux propres av résultat /Total emprunts	21,85%	24,52%	22,73%	19,44%	16,82%	15,39%
Capitaux propres av résultat /Total bilan	16,23%	17,61%	16,53%	14,57%	12,91%	12,01%
Résultat net / Revenus de leasing	25,43%	21,55%	23,49%	23,32%	23,99%	24,35%
Total Passifs / Total Bilan	81,73%	80,60%	81,64%	83,67%	85,27%	86,11%

3.5.4. Evolution des créances classées (en milliers de dinars)

	2010 Réalisé	2011P	2012 P	2013P	2014 P	2015P
Risque total	475 269	468 064	516 316	610 844	729 034	849 201
Provisions & Agios réservés affectés	23 196	25 770	27 014	28 483	30 233	32 243
Créances classées	29 925	31 425	32 425	33 425	34 425	35 625
Créances classées /risque total	6.3%	6.7%	6.3%	5.5%	4.7%	4.2%
Provisions et Agios réservés affectés/ créances classées	77.5%	82.0%	83.3%	85.2%	87.8%	90.5%

3.5.5. Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars)

	2010 Réalisé	2011P	2012 P	2013P	2014 P	2015P
Résultat net	10 175	8 765	9 852	11 235	13 879	16 666
Dotations aux amortissements	559	1084	1307	1338	1100	939
Dotations aux provisions	2 570	2 271	1 244	1 469	1 750	2 010
Cash-Flows prévisionnels	**12 764**	**12 120**	**12 403**	**14 042**	**16 729**	**19 615**

3.5.6. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015 :

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2
Rue du Lac D'Annecey
1053, Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie
Tél : (216) 71 862 480 - Fax : (216) 71 862 437

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2011 à 2015

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2011 à 2015 dans le cadre du prospectus de fusion-absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société Tunisie Leasing « TL » (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 6 juin 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

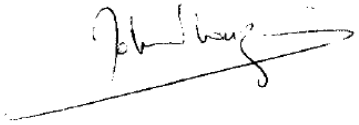

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

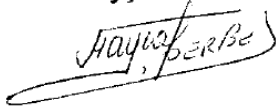

Chapitre 4 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ABSORBEE

4.1. Renseignements généraux

4.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : SIMT (Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie)

Siège social : Avenue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone : 70 132 000

Fax : 71 236 625

4.1.2. Date de constitution et durée de la société

Date de constitution : 23 juin 1999

Durée : 99 ans

4.1.3. Législation relative à l'émetteur et forme juridique

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°90-17 du 26 février 1990 portant refonte de la législation relative à la promotion immobilière telle que modifiée et complétée par les lois et textes subséquents.

4.1.4. Objet social

La société a pour objet :

- Toutes opérations de lotissement, d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- Toutes opérations de construction ou de rénovation d'immeubles individuels semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif ;
- Toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.

4.1.5. Registre du commerce

Numéro d'inscription au registre de commerce : B150811999

4.1.6. Direction

La direction de la société est assurée par Mr Mohamed BOURAOUI en qualité de Président Directeur Général.

Membres du conseil d'administration :

Nom ou raison sociale	Qualité	Représenté par	Mandat
Mr. Mohamed BOURAOUI	Président Directeur Général	Lui-même	2008-2010 *
Mr. Fethi MESTIRI	Administrateur	Lui-même	2008-2010 *
Tunisie Leasing	Administrateur	Mr. Fethi MESTIRI	2008-2010 *

* Mandats renouvelés pour la période 2011-2013 lors de l'AGO du 11/04/2011. Lors de l'AGO de la société « SIMT », tenue le 19 avril 2011, un projet de résolutions à soumettre à l'AGE a été décidé stipulant notamment que la réalisation de la fusion et l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société « TUNISIE LEASING » vaudra quitus au conseil d'administration de la société « SIMT » pour la période s'étendant du dernier bilan approuvé à la date de dissolution.

4.1.7. Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
FINOR	International City Center -Tour des bureaux Centre Urbain Nord de Tunis	2008-2010*

*Mandat renouvelé pour les exercices 2011-2012-2013 par l'AGO du 11/04/2011

4.1.8. Conventions particulières

Caution sur un contrat de prêt à moyen terme

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt au 31/12/2010 s'élève à 206 KDT.

Avance en compte courant

Le conseil d'administration de la SIMT réuni le 03 avril 2006 a autorisé, les avances en compte courant consenties à hauteur de 1.500.000 DT par Tunisie Leasing au profit de SIMT et rémunérées au taux de 8% l'an. A la clôture de l'exercice 2010, l'encours de ces avances s'élève à 1.763.239 DT.
Les charges constatées à ce titre en 2010 se sont élevées à 140 617 DT.

Contrat de construction

En tant que promoteur immobilier, la SIMT a réalisé un projet de construction d'un immeuble pour le compte de Tunisie Leasing.

Ce projet a fait l'objet d'une convention conclue en 2007 entre les sociétés SIMT, Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group et en vertu de laquelle la SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'A.F.H, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opérations de crédit-bail à réaliser avec les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group ».

La cession a eu lieu en décembre 2009 au prix de 4.750.000 DT et a été établie sur la base du prix coûtant arrêté à 4.615.488 DT, augmenté de la charge du financement du terrain jusqu'à la date de signature de la convention sus-indiquée ainsi que d'un montant de 2.000 DT hors taxes par mois pour peines et soins de la SIMT durant la période de construction de l'immeuble, tel que prévu par ladite convention.

Par ailleurs, les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » se sont engagés de supporter tout dépassement entre le montant convenu au niveau de l'acte de cession et l'immeuble et le montant enregistré après le règlement de l'ensemble des travaux.

A ce titre, le montant des travaux facturé aux 2 sociétés en 2010 s'est élevé à 419.471 DT augmenté des charges d'intérêt et de la rémunération pour peines et soins pour des montants respectifs de 26.682 DT et 8.000 DT.

Contrat de location

En octobre 2003, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT (la propriétaire) donne en location à Tunisie Leasing une partie du rez de chaussée (121m²), le 1er étage et le 2ème étage (487m² chacun) de l'immeuble abritant le siège social situé au centre urbain nord, avenue Hédi Karray.

En février 2011, il a été ajouté à cette superficie, à compter du 1er janvier 2010, le 4ème étage dudit immeuble (65m²) ainsi qu'une partie de (92m²) à compter du 1er juin 2010.

Le loyer afférant aux 5 premiers mois de l'année 2010 est de 66.560,316 DT fixé sur la base d'un loyer annuel de 159.744,760 DT hors taxes.

A compter du 1er juin 2010, le loyer relatif à la durée restante de l'année 2010 (7 mois) est de 100.574,933 DT d'où un loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 de 167.135 DT.

Le loyer annuel relatif au siège social au titre de 2010 s'élève à 171.535,408 DT hors taxes (dont 4.400 DT au titre d'un bureau mis temporairement à la disposition de Tunisie Leasing par la SIMT).

Par ailleurs, en mars 2006, la SIMT et Tunisie Leasing ont conclu un contrat en vertu duquel la SIMT donne en location à Tunisie Leasing un dépôt d'une superficie de 5030m² situé à la zone industrielle de Ben Arous.
A la signature du contrat, le loyer annuel a été fixé à 27.000 DT hors taxes payable semestriellement, augmenté de manière cumulative chaque année de 5%.
Le loyer annuel au titre de 2010 relatif audit dépôt s'élève à 33.229 DT.

4.1.9. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Au Siège social de la société sis Avenue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

4.2. Renseignements de caractère général concernant le capital

4.2.1. Capital social

Capital social : 4.100.000 dinars

Nombre d'actions : 41 000 actions

Nominal : 100 dinars

Forme des actions : Nominative

Libération : Intégrale

Catégorie : Ordinaires

4.2.2. Évolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dt	Nombre	Montant en Dt	Nombre
23/06/1999	Constitution	150 000	1 500	150 000	1 500
16/02/2001	Augmentation du capital en numéraire	1 450 000	14 500	1 600 000	16 000
26/02/2003	Augmentation du capital en numéraire	2 000 000	20 000	3 600 000	36 000
18/02/2005	Augmentation du capital en numéraire	500 000	5 000	41 000 000	41 000

4.2.3. Répartition du capital et des droits de vote

Depuis le 26 mai 2011, « Tunisie Leasing » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la société « SIMT ».

Répartition du capital avant le 26 mai 2011

Nom des actionnaires	Nombre de titres	Valeur Nominale	Montant	Pourcentage du Capital
Tunisie Leasing	33306	100	3 330 600	81.23%
Tunisie Valeurs	1	100	100	0.00%
Tunisie Finance Group	1	100	100	0.00%
Sté Tunisienne Financière	1	100	100	0.00%
Mr Abdelkefi Ahmed	1	100	100	0.00%
Mr Mestiri Fethi	1	100	100	0.00%
Mr Bouraoui Mohamed	1	100	100	0.00%
Tunisie Factoring	7688	100	768 800	18.75%
Total	**41000**	100	4 100 000	**100.000**

Répartition du capital après le 26 mai 2011

Nom des actionnaires	Nombre de titres	Valeur Nominale	Montant	Pourcentage du Capital
Tunisie Leasing	41000	100	4 100 000	100.00%
Total	**41000**	100	4 100 000	**100.000**

4.3. Renseignements relatifs à l'activité de SIMT

4.3.1. Description des principales activités

L'activité de la société en tant que promoteur immobilier s'est limitée à la réalisation de trois projets :

- Un ensemble immobilier abritant le siège social de Tunisie Leasing sis au centre urbain Nord de Tunis.
- Un ensemble immobilier exploité sous forme de dépôt par Tunisie Leasing.
- Un ensemble immobilier, sis au centre urbain Nord, édifié pour le compte de Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group et dont le transfert de propriété a eu lieu en Décembre 2009.

Actuellement, la société ne compte réaliser aucun autre projet.

4.3.2. Evolution des chiffres clés

Les revenus de SIMT proviennent des produits de la location du siège du groupe de « Tunisie leasing ».
En 2010, la société a constaté parmi ses revenus, les travaux complémentaires facturés aux deux sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » et relatifs à l'immeuble Intégra édifié sur le terrain sis dans la zone urbaine nord et cédé en 2009.
Les revenus totalisent au 31/12/2010 un montant de 775 037Dt contre 5 058 929Dt au 31 décembre 2009.

En Dinars

	2008	2009	2010
Revenus	295 042	5 058 929	775 037
Coût des ventes	0	4 615 488	419 471
Dotations aux amortissements	262 362	265 183	266 717
Autres charges d'exploitation	48 728	50 632	57 358
Résultat d'exploitation	-16 048	127 626	31 491

4.3.3. Evolution de l'effectif sur les 3 dernières années

La société ne dispose pas d'effectif

4.3.4. Litige ou fait exceptionnel

Néant

4.4. Renseignements financiers

4.4.1. Etats financiers comparés au 31/12/2010

4.4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE
Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	31. Décembre 2010	2009	2008
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		5 712 297	5 687 584	5 651 016
Moins : amortissements		(1 883 053)	(1 616 336)	(1 351 153)
	4	3 829 244	4 071 248	4 299 863
Total des actifs immobilisés		3 829 244	4 071 248	4 299 863
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 829 244	4 071 248	4 299 863
ACTIFS COURANTS				
				2 114 660
Clients et comptes rattachés	5	733 099	1 796 137	22 355
Autres actifs courants	6	637 371	550 180	670 985
Liquidités et équivalents de liquidités	7	22 635	2 313	31 602
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		1 393 105	2 348 630	2 839 602
TOTAL DES ACTIFS		5 222 349	6 419 878	7 139 465

	Notes	31. Décembre 2010	2009	2008
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		4 100 000	4 100 000	4 100 000
Résultats reportés		(1 293 293)	(1 290 500)	(1 144 215)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 806 707	2 809 500	2 955 785
Résultat de l'exercice		(122 412)	(2 793)	(146 285)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	8	2 684 295	2 806 707	2 809 500
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	9	127 473	205 740	279 054
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		127 473	205 740	279 054
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	263 796	452 115	127 913
Autres passifs courants	11	2 068 518	2 820 352	3 412 522
Autres passifs financiers	12	78 267	134 964	510 476
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 410 581	3 407 431	4 050 911
TOTAL DES PASSIFS		2 538 054	3 613 171	4 329 965
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		5 222 349	6 419 878	7 139 465

4.4.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	Notes	31 Décembre		
		2010	2009	2008
Produits d'exploitation				
Revenus	13	775 037	5 058 929	295 042
Total des produits d'exploitation		775 037	5 058 929	295 042
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	14	419 471	4 615 488	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	266 717	265 183	262 362
Autres charges d'exploitation	16	57 358	50 632	48 728
Total des charges d'exploitation		743 546	4 931 303	311 090
Résultat d'exploitation		31 491	127 626	(16 048)
Charges financières nettes	17	(152 999)	(124 451)	
Autres pertes ordinaires		(4)	-	(129 892)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(121 512)	3 175	(145 940)
Impôt sur les sociétés	18	(900)	(5 968)	(345)
Résultat net de l'exercice		(122 412)	(2 793)	(146 285)

4.4.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	31. Décembre 2010	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Sommes reçues des clients	19	1 826 106	1 661 202	277 173
Commissions et intérêts payés	20	(4 136)	(26 702)	(126 483)
Sommes versées aux fournisseurs	21	(1 636 922)	(1 693 244)	(1 849 941)
Impôts et taxes payés	22	(400 836)	(1 381)	(1 624)
Restitution d'impôt sur les sociétés		-	-	127 047
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(215 788)	(60 125)	(1 573 828)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenenat de l'acquisition d'immobilisations corporelles	23	(29 161)	(43 150)	(14 244)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(29 161)	(43 150)	(14 244)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursements d'emprunts	9	(73 314)	(505 046)	(500 619)
Avances en comptes courants	11	400 235	517 382	2 086 660
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		326 921	12 336	1 586 041
Variation de trésorerie		81 972	(90 939)	(2 031)
Trésorerie au début de l'exercice		(59 337)	31 602	33 633
Trésorerie à la clôture de l'exercice		22 635	(59 337)	31 602

4.4.1.4. Notes aux états financiers 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 23 Juin 1999 avec un capital initial de 150.000 dinars divisé en 1.500 actions de 100 dinars chacune, libérées intégralement lors de la souscription.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Février 2001, a décidé de porter le capital social à D : 1.600.000 par l'émission de 14.500 actions nouvelles de 100 dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Février 2003, a décidé de porter le capital social à 3.600.000 dinars par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Février 2005, a décidé de porter le capital social à 4.100.000 dinars par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

La société a pour objet, toutes opérations de lotissement, d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat et de construction ou de rénovation d'immeubles individuels semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.

La société a été agréée pour l'exercice de l'activité de promoteur immobilier, conformément aux dispositions de la loi n° 90-17 du 26 février 1990, portant refonte de la législation relative à la promotion immobilière.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

REFERENTIEL COMPTABLE

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.
Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

3.2 Immobilisations corporelles

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat, s'il s'agit d'une acquisition, ou le coût de production, s'il s'agit d'une production immobilisée, augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

➢ Constructions	3%
➢ Ascenseurs	10%
➢ Chauffage, climatisation, électricité	10%
➢ Plomberie sanitaire	10%
➢ Téléphonie, télécopie, sonorisation, signalisation	10%
➢ Agencement, Aménagement, Installation	10%
➢ Mobilier et matériel de cuisine	10%
➢ Petit matériel d'exploitation	33%

- Mobilier et matériel de bureau 10%

3.3 Emprunt

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables, il en est de même pour les investissements.
Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.
En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.5 Revenus

Les revenus récurrents proviennent des produits de la location du siège du groupe de « Tunisie leasing ».
Les revenus perçus d'avance, au titre de la location, sont enregistrés, en tant que tels, parmi les autres passifs courants.
Aussi et en 2010, la société a constaté parmi ses revenus, les travaux complémentaires facturés aux deux sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » et relatifs à l'immeuble Intégra édifié sur le terrain sis dans la zone urbaine nord et cédé en 2009.

3.6 Coût des ventes

Cette rubrique englobe le coût des travaux complémentaires d'aménagement et de construction, ainsi que les autres dépenses engagées dans le cadre de la finalisation de l'immeuble Intégra.

LES POSTES DU BILAN

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net de D : 3.829.244
Elles s'analysent comme suit :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Terrains	1 104 307	-	1 104 307
Constructions	2 735 503	(579 271)	2 156 232
Ascenseurs	237 939	(170 704)	67 235
Chauffage, climatisation, électricité	682 362	(490 556)	191 806
Plomberie sanitaire	506 861	(370 158)	136 703
Téléphonie, télécopie, sonorisation	236 100	(148 153)	87 947
Agencement, Aménagement, Installation	87 892	(36 563)	51 329
Mobilier et matériel de cuisine	55 106	(38 816)	16 290
Petit matériel d'exploitation	8 467	(8 435)	32
Mobilier et matériel de bureau	57 760	(40 397)	17 363
Total	**5 712 297**	**(1 883 053)**	**3 829 244**

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2010 sur le poste d'immobilisations se résument comme suit :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Solde au 31 Décembre 2009	5 687 584	(1 616 336)	4 071 248
Acquisitions de l'exercice	24 713	-	24 713
Amortissements de l'exercice	-	(266 717)	(266 717)
Solde au 31 Décembre 2010	**5 712 297**	**(1 883 053)**	**3 829 244**

Les mouvements de l'exercice ainsi que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENE DE TUNISIE
Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray - 1082 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars)

	VALEURS BRUTES			*AMORTISSEMENTS*			*V.N.C*
	31/12/2009	***Additions***	***31/12/2010***	***31/12/2009***	***Dotations***	***31/12/2010***	***31/12/2010***
Terrain	1 104 307	-	1 104 307	-	-	-	1 104 307
Constructions	2 735 503	-	2 735 503	497 206	82 065	579 271	2 156 232
Ascenseurs	233 663	4 276	237 939	147 274	23 430	170 704	67 235
Chauffage, climatisation, éléctricité	682 362	-	682 362	422 320	68 236	490 556	191 806
Plomberie sanitaire	506 861	-	506 861	319 472	50 686	370 158	136 703
Téléphonie, télécopie, sonorisation	236 100	-	236 100	124 543	23 610	148 153	87 947
Agencement, aménagement, installation	67 455	20 437	87 892	29 447	7 116	36 563	51 329
Mobilier et matériel de cuisine	55 106	-	55 106	33 305	5 511	38 816	16 290
Petit matériel d'exploitation	8 467	-	8 467	8 148	287	8 435	32
Mobilier et matériel de bureau	57 760	-	57 760	34 621	5 776	40 397	17 363
Total Général	**5 687 584**	**24 713**	**5 712 297**	**1 616 336**	**266 717**	**1 883 053**	**3 829 244**

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Clients et comptes rattachés » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 733.099 contre un solde de D : 1.796.137 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	2010	2009
Tunisie Leasing	147 108	1 760 533
Tunisie location longue durée	9 234	13 191
Société GIEFCA Tunisie	10 281	22 413
Tunisie Factoring	30 574	-
Tunisie valeurs	337 618	-
Tuninvest Finance Groupe	198 284	-
Total	**733 099**	**1 796 137**

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2010 à D : 637.371, et se détaillent comme suit :

		2010	2009
Fournisseurs débiteurs		464	223 050
Etat, TVA à récupérer		95 846	-
Etat, excèdent d'impôt (voir note 18)		223 678	168 997
Etat, retenues à la source		-	176
Compte courant Tunisie leasing		118 246	22 454
Compte courant Tunisie factoring		37 283	11 936
Compte courant Tunisie valeurs		3 923	2 704
Compte courant Tunisie courtage		2 976	33
Compte courant Tuninvest Finance Groupe		11 447	17 822
Compte courant Tunisie location longue durée		14 722	-
GIEFCA		34 319	26 596
SOGELEC		5 507	5 507
STUGAN		3 477	3 477
Notes de débit à établir	(A)	51 677	63 123
Charges constatées d'avance		4 933	4 305
Produits à recevoir		28 873	-
Total		**637 371**	**550 180**

(A) Le poste « Notes de débit à établir » correspond aux frais engagés par la SIMT et à refacturer à l'identique aux locataires.

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Ce poste accuse un solde de D : 22.635 au 31 Décembre 2010, contre D : 2.313 au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

	2010	2009
Compte Amen Bank	20 440	-
Compte STB	2 195	2 313
Total	**22 635**	**2 313**

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	2010	2009
Capital social	4 100 000	4 100 000
Résultats reportés	(1 293 293)	(1 290 500)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**2 806 707**	**2 809 500**
Résultat de l'exercice	(122 412)	(2 793)
Total des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice	**2 684 295**	**2 806 707**

La structure du capital se présente au 31 Décembre 2010, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant
Tunisie leasing	33 306	3 330 600
Tunisie factoring	7 688	768 800
Tunisie valeurs	1	100
Tuninvest finance group	1	100
INTEGRA PARTNERS	1	100
Ahmed ABDELKAFI	1	100
Fethi MESTIRI	1	100
Mohamed BOURAOUI	1	100
Total	**41 000**	**4 100 000**

SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANENNE DE TUNISIE
Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray - 1082 - Tunis

NOTE 9: Emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS
(Exercice clos au 31 décembre 2010)

Désignation	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de Remboursement	Solde en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Solde	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Amen BanK	500 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2006-2013)	279 054	73 314	205 740	127 473	78 267
TOTAL	500 000			279 054	73 314	205 740	127 473	78 267

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste présente au 31 Décembre 2010 un solde de D: 263.796, contre D: 452.115 au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

	2010	2009
Fournisseurs	61 372	143 378
Fournisseurs, retenues de garantie	202 424	308 737
Total	**263 796**	**452 115**

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent au 31 Décembre 2010 un solde de D : 2.068.518 contre D : 2.820.352 au 31 décembre 2009 et s'analysent comme suit :

	2010	2009
Tunisie Leasing	1 763 239	1 363 004
Etat, TVA à payer	-	391 252
Etat, retenues à la source	4 955	4 723
Etat, TCL	-	4 494
Charges à payer	10 920	13 589
Dépenses restants à engager sur immeuble, zone urbain nord	-	850 546
Intérêts à payer sur avances en compte courant T.L	289 404	140 350
Produits constatés d'avances	-	52 394
Total	**2 068 518**	**2 820 352**

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent au 31 Décembre comme suit :

	2010	2009
Echéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank (voir note n°9)	78 267	73 314
Compte Amen Bank	-	61 650
Total	**78 267**	**134 964**

Les postes de l'Etat de Résultat

NOTE 13 : REVENUS

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice un montant de D : 775.037 contre D : 5.058.929 au 31 décembre 2009, et se détaillent ainsi :

	2010	2009
Ventes		
L'immeuble sis à la zone Urbaine Nord	454 153	4 750 000
Loyers		
Loyer Tunisie leasing	171 536	146 007
Loyer Tunisie Leasing dépôt Ben Arous	33 229	31 647
Loyer Tunisie factoring	82 459	71 679
Loyer Tunisie valeurs	7 482	17 387
Loyer Tunisie location longue durée	26 178	21 647
Loyer GIEFCA Tunisie	-	20 562
Total	**775 037**	**5 058 929**

NOTE 14 : COUT DES VENTES

Ce poste présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 419.471, correspondant au coûts des travaux complémentaires relatifs à l'immeuble sis dans la zone Urbaine Nord. Les travaux se détaillent comme suit :

Travaux de batiment	145 857
Ascenseurs	155 431
Sanitaires	55 874
Travaux de décoration	62 309
Total	**419 471**

NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

L'analyse de ce poste au 31 Décembre 2010 se présente comme suit :

	2010	2009
Amortissements des immobilisations corporelles	266 717	265 183
Total	**266 717**	**265 183**

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le poste « autres charges d'exploitation » présente un solde de D : 57.358 au 31 Décembre 2010, contre D : 50.632 au 31 Décembre 2009 et se détaille ainsi :

	2010	2009
Entretiens et réparations	32 331	33 247
Total des services extérieurs	**32 331**	**33 247**
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 103	11 250
Frais postaux et de télécommunication	1 643	-
Services bancaires	191	260
Total des autres services extérieurs	**19 937**	**11 510**
T.C.L	5 090	5 200
Droits d'enregistrement et de timbre	-	675
Total des impôts et taxes	**5 090**	**5 875**
Total général	**57 358**	**50 632**

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent au 31 Décembre comme suit :

	2010	2009
Charges d'intérêts sur emprunts	14 953	28 742
Charges d'intérêts sur compte courant TL	140 617	97 584
Intérêts des comptes bancaires	(2 571)	(1 875)
Total	**152 999**	**124 451**

NOTE 18 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé conformément aux dispositions du droit commun comme suit :

Résultat de l'exercice	**(122 412)**
A réintégrer	
Impôt sur les sociétés	900
*** Résultat fiscal (perte)**	**(121 512)**
Amortissements réputés différés 2003	(73 117)
Amortissements réputés différés 2004	(242 037)
Amortissements réputés différés 2005	(220 821)
Amortissements réputés différés 2006	(258 980)
Amortissements réputés différés 2007	(176 121)
Amortissements réputés différés 2008	(144 251)
Résultat fiscal global (perte)	**(1 236 839)**
Impôt sur les sociétés	900
(Minimum d'impôt 0,1% CA TTC)	
A imputer :	
Excédent antérieur	(168 997)
Retenues à la source	(55 581)
Excédent d'impôt	**(223 678)**

LES POSTES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 19 : Sommes reçues des clients

Revenus	775 037
TVA collectée	124 879
Variation des comptes clients	1 063 038
Variation des produits constatés d'avance	(52 394)
Variation des produits à recevoir	(28 873)
Variation des retenues à la source opérées par les tiers	(55 581)
Sommes reçues des clients	1 826 106

NOTE 20 : Commissions et intérêts payés

Charges d'intérêts sur emprunts	14 953
Intérêts sur compte courant Tunisie Leasing	140 617
Intérêts des comptes courants bancaires	(2 571)
Commissions bancaires	191
Intérêts à payer sur avances en compte courant Tunisie Leasing début de période	140 350
Intérêts à payer sur avances en compte courant Tunisie Leasing fin de période	(289 404)
Commissions et intérêts payés	4 136

NOTE 21 : Sommes versées aux fournisseurs

Autres charges d'exploitation	52 077
Achats consommés	419 471
Variation des fournisseurs d'exploitation	188 319
Avance fournisseur fin de période	0 464
Avance fournisseur début de période	(223 050)
Charges à payer début de période	864 135
Charges à payer fin de période	(10 920)
TVA sur achat de biens et services	216 277
Retenues à la source fin de période	(5 131)
Retenues à la source début de période	4 723
Variation des comptes courants des sociétés du groupe	141 371
Variation des charges constatées d'avance	628
Variation des notes de débit à établir	(11 446)
Autres pertes ordinaires	4
Sommes versées aux fournisseurs	1 636 922

Note 22 : Impôts et taxes payés

Impôts et taxes	5 090
TVA payée	391 252
TCL début de période	4 494
Impôts et taxes payés	400 836

Note 23 : Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles

Investissements en immobilisations corporelles	24 713
TVA sur immobilisations	4 448
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	29 161

4.4.2. Rapports du commissaire aux comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2010

SIMT – SA
Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – 1082 - Tunis

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre

Messieurs les Actionnaires de la Société
Immobilière Méditerranéenne de Tunisie – « SIMT »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 1er Avril 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.222.349 et un déficit de D : 122.412 , ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

4- A notre avis, les états financiers de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5 - En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

6- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Messieurs les Actionnaires de la Société
Immobilière Méditerranéenne de Tunisie – « SIMT »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

1- Votre conseil d'administration réuni le 03 avril 2006 a autorisé, les avances en compte courant consenties à hauteur de D : 1.500.000 par Tunisie Leasing au profit de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie et rémunérées au taux de 8% l'an.

A la clôture de l'exercice 2010, l'encours de ces avances s'élève à D : 1.763.239.

Les charges constatées à ce titre en 2010, se sont élevées à D : 140.617.

2- Votre conseil d'administration réuni le 24 janvier 2007 a autorisé la convention conclue avec les sociétés « Tunisie Leasing », « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » et en vertu de laquelle la « SIMT » s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'A.F.H., et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opérations de crédit –bail à réaliser avec les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group ».

La cession a eu lieu en décembre 2009 au prix de D : 4.750.000, qui a été établi sur la base du prix coûtant arrêté à D : 4.615.488, augmenté de la charge de financement du terrain jusqu'à la date de signature de la convention sus indiquée ainsi que d'un montant de D : 2.000 HT par mois pour peines et soins de la SIMT durant la période de construction de l'immeuble, tel que prévu par ladite convention.

Par ailleurs, les sociétés « Tunisie Valeurs » et « Tuninvest Finance Group » se sont engagées pour supporter tout dépassement entre le montant convenu au niveau de l'acte de cession de l'immeuble et le montant enregistré après règlement de l'ensemble des travaux.

A ce titre, le montant des travaux facturé aux deux sociétés en 2010 s'est élevé à D : 419.471, augmenté des charges d'intérêts et de la rémunération pour peines et soins pour des montants respectifs de D : 26.682 et D : 8.000.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 24 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

4.5. Marché et rendement des titres

4.5.1. Marché des titres de la SIMT

Les titres de capital de SIMT ne sont pas négociés sur le marché des titres de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui soient négociés sur des marchés de titres étrangers.

Il n'existe pas de titres de créances de SIMT qui sont négociés sur le marché obligataire Tunisien. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

4.5.2. Dividendes

La société n'a jamais distribué de dividendes.

4.6. Renseignements concernant l'évolution récente de la société depuis le 31/12/2010 jusqu'au 30/09/2011

	31/12/2010	*30/06/2011*	*30/09/2011*
Revenus	775 037	160 263	245 013
Coût des ventes	419 471	0	0
Dotation aux amortissements et aux provisions	266 717	133 527	200 279
Autres charges d'exploitation	57 358	28 605	31 298
Résultat d'exploitation	31 491	-1 869	9 812